Le nouveau pénitencier de Cowansville

Le plus beau et le plus moderne au pays

- Reportage en page 4 -

LES PORTES S'OUVRENT sur l'Institut pénitentiaire de Cowansville. Les journalistes du Québec ont visité hier cette prison qui recevra ses premiers détenus le 28 février. A gauche, le directeur de l'Institut, M. Gérard Brennan, derrière les grandes portes qui accueillent les prisonniers où leur permettent la liberté. Au centre, une vue du corridor. Sur la photo de droite, une vue générale de l'extérieur.

(Photos: Studio Eclair, Cowansville).

PRESTIGE ET QUALITE CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
Montres Mido
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

31e-ANNEE-- No.-37 GRANBY, MERCREDI, LE 16 FEVRIER 1966 SEPT CENTS

La Météo
Ensoleillé
Pér. nuag.
Minimum: 10
Maximum: 25

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

Un échevin de Granby?

Qui a kidnappé les 5 duchesses et la reine?

GRANBY - Quels sont les auteurs du kidnapping de la reine, des cinq duchesses, du bonhomme carnaval étudiant de Granby? Est-il vrai qu'un important personnage de Granby serait mêlé à l'affaire? Cet enlèvement a eu lieu juste après le couronnement de la reine samedi soir, vers 8h. 30 à l'école secondaire Immaculée-Conception. La disparition de ces personnes a duré environ une heure.

Un certain brouillard semble voiler les dessous de cette affaire. Certaines personnes affirment que le coup a été monté par des étudiants du Collège Mgr Prince alors que d'autres laissent entendre que c'est l'échevin Bernard Beaudry qui serait le principal instigateur de cet enlèvement. M. Beaudry était l'un des membres du jury pour le choix de la reine. Il devait recevoir le groupe à l'hôtel de ville.

Voici comment la reine du carnaval, Mlle Mariane Déragon, a relaté l'enlèvement à l'un de nos journalistes: "Trois voitures emmenaient les duchesses, Mlles Claire Bernier, Gisèle Beauregard, Christine Deslauriers, France Lamoureux et Lucie Racine ainsi que la reine mère, Madeleine Lefebvre. Prenaient place dans la troisième voiture,

(Suite en page 13)

$2,304,711,000 pour le Québec en 1966-67

Un budget record des dépenses

QUEBEC PC - Le budget brut des dépenses du gouvernement québécois, déposé mardi à l'Assemblée législative, atteint un chiffre record de $2,304,711,000 et les additions à ce montant qui viendront des budgets supplémentaires en cours d'année porteraient les dépenses du Québec pour l'exercice financier 1966-1967 à près de $2 milliards et demi.

Les dépenses budgétaires brutes du Québec pour l'année financière prenant fin le 31 mars prochain atteignent $2,086,243,-010, montant qui tient compte des trois budgets supplémentaires autorisés par l'assemblée législative au cours du présent exercice financier.

Le budget brut de plus de $2,304,000,000 pour l'exercice financier 1966-1967 représente le budget net de $2,063,146,800 plus les contributions du gouvernement du Canada de $180,403,000 pour les programmes à frais partagés et $61,161,200 pour d'autres contributions et remboursements.

Le budget établit à plus de $1,661,000,000 les dépenses du gouvernement québécois à son compte ordinaire qui doit nécessairement chaque année être équilibré par un montant au moins égal de revenus.

Le livre bleu québécois établit à $318,733,100 les dépenses en immobilisation pour le nouvel exercice financier. Le service de la dette représentera une dépense de $54,705,700 et au poste de l'amortissement, qui désigne la dépréciation sur les actifs de la province, le livre bleu chiffre $28,185,500.

Education et santé

L'addition de ces quatre montants donne le budget net de la province.

La part du lion du budget net des dépenses va à deux ministères, l'Education et la Santé, qui prévoient respectivement des dépenses à même les revenus de l'impôt québecois de $451.9 millions et de $467.1 millions. Par ailleurs, le budget brut de ces deux ministères, qui tient compte des contributions fédérales et de certains remboursements, prévoit des dépenses de $546.9 millions à l'Education et de $472.7 millions à la Santé.

Le ministère de la Famille et du Bien-être disposera d'un budget brut de $252.2 millions et la Voirie d'un budget brut de $351.4 millions.

L'augmentation la plus substantielle au budget du ministère de la Famille et du Bien-être apparaît au titre des prestations aux mères nécessiteuses dont les dépenses sont prévues au niveau de $28.5 millions à comparer à $20.1 millions au cours de l'exercice 1965-1966, attribuable à la hausse de $10 à $20 par mois des allocations payées à chaque enfant. Un projet de loi doit être incessamment présenté à l'assemblée législative pour autoriser cette augmentation des allocations aux mères nécessiteuses.

Le livre bleu prévoit par ailleurs des dépenses au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de $110 millions et de $45 millions au ministère des Affaires municipales.

Au cours du prochain exercice financier le ministère de la Voirie dépensera pour la construction, la réfection et l'entretien du réseau routier de la province un montant de $293.9 millions réparti de la façon suivante: dépenses ordinaires, $81.1 millions immobilisations, $212.8 millions. Le ministère de la Voirie engagera en outre $98.5 millions dans la route transcanadienne dont $39.2 millions seront remboursables par le gouvernement du Canada et la ville de Montréal.

Les estimations budgétaires du ministère de la Justice montrent une augmentation sur l'exercice courant de $8,699,000 passant à $49,336,300 en 1966-1967, augmentation qui assurera la mise en marche prochaine par ce ministère de nouveaux projets comme, par exemple, l'établissement d'une école pour la formation des policiers et la hausse de traitement et l'accroissement des effectifs de la sûreté provinciale.

Au ministère des Finances, pour lequel on prévoit un budget de $23.9 millions, l'augmentation de $7 millions sur le budget du présent exercice, tient compte surtout d'un nouveau crédit de $2,700,000 qui représente les contributions que le gouvernement du Québec devra verser au régime de rentes en sa qualité d'employeur et d'un crédit de $1 million et demi inscrit au budget pour l'année 1966-1967 afin d'accorder, comme le suggérait la commission Bélanger "des subventions aux municipalités en guise d'impôt foncier municipal".

Le budget du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation pour l'exercice financier 1966-1967 comporte une augmentation de $9 millions sur celui de l'exercice précédent qui a principalement pour objet de donner effet aux lois adoptées durant la dernière session régulière les subventions aux agriculteurs.

Le budget du ministère du Revenu pour le nouvel exercice financier a été établi à $129.7 millions, chiffre qui représente une augmentation de 5.9 millions sur le budget précédent. La compensation payable aux municipalités par le ministère du Revenu pour tenir lieu du droit d'imposer une taxe de 6 pour cent sur la vente au détail a été estimée à $115 millions, soit une hausse de $5 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les estimations budgétaires du ministère de l'Industrie et du Commerce, qui se chiffrent

(Suite en page 13)

• Les points saillants •

QUEBEC PC - Voici les points saillants des estimations budgétaires du gouvernement québécois déposés à l'Assemblée législative mardi:

• Nouveau budget record du Québec, qui prévoit des dépenses de $2,304,711,000 durant l'exercice financier 1966-1967.

• Les budgets supplémentaires à être présentés en cours d'année porteraient les dépenses du gouvernement à un chiffre frisant les $2 milliards et demi, chiffre qui se compare à un budget brut de $1,086,-243,010 pour le présent exercice financier comprenant trois budgets supplémentaires.

• L'éducation absorbera des dépenses de plus de $580 millions, chiffre qui tient compte des contributions fédérales à cette fin et de $35 millions aux fins d'investissements universitaires qui ne figurent pas dans le budget des dépenses.

• En deuxième place, dans l'échelle des dépenses, le ministère de la Santé, dont le budget brut s'établit à $472.7 millions.

• Le ministère de la Famille et du Bien-Etre prévoit des dépenses de $252.2 millions et le ministère de la Voirie, de $351.4 millions.

• Le budget net de la province s'établit à $2,063,146,800, comparativement à $1,877,080,710 pour l'exercice en cours.

• Les contributions fédérales en vertu de programmes conjoints se chiffreront par $180,403,000 et une somme de $61,-161,200 est prévue comme autres contributions et remboursements.

• Un montant de $1 million et demi est prévu pour de nouvelles subventions aux municipalités "en guise d'impôt foncier municipal" et suivant une recommandation de la commission Bélanger.

• Le budget brut du ministère de l'Education augmente de $96.5 millions sur le budget du présent exercice.

• L'allocation par enfant aux mères nécessiteuses passera de $10 à $20 par mois, représentant une dépense additionnelle de plus de $8 millions.

• Le gouvernement versera $115 millions aux municipalités pour tenir lieu du droit d'imposer une taxe de vente au détail, augmentation de $5 millions à ce poste par rapport à l'exercice précédent.

Premier anniversaire du drapeau du Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre a déposé hier aux Communes une brochure sur le drapeau national qui a été hissé pour la première fois le 15 février 1965.

"Afin de commémorer le premier anniversaire de cet événement historique, a dit le premier ministre, une brochure est actuellement mise à la disposition du public par l'imprimeur de la Reine. Elle contient quelques-uns des principaux événements de la cérémonie de l'an dernier ainsi qu'un certain nombre de règles et de principes généraux visant le déploiement de notre drapeau national avec dignité et respect. Ces règles et principes sont une adaptation de l'usage international et des pratiques suivies par le gouvernement depuis plusieurs années."

M. Pearson ajoute que des demandes de renseignement sur la façon de hisser les drapeaux sont parvenues d'un peu partout en même temps qu'un grand nombre de conseils à ce sujet.

"Cette brochure donne la réponse à ces diverses demandes."

Tous les ministères de l'Education pourront se la procurer gratuitement afin que l'on puisse en remettre à toutes les écoles du Canada. Les bureaux régionaux ou nationaux d'organismes de jeunesse pourront également l'obtenir gratuitement, sur demande, auprès du secrétariat d'Etat.

Les librairies du gouvernement canadien de même que l'imprimeur de la Reine mettent cette brochure en vente à 25 cents l'unité à l'intention du grand public, avec réduction pour les commandes importantes.

L'Ontario a un budget plus élevé

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a révélé en Chambre mardi que si l'on tient compte de certains facteurs importants, on se rend compte que le budget de l'Ontario est plus élevé que celui du Québec, malgré ce que laissent entendre les chiffres.

M. Lesage a fait cette déclaration alors qu'il déposait à l'Assemblée législative le livre bleu contenant l'estimation budgétaire du Québec pour l'exercice financier 1966-67.

Le budget net du Québec pour le prochain exercice financier sera de l'ordre de $2,063,146,800 alors qu'en raison d'une présentation sensiblement différente, celui de l'Ontario ne se chiffrera que par $1,812,950,000.

M. Lesage a souligné qu'en ce qui concerne l'assurance hospitalisation, le budget de l'Ontario est alimenté principalement par des primes que paient les contribuables et qu'elles représenteront, pour l'exercice 66-67, une somme de l'ordre de $140 millions, somme, qui de l'avis de M. Lesage, devrait être ajoutée au budget de la province voisine.

Il est à souligner que dans le cas du Québec, en ce qui regarde l'assurance hospitalisation, le gouvernement fédéral ne rembourse qu'une somme de $1,900,000 et ce, au chapitre de l'immobilisation, sur un budget total brut de $472,7 millions.

M. Lesage a également dit qu'une somme de $19,500,000, qui figure au budget du Québec au chapitre des allocations aux élèves âgés de 16 à 18 ans, devrait être soustraite du budget du Québec pour que les totaux des deux budgets soient comparables. Ces allocations, en Ontario, sont payées aux familles directement par le gouvernement fédéral.

Le premier ministre a également fait remarquer que, depuis janvier 1965, la province de Québec s'est retirée de 29 programmes conjoints. La province a cependant bénéficié d'une équivalence fiscale de 20 points d'impôt sur le revenu des particuliers, plus une autre compensation en espèce de façon à ce que le total de l'équivalence ne soit pas inférieur aux sommes que la province aurait reçues du gouvernement central si elle ne s'était pas retirée de ces plans conjoints.

Le premier ministre a dit que les dépenses du gouvernement de la province sont, par l'absorption des plans conjoints, augmentées de $262,949,200 et les revenus sont haussés d'une somme semblable.

M. Lesage a expliqué qu'il faut déduire cette somme du budget du Québec pour continuer de faire la comparaison entre les deux budgets.

"A la lumière de ces éléments," a dit le premier ministre, "les budgets des deux provinces devraient être rajustés aux chiffres ci-après, soit $1,-768,999,100 pour le Québec et $1,952,950,000 pour l'Ontario.

M. Lesage a également signalé qu'il y avait plusieurs autres facteurs dont il aurait pu tenir compte dans ce réajustement, mais qu'étant de moindre importance, ils sont de ce fait plus complexes, raison pour laquelle il les a délaissés.

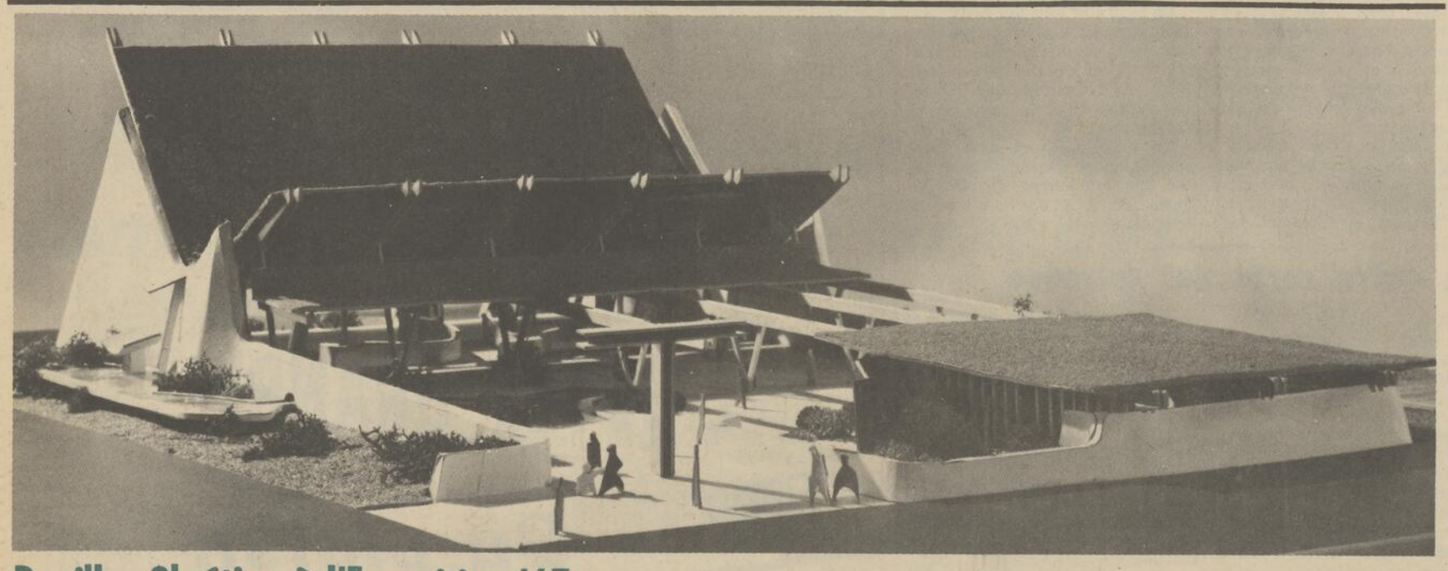

Pavillon Chrétien à l'Exposition '67

LE PAVILLON CHRETIEN - Fait sans précédent dans l'histoire de la chrétienté, le Pavillon Chrétien livrera au monde un message commun des Eglises. Ce ne sera pas une chapelle. Grâce à l'image et au son, ce pavillon soulignera le sens du message évangélique pour la "Terre des Hommes" et s'appliquera à éveiller la conscience de ses visiteurs aux grands problèmes de l'existence. Les sept principales Eglises du Canada combinent leurs efforts pour la réalisation de ce projet de l'Expo '67. Ce sont: l'Eglise Catholique Romaine, l'Eglise Unie, l'Eglise Anglicane et les Eglises Presbytérienne, Luthérienne, Baptiste et Grecque - Orthodoxe. Le Pavillon Chrétien se situera tout près des pavillons du Canada, de la France et de la Grande-Bretagne.

L'UN prédit une augmentation des impôts

QUEBEC (PC) — L'Union nationale est d'avis que le programme de dépenses du gouvernement québécois déposé à l'Assemblée législative hier préfigure une augmentation des impôts.

M. Paul Dozois (UN—Montréal - Saint-Jacques) et porte-parole de l'opposition à l'Assemblée législative sur les questions financières, a porté à l'attention des journalistes une augmentation de $207 millions au compte ordinaire du gouvernement pour l'exercice financier 1966-67.

"Une analyse du budget précédent et du discours du budget de 1965-1936 montre, a dit M. Dozois, qu'il y avait le printemps dernier une augmentation de $131 millions au compte ordinaire qui nous a valu des hausses de taxes et la création de nouvelles taxes.

"L'augmentation cette année, sur l'exercice financier précédent, est de $207 millions au compte ordinaire et je me demande comment cela pourra se traduire dans le discours du budget, a ajouté le député de Saint-Jacques.

"J'ai l'impression que le gouvernement sera forcé d'augmenter les taxes de nouveau ou de créer de nouvelles taxes".

Le dernier discours du budget décrétait la hausse des taxes sur les tabacs, les repas servis dans les restaurants, et créait de nouvelles taxes touchant les appels téléphoniques interurbains, les télécommunications et la location des chambres.

M. Dozois a par ailleurs noté que le rapport de la commission royale d'enquête Bélanger insiste sur la nécessité pour un gouvernement d'équilibrer son compte ordinaire par des revenus provenant des impôts au moins aussi élevés que le montant des dépenses ordinaires.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

MERCREDI, LE 16 FEVRIER 1966

Le Canada sera un pays plus uni dans un demi - siècle

Selon le leader du parti progressiste-conservateur, lorsque les étudiants d'aujourd'hui auront son âge, il n'y aura plus de Canada. Ce qui existera, ce que sera ce pays, on n'en sait rien. Il ne le dit pas. Mais, dit M. Diefenbaker, parce que sous le présent gouvernement l'unité canadienne devient une expression vide de sens et que nous perdons, d'autre part, notre souveraineté nationale, il n'y aura plus de Canada dans un demi-siècle.

M. Diefenbaker base sa prédiction sur le fait que le gouvernement fédéral divise le pays pour des fins politiques. D'un autre côté, dit-il, le Québec rejette la formule Fulton-Favreau parce qu'il sait, avec le gouvernement en place à Ottawa, obtenir tout ce qu'il désire sans avoir recours à une procédure d'amendement ou sans amendement à la constitution.

Il n'y a pas à dire, le chef du parti conservateur ne voit pas la vie en rose. Il envisage l'avenir avec le pessimisme d'un chef politique qui se sent dépassé par les événements et qui refuse de se rendre à l'évidence que ce pays évolue vers un nouveau concept constitutionnel, apte à assurer sa survivance et non à le conduire à la ruine.

Heureusement, rares sont aujourd'hui ceux qui entrevoient un avenir aussi sombre pour le Canada. Les hommes politiques fédéraux ou provinciaux en effet, loin d'exprimer de telles opinions sur l'évolution actuelle des relations entre le gouvernement canadien et les provinces, ou encore entre les deux principaux groupes ethniques du pays.

Le premier ministre de l'Ontario, par exemple, a souventes fois exprimé sa confiance en l'avenir du Canada, et en particulier dans une nouvelle conception du rôle que les divers gouvernements doivent jouer dans les années à venir. Le premier ministre du Manitoba déclare aussi, pour sa part, que ce que veut notre province, c'est une base économique et sociale adaptée à sa personnalité culturelle, et ce désir d'affirmation, ajoute-t-il, est non seulement logique, mais légitime.

M. Roblin n'ignore certes pas les difficultés que doit résoudre notre pays. Ce sont là, à son sens, des difficultés inhérentes à la nature même du pays. Mais il voit dans le dialogue entre les groupes ethniques, non seulement une condition essentielle au maintien de la confédération, mais le moyen d'en arriver à une meilleure compréhension mutuelle. Cette compréhension mutuelle des deux peuples s'améliorera, affirme-t-il, à mesure que se développera la personnalité culturelle du Québec. Enfin, M. Roblin considère que la bonne volonté et le bon sens ont servi et serviront encore dans l'avenir à mieux faire comprendre la véritable destinée de ce pays.

Le premier ministre du Manitoba est ainsi loin de prévoir la disparition du Canada actuel. Au contraire, il entrevoit pour ce pays un avenir plus heureux, l'établissement de relations qui permettront aux Canadiens de mieux se comprendre et de mieux fraterniser. Il n'y a en somme que M. Diefenbaker pour exprimer une telle opinion.

Or on ne saurait demander à Ottawa et aux provinces de toujours s'entendre. Il est d'ailleurs même bon qu'ils diffèrent parfois d'opinion. De telles divergences provoquent des débats bienfaisants pour le pays tout entier.

Rien ne porte à croire, d'un autre côté, que les exigences du gouvernement québécois diviseront le Canada. Ces exigences sont conformes à la constitution. Le Québec ne demande rien que le pacte de 1867 ne lui accorde déjà. Il entend simplement diriger ses propres affaires, au lieu de se laisser diriger par l'autorité centrale. Y a-t-il à cela quelque chose d'anormal? Le fait pour le Québec de jouir de tous ses droits met-il en danger la survivance du pays? Il faut vraiment refuser de comprendre le sens de l'évolution actuelle pour dire que, dans un demi-siècle, au rythme où changent les relations entre le pouvoir central et les provinces, et en particulier entre Ottawa et Québec, il n'y aura plus de Canada. Au contraire, il y aura encore un Canada, et ce Canada sera plus uni et plus puissant qu'aujourd'hui.

Pour diminuer le nombre des accidents sur la route

La sécurité de l'automobiliste dépend-elle de l'état de la route, de sa conduite au volant ou du bon fonctionnement de sa voiture? Ou des trois à la fois? Certes, le mauvais état des routes, les imprudences des conducteurs et les défectuosités mécaniques, sont-ils à l'origine de nombreux accidents qui, en plus de causer des dommages matériels considérables, causent la mort de milliers de personnes.

Mais si, en ces dernières années, on a surtout insisté sur la construction de routes sécuritaires; si on a demandé aux automobilistes de conduire avec plus de prudence en leur disant que le facteur humain était la première cause d'accidents, on se rend compte, aujourd'hui, que les véhicules même les plus luxueux n'assurent pas une sécurité maxima. On insiste de plus en plus auprès des fabricants pour qu'ils améliorent leurs modèles en ce sens. Plusieurs sociétés d'automobiles apportent, du reste, cette année, des améliorations mineures à leurs voitures, et il semble que dans les années à venir, elles apporteront plus d'attention à la mécanique qu'à la beauté de leurs véhicules.

Le député de Brôme-Missisquoi, M. Hewart Grafftey, mène depuis plusieurs mois une campagne en ce sens, et tout porte à croire que le but des prochaines campagnes de sécurité sera de convaincre les fabricants de s'intéresser davantage à la protection de l'automobiliste.

Certes, est-ce là une revendication nécessaire, mais il ne faudrait pas croire qu'une fois ces améliorations obtenues, il ne se produira plus d'accidents. Pour qu'ils diminuent dans une proportion raisonnable, il faudra que les conducteurs observent davantage les réglements édictés pour leur sécurité. Autrement, on sera témoin d'accidents aussi tragiques qu'aujourd'hui. La sécurité des véhicules et la prudence au volant, voilà deux facteurs primordiaux pour la prévention des accidents.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.
Aimé Laurion, Président et Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Par camelot	Par jour	Samedi	Semaine	
	$0.07	$0.10	$ 0.45	
Par la poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

L'ULTRA-SON VAUT SON PESANT D'OR -- A l'aide de dispositifs de mesurage ultra-sonique, on vérifie régulièrement des centaines de milles de tuyaux aux raffineries de l'Imperial Oil - pendant que la production se poursuit. A l'instar des rayons X, les ultra-sons peuvent sonder les objets. Ils pénètrent les corps et révèlent leurs défauts insoupçonnés, tels une minuscule fissure à l'intérieur d'une pièce métallique. Un inspecteur de raffinerie de l'Imperial Oil est à l'affût d'indices de corrosion interne qu'enregistrera tout comme un sismographe son appareil de détection ultra-sonique portatif.

Une morte dans un "état critique"

TORONTO (PC)—Une femme qui a été transportée à la morgue après que le coroner l'ait déclarée morte, était dans un état critique à l'hôpital aujourd'hui.

Le Coroner, le Dr Ralph Johns, a été suspendu de ses fonctions en attendant qu'une enquête soit faite sur les circonstances entourant l'affaire.

Le Dr Johns, coroner depuis 1940, a été mandé dans un appartement samedi par la police qui avait trouvé la victime, Alberta Pipher, 57 ans, dans sa chambre de bain.

"La patiente était froide. Elle ne semblait pas respirer et le pouls était nul, a déclaré le médecin.

"Je l'ai examinée deux fois. Après le premier examen, j'ai fait un téléphone et je suis revenu l'examiner à nouveau. Elle était froide et avait la pâleur de la mort.

Le médecin a rempli le certificat de décès mais n'a pas inscrit la cause de la mort. Il a mandé la morgue et ordonné qu'une autopsie soit faite pour déterminer la cause du décès.

"Apparemment, le voyage en camion aurait été suffisant pour la faire respirer à nouveau, de dire le Dr Johns.

C'est en la transportant dans la morgue que l'un des employés de la morgue aurait entendu une plainte.

"Nous avons appelé une ambulance et elle était partie au bout de trois minutes, a déclaré le préposé.

La police a emporté un liquide et une boîte de pilules pour examen.

2 astronautes en Extrême Orient

WASHINGTON (AFP) — La Maison blanche annonce que les astronautes Walter Schirra et Frank Borman-pilotes des cabines Gemini 6 et 7 qui ont réalisé le premier rendez-vous spatial en décembre dernier-entreprendront à partir du 21 février une tournée de trois semaines en Extrême Orient.

Les deux astronautes visiteront successivement le Japon, la Corée, Taipeh, la Malaeysie, la Thailande, les Philippines, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Le président Johnson avait déjà envoyé l'an dernier James McDivitt et Ed White—équipage du Gemini-4—à l'exposition aérienne de Paris.

De leur côté, les astronautes Gordon Cooper et Charles Conrad de "Gemini-5" avaient effectué une tournée des pays africains au mois de septembre.

Bernier subira son procès

SHAWINIGAN (PC) — Marcel Bernier a été déclaré apte à subir son procès sous une accusation de meurtre qualifié pour la mort de Denise Therrien, une jeune fille de 16 ans dont la mystérieuse disparition en 1961 avait donné lieu à des recherches dans toute la province.

Le squelette de la jeune fille a été découvert près de Shawinigan le 30 avril dernier.

Après avoir étudié le rapport d'un psychiatre qui a examiné l'accusé, le juge Paul Lesage a déclaré Bernier mentalement apte à subir son procès.

L'avocat de la défense, Me Guy Germain a tenté de convaincre le tribunal que l'accusé, un fossoyeur, n'était pas sain d'esprit parce qu'il avait été dans l'impossibilité de coopérer avec lui pour préparer sa défense devant la cour.

Trois morts dans un incendie

MONTREAL (PC) — Trois jeunes enfants ont péri asphyxiés dans l'incendie de la demeure de leur parents dans l'est de la métropole lundi soir.

Les petites victimes sont Nelson Beaudry, trois ans, et ses soeurs Annette, quatre ans et Brenda, deux ans. Le bambin était déjà mort à son arrivée à l'hôpital; et des médecins ont vainement tenté de ranimer les fillettes. A un certain moment, on a cru pouvoir les sauver; mais elles sont mortes quelques heures plus tard.

Les pompiers ont réussi à éteindre les flammes une vingtaine de minutes seulement après le début de l'incendie. Ce laps de temps a néanmoins suffi pour causer la destruction de l'étage d'une maison de bois et de brique.

Lorsque l'incendie a débuté la mère des enfants se trouvait en visite chez une voisine avec deux autres de ses enfants. Le père, M. André Beaudry se trouvait à son travail.

En arrivant sur les lieux, les pompiers ont découvert que les flammes commençaient à se propager du premier au second étage; ils réussirent à se frayer un chemin dans le logis avec des boyaux.

Ils ont découvert les trois jeunes enfants recroquevillés les uns sur les autres au pied de l'escalier conduisant au deuxième étage.

Un autre corps est retrouvé

TROIS - RIVIERES (PC) — Une équipe de chercheurs occupés à fouiller les débris du caisson N-2 du pont de Trois-Rivières, à la suite de la tragédie survenue le 7 septembre dernier, a finalement localisé, hier midi, l'un des six ouvriers encore emprisonnés dans le caisson. C'est ce qu'a révélé M. Jim Jennings, ingénieur responsable de travaux qu'effectue la compagnie Dufresne - McNamara.

Il a été impossible cependant de déterminer l'identité du cadavre pétrifié, retracé hier, et il se peut également que les opérations se poursuivent quelques jours avant de le retirer du caisson. Les six ouvriers disparus sont Laurier Gagnon, 26 ans, de Hull, Michel Dalcourt, 21 ans, de Trois-Rivières, Réjean Pouliot, 24 ans, de Trois-Rivières, Jean-Guy Bolduc, 27 ans, du Cap-de-la-Madeleine, John-Henry Muise, 28 ans, de Montréal, et André Gauthier, 24 ans, de Montréal également.

Comme l'a expliqué M. Jennings, hier, les travaux de déblaiement des débris du caisson N-2, dont une partie avait été lourdement endommagée par l'explosion du 7 septembre, se font au ralenti à cause de la glaise et des conditions de travail difficiles des spécialistes.

De fait, on utilise un cylindre dans lequel circule de l'air comprimé. Ce cylindre a près de 80 pieds de longueur.

Le CTC reproche au gouvernement de ne pas faire montre d'action énergique pour la main d'oeuvre

OTTAWA PC - Le Congrès du travail du Canada, dans le mémoire qu'il a présenté hier matin au premier ministre Pearson et au cabinet fédéral, reproche au gouvernement de n'avoir pas fait montre d'action énergique dans le domaine de la main d'oeuvre.

L'organisme syndical qui groupe quelque 1,250,000 membres à travers le Canada affirme en effet que le gouvernement fédéral a fait de nombreuses déclarations sur la politique de la main d'oeuvre, sans faire montre d'action énergique dans ce domaine.

Le CTC se réjouit toutefois de la création du nouveau ministère de la Main d'oeuvre et espère que ce nouveau ministère agira comme coordonnateur entre les politiques de la main d'oeuvre et d'autres domaines, comme les politiques commerciales, monétaires et fiscales.

L'organisme voit également d'un bon oeil que le gouvernement ait décidé de réunir sous un même ministère l'Immigration et la Main-d'oeuvre.

Selon le mémoire, le CTC ne s'oppose pas à l'immigration mais désire que le nombre et le genre d'immigrants soit admis en fonction du marché du travail. Il s'oppose par ailleurs aux pratiques discriminatoires à l'égard des immigrants.

Lois

Au chapitre des lois ouvrières, le CTC déclare que le grand nombre de demandes de délai dans l'application de la loi du salaire minimum et des heures de travail menacent de retarder considérablement l'efficacité du nouveau Code du travail du Canada.

Quant à l'entente commerciale sur les automobiles, le CTC rappelle qu'il s'est déjà opposé à l'entente l'an dernier à cause du fait que la marge de $50,000,000 de bénéfices ne s'accompagne pas d'une réduction appréciable du prix des automobiles.

Le Congrès du travail déplore d'autre part que la loi nationale sur l'habitation n'apporte pas de grands avantages aux familles à faible revenu et il suggère au gouvernement d'entreprendre un vaste programme d'habitations dans sa guerre contre la pauvreté.

Consacrant une bonne partie de son mémoire à "Un Canada uni", le CTC déclare que le Canada est menacé par une politique de régionalisme qui n'est pas particulière au Québec.

"Le régionalisme et l'autonomie locale, peut-on lire dans le mémoire, comme ceux qui se manifestent, auront comme résultat inévitable d'empêcher le gouvernement fédéral de planifier pour le bien de l'ensemble de l'économie."

Séparatisme

Le CTC rappelle que si ce genre de séparatisme qu'on associe aux mouvements nationalistes extrémiste du Québec ne jouit de l'appui que d'une minorité, plus d'une province a manifesté une attitude régionale de bien des façons.

"Il ne s'agit plus d'un état binational comme on le propose dans certains milieux, ni d'un statut spécial pour la province de Québec ni d'un Canada bilingue et biculturel, ce sur quoi nous sommes d'accord, c'est quelque chose dont les conséquences vont bien plus loin et sont bien plus graves."

"Il convient de célébrer notre centenaire. Il importe encore bien davantage que cet anniversaire nous ouvre la porte sur un avenir prometteur et amène tous les Canadiens à se convaincre qu'ils ne font qu'un avec le Canada."

Automation

Au chapitre des relations industrielles, la centrale syndicale prie le gouvernement fédéral de présenter une loi en vue de protéger les travailleurs qui deviennent les victimes de l'adoption soudaine de changements technologiques.

Le CTC rappelle la multiplication récente des grèves auxquelles ces conflits ont donné naissance et se dit d'accord avec le rapport Freedman qui recommande de retarder l'adoption de tout changement technologique tant que le syndicat n'en a pas été averti et n'a pas eu le temps de considérer la question.

A propos de la réduction récente des services ferroviaires, le CTC déclare que s'il s'inquiète des pertes d'emploi qui en résultent, il s'intéresse également à l'intérêt du public et au rôle des chemins de fer en tant que service d'utilisé public.

Economie

Le syndicat signale, au chapitre de l'économie canadienne que le gouvernement manifeste souvent trop de hâte à imposer certaines restrictions économiques, par crainte de l'inflation. Selon le CTC, ces restrictions peuvent avoir des conséquences graves. Le CTC parle de salaires, de prix, de profits, de productivité et de l'ensemble de l'économie et déclare: "Nous ne voyons aucune preuve qui nous justifie de croire que le Canada est entré ou est à la veille d'entrer dans une période d'inflation exigeant de vastes restrictions dans les politiques monétaires, fiscales et autres, de même que dans les salaires".

Selon l'organisme, le gouvernement devrait plutôt songer à la nécessité de maintenir l'expansion afin de fournir des emplois au nombre sans précédent de jeunes qui vont de joindre à l'effectif ouvrier.

Le CTC a critiqué de plus le gouvernement pour avoir "donné l'exemple aux employeurs en intégrant le nouveau régime de pensions du Canada aux programmes existants".

Selon la centrale syndicale, un grand nombre de Canadiens se voient privés de tous les avantages du régime de pensions du fait que le patronat opte pour l'intégration plutôt que pour la surimposition des plans de pensions.

Le CTC parle des pensions de vieillesse de $100 dès l'âge de 65 ans.

Enfin, dans le domaine des affaires internationales, l'organisme recommande au Canada de favoriser un dialogue ou des négociations en vue d'apporter le cessez-le-feu au Vietnam et de mettre en oeuvre un programme de formation pour les citoyens de Rhodésie privés du droit de vote afin de les préparer aux tâches du gouvernement.

Le CTC favorise également g,admission de la Chine aux Nations unies et l'adhésion du Canada à l'Organisation des états américains.

pour vos billets de train
il suffit de téléphoner
Pas besoin de vous déranger! Téléphonez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.
granby 372-4411
CN

Carnaval DE GRANBY
du 5 au 19 Février
PARTICIPEZ AUX ACTIVITES DE VOTRE CARNAVAL
SAMEDI LE 19
De 11.00 hres a.m. à 3.00 p.m.
Attractions sur le Blvd Carnaval
8.30 BAL JAUNE (MASQUE)
à
L'HOTEL GRANBY
Du plaisir pour tous

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

MERCREDI, LE 16 FEVRIER 1966

Rénovation de l'aréna

Le conseil ouvrira les soumissions le 7 mars

GRANBY- Les soumissions que les entrepreneurs généraux présenteront en vue de la rénovation de l'aréna de Granby seront ouvertes et considérées lors de la réunion régulière que le conseil municipal de la cité de Granby tiendra lundi le 7 mars, à 8 h. p.m.

L'on sait qu'il s'agit là de travaux dont le coût total ne doit pas excéder $221,800 en vertu du règlement d'emprunt de $400,000 adopté par le conseil municipal pour l'acquisition et la rénovation de cette aréna. Le règlement consacre une somme de $125,000 à l'achat de la bâtisse et de l'équipement.

Le conseil municipal ouvrira les soumissions des sous-traitants à 2h. p.m.; vendredi le 4 mars. Les prix seront par la suite communiqués aux entrepreneurs généraux afin que ces derniers puissent compléter leurs soumissions, en incluant le coût des travaux qui seront confiés aux sous-traitants.

Les sous-traitants auront à exécuter les travaux de plomberie, chauffage, ventilation, électricité, etc...

Les plans et devis nécessaires à ces travaux de rénovation ont été préparés par M. Laurent St-Pierre, architecte de Granby.

Les autos filent trop vite

La police installera son radar sur la rue Robinson

GRANBY - Le conseil municipal de la cité de Granby est déterminé à prendre les mesures nécessaires pour obliger les automobilistes à s'en tenir à la vitesse maximum permise sur les différentes rues de Granby, et plus particulièrement sur la rue Robinson.

A cette fin, les autorités municipales ont convenu de demander au département de la police d'installer son radar sur la rue Robinson au cours des prochains jours et de surveiller étroitement la vitesse des véhicules sur cette artère très achalandée.

Le conseil a pris cette décision à la suite d'une intervention de M. l'échevin Emilien Ouellette qui a qualifié l'endroit de "piste de course".

D'autres échevins ont également fait remarquer que de nombreux automobilistes circulent à vive allure sur la rue Robinson de même qu'ailleurs à Granby.

FEUX DE CIRCULATION

M. l'échevin Emilien Ouellette a par la même occasion demandé que l'on procède sans tarder à l'installation de feux de circulation à l'angle des rues St-Jacques, sur la rue Robinson.

Ces travaux ont déjà été prévus, mais ils n'ont pas encore été réalisés. La raison de ce retard réside dans le fait que les lumières qui seront installées à cet endroit seront celles qui sont actuellement en opération à l'angle des rues St-Antoine et Principale.

Et, il faut attendre l'installation des nouveaux feux de circulation à l'angle des rues Principale et St-Antoine, ce qui ne peut être fait avant le début d'avril, pour installer les feux existants à cet endroit à l'angle des rues St-Jacques et Robinson.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT CHEZ LES FEMMES LIBÉRALES

GRANBY -- L'Association des femmes libérales de la province de Québec, section du comté de Shefford, est en pleine campagne de recrutement, a annoncé hier Mme Paul Doris Brodeur, de St-Alphonse de Granby.

Toutes les dames du comté sont invitées à y faire partie.

Elles n'ont qu'à communiquer avec les membres du bureau de direction dont les noms suivent: Mmes Yves Ménard, Joseph Chevalier, Lucien Hébert, Georges Hivon, Cécile Pinsonneault et Georges-Emile Têtreault, de Granby; Mme Bernard Brasseur, de Roxton Pond Mme Raymond Ducharme, de Ste-Cécile de Milton; Mme Laurier Paré, de St-Valérien, toutes vice-présidentes; Mme John Adams, secrétaire, de Granby; Mme Edmond Pigeon, trésorière, de Granby et Mme Philippe Routhier, publiciste, de Granby.

La présidente de l'organisme, Mme Brodeur, a révélé que d'ici quelques semaines, elle sera en mesure d'annoncer des nominations pour les autres municipalités du comté de Shefford dont Waterloo, Roxton Pond, Valcourt, West Shefford, etc.

Précisions de M. Laurio Racine sur le prix du pain

GRANBY - M. Laurio Racine, président de la Boulangerie Racine Ltée, vient d'apporter des précisions relativement à une nouvelle publiée dans La Voix de l'Est, édition de lundi le 14 février, au sujet du prix du pain.

Interrogé, en fin de semaine, pour savoir s'il y aurait augmentation du prix du pain à Granby, lundi matin, M. Racine avait répondu: "Non. Pas pour le moment". C'était tout et c'était vrai.

M. Racine n'a toutefois pas laissé entendre qu'il n'en serait pas question dans un avenir rapproché.

Le président de la Boulangerie Racine Ltée rappelle que les raisons invoquées par les boulangers de Montréal et de l'Ontario pour augmenter le prix du pain valent également pour les boulangers de Granby, ceux-ci ayant également à absorber une augmentation des salaires et du coût des ingrédients.

NOUVELLES BRÈVES

Education gratuite

Les étudiants de l'université McMaster de Hamilton qui ont obtenu une moyenne de 75 pour cent reçoivent quatre ans d'éducation gratuite.

De la place

Le gratte - ciel de 32 étages qu'est l'université de Moscou compte 1,700 laboratoires et 6,000 chambres-dortoirs.

Comme solution au problème de l'eau

Le projet de $2.8 millions laisse certains citoyens fort sceptiques

GRANBY - Plusieurs citoyens demeurent sceptiques devant les chances de réalisation du projet de $2.8 millions que les autorités municipales de la cité de Granby viennent d'accepter comme solution au problème de l'alimentation en eau potable à Granby.

Un rapide sondage effectué sur la rue, hier après-midi, a permis de recueillir différentes opinions dont se dégage une question qu'ont d'ailleurs posé presque toutes les personnes rencontrées: " Ce projet solutionnera-t-il définitivement le problème de l'eau à Granby? "

Personne ne conteste la nécessité pour la cité de Granby de solutionner le problème de l'alimentation en eau potable dans le plus bref délai possible.

Bon nombre des personnes rencontrées sont d'avis qu'il s'agit là d'un projet financièrement très onéreux. Elles en craignent le rejet par les contribuables pour cette unique raison.

Ces mêmes personnes ne semblent pas prêtes elles non plus à accepter le projet, à moins qu'on leur prouve que la réalisation du projet solutionnerait le problème de l'alimentation en eau potable pour de nombreuses années à venir.

Elles se demandent également si la somme de $2.8 millions serait suffisante à la réalisation de tous les travaux prévus au projet accepté.

Quelques-uns des citoyens, doutant de la solution présentée, se demandent s'il ne serait pas plus avantageux de dépenser davantage pour trouver une solution définitive au problème de l'eau. On a même avancé un chiffre allant de $4 à $5 millions.

Une autre personne a clairement indiqué qu'elle préférerait que l'on abandonne tout projet d'alimentation à même le lac de Granby pour considérer la possibilité de s'alimenter ailleurs, même si, pour cela, la dépense devait atteindre les $4 millions.

Certains contribuables ont fait remarquer que le projet qui vient d'être accepté ressemble de plus en plus, et en partie du moins, à un projet soumis antérieurement.

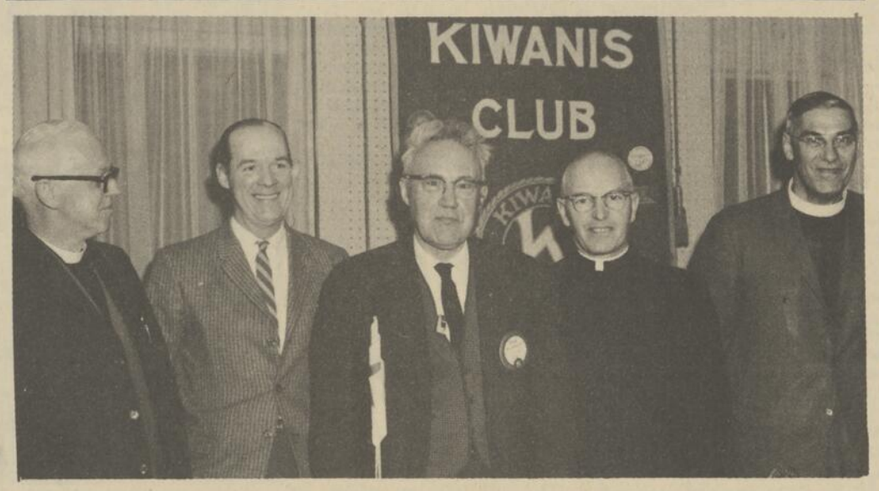

LES TROIS EGLISES catholique, anglicane et unie du Canada étaient représentées, hier soir, au souper du Club Kiwanis de Granby. Les pasteurs de Granby de chacune de ces trois Eglises avaient en effet été invités par le club Kiwanis à entretenir les membres sur les missions respectives de chacune. Sur la photo, on reconnaît, dans l'ordre habituel: le Rév. I.M. Lidstone, de l'Eglise anglicane; M. Harvey Lawrence, organisateur du souper; M. Willie Desnoyers, président du club Kiwanis - Granby; le R.P. Walsh, de la paroisse catholique St-Patrick; le Rév. C.W. Foggo, de l'Eglise unie du Canada.
(Photo Matton)

Représentants de trois Eglises devant le Kiwanis

Tous les chrétiens, protestants ou catholiques, ont un même objectif

GRANBY- "Que nous soyions de l'Eglise Unie, Anglicane ou Catholique, nous travaillons tous dans le même but: faire connaître Dieu et étendre le christianisme à travers le monde." C'est en ces mots que le Rév. Cyril Foggo terminait la causerie qu'il prononçait, hier soir, devant les membres du club Kiwanis de Granby. Le Rév Foggo, de l'Eglise Unie du Canada, avait été invité à prendre la parole à la suite du R. P. Walsh, de la paroisse catholique St-Patrick, et du Rév. I.M. Lidstone, de l'Eglise Anglicane.

Ces trois représentants de différentes Eglises chrétiennes de Granby étaient les conférenciers invités lors du souper des membres Kiwanis qui avait lieu au club social sous la présidence de M. Willie Desnoyers. Ils avaient été invités par M. Harvey Lawrence à prendre la parole sur les missions respectives de leur Eglise.

Tous trois ont été unanimes à démentir une vieille idée qui réside dans l'esprit des gens et selon laquelle le missionnaire est le prêtre qui se rend en Afrique pour convertir les indigènes de la brousse.

"Chaque chrétien a un devoir de missionnaire dans son propre milieu, de même que chaque paroisse est une véritable mission dont le but est de christianiser le monde."

Le R.P. Walsh, de la Société des Pères du Verbe Divin, et curé de la paroisse anglophone St-Patrick de Granby a été le premier conférencier à entretenir les membres Kiwanis sur les missions catholiques.

"Nous avons tous beaucoup de travail à accomplir de par notre qualité de chrétien, de préciser le Père Walsh. Encore aujourd'hui, la majorité des habitants du globe ne connaissent pas le Christ."

Le prêtre catholique a ensuite énuméré brièvement le travail missionnaire accompli par les prêtres du Verbe Divin.

De son côté, le Rév. I.M. Lidstone, a rappelé que le Canada a été longtemps une mission de l'Eglise Anglicane d'Angleterre.

En redéfinissant le sens du mot "mission", le Rév. Lidstone a précisé que les responsables de paroisses importantes, telles celles de Granby, devaient oeuvrer comme missionnaires, à l'occasion, pour venir en aide à des paroisses voisines de moindre importance.

En incitant chacun à reconnaître son rôle de missionnaire, le représentant de l'Eglise Anglicane a rappelé que le premier rôle du chrétien consiste à faire connaître la Bible dans sa propre famille.

Le représentant de l'Eglise Unie du Canada, le Rév. Cyrill Foggo, a expliqué l'historique de son Eglise qui est essentiellement canadienne. L'Eglise Unie a été fondée au Canada, en 1925, afin de permettre l'union de toutes les communautés protestantes, quel qu'en soit le nombre de fidèles.

L'Eglise Unie fait son apostolat uniquement au Canada. Les missionnaires qui sont envoyés à l'étranger y travaillent, non pas dans le but de faire connaître l'Eglise Unie du Canada mais bien dans le but de venir en aide aux Eglises locales dans l'optique de christianiser les gens.

M. Ernest Duquette les recevra

Les constructeurs visiteront le Centre d'apprentissage ce soir

GRANBY - Les entrepreneurs en construction des comtés de Brome, Missisquoi et Shefford auront l'occasion de visiter le Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby, à l'issu du souper qui les réunira à la cafeteria du Centre, à 6h. 30, ce soir, sous la présidence de M. Jacques Mailloux, président de l'Association des entrepreneurs en construction de ces trois comtés.

M. Ernest Duquette, directeur du Centre, et Me Michel Dion, secrétaire de la Fédération de l'industrie de la construction de la province de Québec, se joindront au groupe des entrepreneurs.

M. Duquette présentera un exposé sur le fonctionnement du Centre d'apprentissage et ses buts avant d'en faire visiter les différents ateliers aux entrepreneurs.

Au moment de la visite, des cours du soir seront dispensés dans quatre des ateliers.

Quant à Me Michel Dion, il élaborera sur les avantages pour une association locale d'appartenir à la Fédération provinciale. Il devrait également expliquer quelques-uns des principaux projets qu'étudie actuellement la Fédération.

RECRUTEMENT

Cette activité que sera la visite des différents ateliers du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby, entre dans le programme de la semaine de recrutement lancée par l'Association des entrepreneurs en construction de Brome, Missisquoi et Shefford, lundi le 14 février.

M. Jacques Mailloux, président de l'Association, explique que la visite est organisée à l'intention de tous les entrepreneurs des trois comtés, qu'ils soient ou non membres de l'Association.

Principal responsable de la campagne de recrutement, M. Jacques Mailloux nous a révélé qu'une vingtaine de nouveaux membres ont déjà joint les rangs de l'association. Près de la moitié d'entre eux sont de la région de Cowansville.

Plusieurs anciens membres ont déjà accepté de renouveler leur appartenance à l'Association des entrepreneurs en construction des comtés de Brome, Missisquoi et Shefford.

Les entrepreneurs intéressés pourront se renseigner sur les buts de l'organisme et y adhérer même lors de la rencontre de ce soir.

Soirée de la St-Patrice organisée par les Kiwaniens, pour le 15 mars

GRANBY.- Un projet, le premier du genre à être réalisé par les Kiwaniens, prendra forme le 15 mars prochain, à l'occasion d'une soirée dite de la St-Patrice.

En effet, les clubs Kiwanis de Granby et de Waterloo ont décidé de conjuguer leurs efforts et d'organiser une soirée publique, à laquelle jeunes et moins jeunes sont cordialement invités.

Elle aura lieu à la salle Le Tourbillon, près de Warden et vers 11 heures, le soir, un goûter sera servi à tous les participants.

M. Frank Davignon, du Kiwanis-Granby, préside le comité d'organisation pour la section granbyenne. M. Bill Johnston est président du club de Waterloo, tandis que M. Willie Desnoyers préside le club de Granby.

D'autres renseignements seront bientôt apportés au sujet de cette soirée à laquelle prendront part plusieurs centaines de citoyens, prévoit-on.

Les négociations avec Glomus Inc. débuteront jeudi

GRANBY- Des négociations débuteront jeudi le 17 février, en soirée, en vue de la signature d'une première convention collective de travail entre la compagnie Glomus Inc. et le syndicat qui groupe les employés de cette compagnie.

Le Syndicat national des employés de Glomus Inc. (CSN) groupe environ 25 personnes. Il a récemment reçu son certificat d'accréditation de la Commission des relations de travail du Québec.

Jeunes voleurs...

On les conduit dans une maison de redressement

GRANBY- Les limiers de la Sûreté municipale de Granby ont finalement mis la main sur les auteurs de quelques vols qui avaient été commis depuis quelque temps aux établissements de la firme St-Paul Construction, sis sur la rue St-Charles, autrefois connu sous le nom des Produits de Ciment Grandmont.

Il s'agit de cinq garçons qui avaient défoncé les machines distributrices de liqueurs douces pour y voler la monnaie. Les cinq coupables, dont l'âge varie entre 8 et 10 ans ont comparu devant la Cour du Bien-Etre social accompagnés de leurs parents.

Par suite de leur comparution, il a été décidé que les gamins seraient envoyés dans une maison de réhabilitation.

A St-Eugène

Conférence du Docteur "Jim"

GRANBY -- Grâce à l'initiative des forums Matt Talbot, un conférencier de marque, le docteur "Jim", sera invité à donner une conférence, dimanche soir, le 20 février, à 8 heures p.m, au sous-sol de l'église St-Eugène.

Le Dr. "Jim" est connu à travers toute la province, par ses conférence sur l'alcoolisme.

Il fut d'ailleurs lui-même un alcoolique, ce qui l'amena à mener une vie désorganisée et pas comme les autres.

Il a su vaincre son propre problème de l'alcoolisme, en faisant des efforts constants

Le conférencier ne manquera pas d'intéresser son auditoire et c'est pourquoi tout le monde est invité à ce forum sur l'alcoolisme. Il faut faire salle comble. L'entrée est gratuite.

Films sur le cancer

GRANBY -- La Société canadienne du cancer, section de Granby, tiendra une importante réunion d'information jeudi, le 17 février à 8h.30 au sous-sol de l'église de la paroisse Immaculée-Conception, rue Denison.

Des films éducatifs inédits seront montrés. Le Dr Arthur Lavigne, gynécologue et conseiller médical de l'organisme, répondra aux questions que les auditeurs lui poseront.

M. Jean-Guy Gauthier, représentant de la Société canadienne du cancer, de Montréal, sera également présent.

Autres nouvelles de Granby à lire en page treize

AVIS

M. Michael CAMPBELL
452 rue King - Granby

Désire aviser sa clientèle qu'il a discontinué son bureau d'assurance générale et qu'il est maintenant ajusteurs d'assurance pour un bureau local d'ajustement. Il profite de l'occasion pour remercier les clients qu'il a eu le plaisir de servir au cours des dernières années.

BINGO
de la fédération des oeuvres paroissiales St-Luc
TOUS LES MERCREDIS SOIRS
GROS LOT
sous-sol de l'église St-Luc
à 8.00 Hres P.M.
Admission: 50¢

PALACE
A L'AFFICHE ce SOIR!
9.25P.M. Everbody's Going a-Go-Go! METROCOLOR
When the BOYS meet the GIRLS
CONNIE FRANCIS
HARVE PRESNELL
SAM THE SHAM AND THE PHARAOHS
HERMAN'S HERMITS
AU MEME PROGRAMME
7.25P.M. LES JEUX DE L'AMOUR ET DE LA GUERRE
JULIE ANDREWS
JAMES GARNER

HOTEL MONT-SHEFFORD
GRANBY
JEUDI 17 FEVRIER
VENDREDI 18 FEVRIER
SAMEDI 19
SPECTACLES: 10.00 - 12.30
Aucune réservation
REVUE DANS LE VENT
TOLALI-ROLALO
avec
DENISE FILIATRAULT & Benoit Marleau
DOMINIQUE MICHEL & André Fontaine
et leurs musiciens

Ce soir, à l'assemblée de la Régionale

A quel endroit sera érigé le campus polyvalent de Granby?

GRANBY- L'établissement d'un système d'enseignement polyvalent au niveau secondaire pour la ville de Granby et tout le territoire de la Régionale Meilleur se concrétise de plus en plus. La phase de la construction des écoles polyvalentes dans les trois secteurs de Granby, St-Césaire et Waterloo, en plus de l'utilisation des locaux déjà existants sera le prochain pas à accomplir par suite de la présentation, il y a quelques semaines, du volumineux rapport du comité des devis pédagogiques.

Il importe maintenant de choisir les sites où ériger les nouveaux immeubles et de nommer les architectes qui auront la responsabilité de préparer les plans de construction selon les besoins mentionnés dans le rapport des devis pédagogiques.

Déjà depuis quelque temps, les commissaires de la Régionale, sous la présidence de Me Bernard Légaré, ont visité dans la ville de Granby quelques sites susceptibles d'être choisis comme pour le campus scolaire de Granby. Un rapport sur ces études sera sans doute fait ce soir, alors que les membres de la Régionale se réuniront à l'heure et à l'endroit habituels.

On ignore cependant si on décidera immédiatement de procéder à l'achat d'un terrain précis. Il semble que cette procédure pourrait être retardée sans inconvénient, étant donné que des options auraient été prises sur plusieurs des terrains visités qui répondraient le mieux aux exigences.

Parmi les item inscrits à l'agenda de la réunion de ce soir on peut également prévoir l'engagement des architectes qui seront affectés aux travaux de construction proposés dans le rapport des devis pédagogiques, que ce soit pour l'aménagement d'un campus polyvalent à Granby, la construction d'écoles à St-Césaire et Waterloo ou l'agrandissement des locaux déjà existants, tels les écoles secondaires Sacré-Coeur et Immaculée-Conception de Granby.

CAMPUS ETUDIANT

Le campus étudiant qui sera érigé à Granby et pour lequel un terrain devra être acquis dans un avenir rapproché, sera appelé à recevoir 2,500 étudiants du niveau secondaire, tant chez les garçons que chez les filles.

La clientèle scolaire de 2,500 étudiants et étudiantes prévue sur le campus sera divisée en deux groupes principaux.

Pour le premier cycle, il y aura des cours académiques réguliers (770 élèves) et des cours d'initiation au travail - (230 élèves).

Le deuxième cycle recevra les 1,500 autres étudiants. Le cours de métier accueillera 525 élèves; le cours d'initiation au travail, 345 élèves; et 630 étudiants s'inscriront aux cours académiques réguliers.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Le pénitencier va recevoir ses premiers détenus le 28 février

M. Gérald BRENNAN, dans une cellule
(Photo: Studio Eclair)

COWANSVILLE -- M. Gérald Brennan, directeur général de l'Institution pénitentiaire de Cowansville a annoncé que les premiers détenus seraient probablement accueillis dans le nouveau complexe correctionnel à compter du 28 février.

Le directeur général a également signalé aux journalistes, réunis au pénitencier à l'occasion d'une visite officielle hier, que la sélection des 35 premiers prisonniers que l'on recevra en premier lieu, était maintenant terminée.

On sait que cette sélection a été faite en vertu de certains critères établis par des officiers de classement, qui se sont efforcés de dénombrer des prisonniers présentant les meilleures aptitudes de réhabilitation.

On a en outre considéré l'âge des détenus, de même que l'importance de la peine qu'ils ont à purger.

ADMISSION

A leur arrivée, les 35 détenus seront dirigés vers un bâtiment spécialement conçu dans l'optique de les adapter au nouveau système.

Ils subiront plusieurs tests et auront des entrevues dont le but est, d'une part, de faire connaitre leurs aptitudes en ce qui concerne le métier qu'ils exerceront une fois intégrés dans la prison proprement dite, et d'autre part, de les mettre au courant de l'ordre d'ensemble qui régit le complexe correctionnel.

Après deux semaines, les détenus seront prêts à habiter les locaux qui constituent la prison, et à participer à son roulement.

Il s'agit d'un précédent au Canada et jamais auparavant un tel système n'a été mis à l'essai.

LE PENITENCIER

Le pénitencier en lui-même comprend 21 bâtiments, dont quatre blocs d'une capacité totale de 432 cellules, si l'on fait abstraction des 35 cellules du local d'admission.

On peut y garder 467 détenus, mais il appert que l'on maintiendra ce nombre à 450 afin de laisser quelque place pour d'autres détenus qui pourraient y être amenés advenant une émeute, ou quelque chose du genre, dans une autre prison.

Les prisonniers seront dirigés à l'institut pénitentiaire, après l'arrivée du premier contingent de 35, par groupe de 25 qu'on accueillera chaque mois. On croit généralement qu'il devra s'écouler un an et demi avant que la population de détenus n'atteigne son maximum.

Les premiers arrivés feront office de pionniers, et avec l'aide des agents de correction, travailleront à mettre la dernière main à l'installation, effectuant certains travaux mineurs, comme le peinturage.

On prévoit également leur contribution, qui deviendra plus importante à mesure que leur nombre sera augmenté par l'arrivée de nouveaux contingents, à la marche de l'organisation dans des domaines tels les cuisines et la mécanique.

LE PERSONNEL

Le personnel s'élève actuellement à 155, dont 57 agents de correction. On prévoit toutefois que ce nombre pourra atteindre le chiffre de 242.

Relativement jeunes, les agents de correction ont d'abord reçu un cours de formation théorique d'une durée de deux mois. Par la suite, les agents ont été mis en contact avec des institutions des trois genres, c'est-à-dire à sécurité maximum, médium ou minimum.

Bien que leur expérience pratique ne soit pas aussi élevée actuellement que certains gardes d'autres prison, leurs connaissances théoriques leur donnent de meilleurs avantages.

LES SERVICES

Plusieurs services ont été mis à la disposition des détenus, dont un hôpital, un gymnase, des ateliers et autres. On prévoit également une série de cours qui permettront au détenu de poursuivre ses études primaires à la prison même, et secondaires par correspondance, dans lesquelles les guideront des professeurs qualifiés.

Le détenu pourra également, selon les normes établies, apprendre un métier et collaborer activement au système.

Du côté des divertissements, les détenus auront la possibilité de s'adonner à des passe-temps, comme la musique, la peinture, le travail sur cuir. Ces derniers produits pourront être achetés par les visiteurs ou le personnel.

CONCLUSION

Somme toute, comme l'a souligné M. Brennan en faisant visiter les locaux, il en coûte de $3,200 à $3,600 annuellement pour garder un détenu.

Avec tout son dispositif ultra-moderne, ses chaufferies, ses cuisines, ses générateurs, l'Institution de Cowansville "est la plus belle et la plus moderne au Canada", tel que l'a souligné le directeur général de la prison.

Tous ses services ont été créés de telle sorte qu'elle peut subvenir à l'entretien et à la marche de trois autres complexes pénitentiaires.

Il appert que ces constructions ont été édifiées dans l'optique d'en créer d'autres à proximité, en faisant usage de service commun.

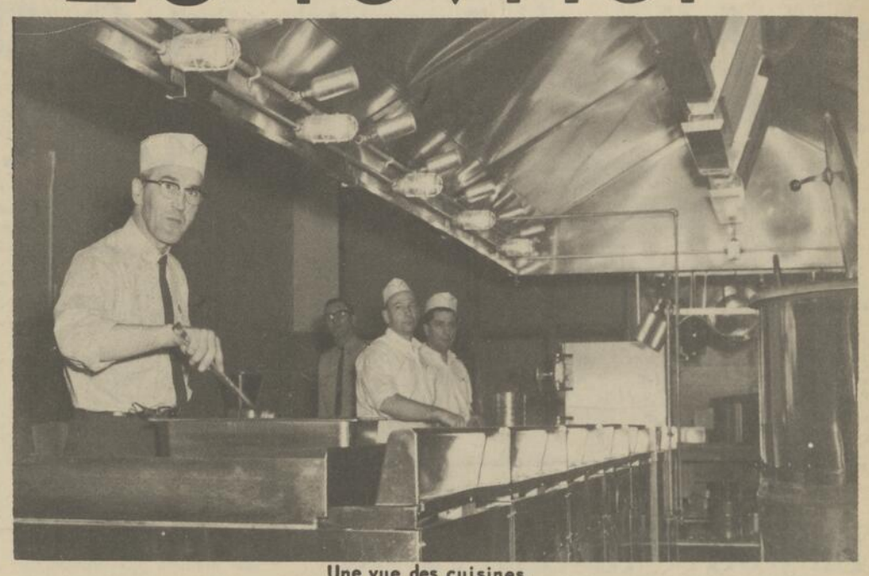

Une vue des cuisines.
(Photo: Studio Eclair)

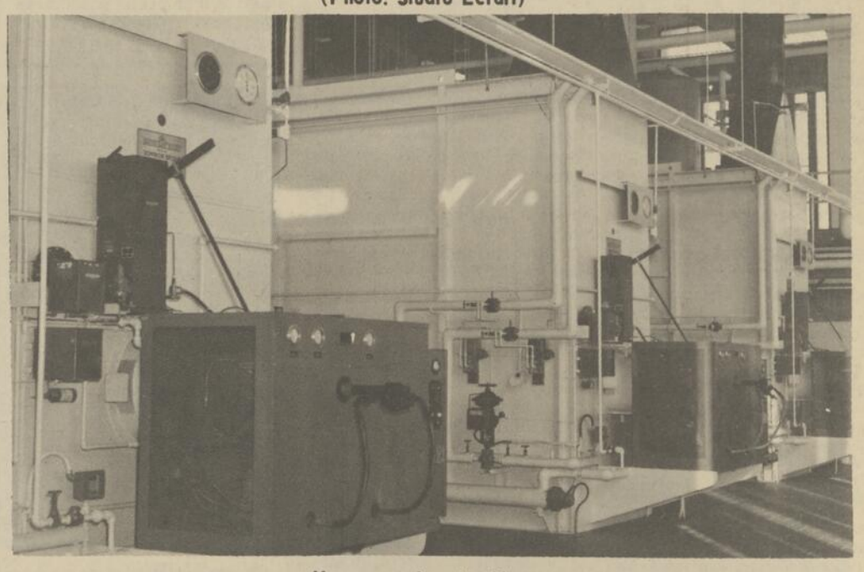

Un aspect des chaufferies
(Photo: Studio Eclair)

Audition en prévision du scrutin prévu à la Vilas

COWANSVILLE -- L'éligibilité de certaines personnes à voter lors du scrutin secret qui aura lieu parmi les employés de Vilas Furniture (Plan de Cowansville) fera l'objet d'une séance d'audition qui aura lieu aux bureaux de la Commission des relations de travail du Québec, à Québec.

Cette séance d'audition a été fixée péremptoirement à jeudi le 17 février, à 10h. 30.a.m.

Le Syndicat national des employés de Vilas Furniture (Plan de Cowansville) a déjà déposé une requête en reconnaissance syndicale auprès de la Commission des relations du travail.

La Commission, pour sa part, a décidé de la tenue d'un vote secret à une date qui n'a pas encore été déterminée. La prochaine séance d'audition établira si certains des employés ont droit ou non de voter lors du scrutin secret.

Plus de
200 modèles de
BOUQUETS DE MARIAGE

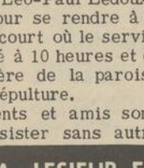

FLEURS
POUR TOUTES OCCASIONS
Maison Montcalm
FLEURISTE
210 York Granby
372-3925

REMERCIEMENTS

LEMAY -- La famille Auguste Lemay désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Auguste Lemay, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites sympathies services rendus ou assistance aux funérailles.

NECROLOGIE

DRUMMONDVILLE -- A Drummondville le 15 février 1966 à l'âge de 79 ans est décédé Mme Léon Bombardier, née Emma Houle demeurant à 458 Boul Bernard à Drummondville Les funérailles auront lieu le 18 février, vendredi.

Le convoi funèbre partira des salons Léo-Paul Ledoux, à Valcout pour se rendre à l'église de Valcourt où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la paroisse lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettrage — Sculpture
Installation — Restauration
818 Principale Granby
Tél.: 378-7388
Voyez notre choix imposant

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS 223 PRINCIPALE
FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

Assemblée syndicale à Marieville

MARIEVILLE (DNC)- L'assemblée mensuelle du Conseil du travail de St-Jean aura lieu jeudi soir à 8h. p.m. à l'Hôtel Monnoir. Les membres de cet organisme seront reçus par le local 6,315 des Métallurgistes unis d'amérique qui représente les employés de Southern-Deming à Marieville.

On sait que l'exécutif de ce syndicat se compose de MM. René Poulin, président; Jean-Paul Ravenelle, vice-président Normand Campbell, secrétaire-trésorier; Claude Racicot secrétaire-archiviste et Yvan Benoit, secrétaire financier.

$100 d'amende à un chauffard

COWANSVILLE -- Paulin Lebreux, de Cowansville, a écopé de deux amendes de $50, après avoir reconnu sa culpabilité a deux accusations, l'une de délit de fuite et l'autre de facultés affaiblies au volant devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de Justice de Sweetsburg, à Cowansville.

Les deux choses qu'on lui a reproché remontent au 18 janvier 1966, date à laquelle Lebreux serait entré en collision avec une autre auto, à Sweetsburg, pour ensuite s'enfuir alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

A défaut de paiement, il devra purger deux peines d'un mois de prison.

Permission accordée

CHAMBLY (DNC) -- La direction du Centre récréatif de Chambly Inc. a vu sa demande acceptée, par la commission scolaire pour l'organisation d'une danse avec buffet et boisson. Cette danse aura lieu dans une des salles de la commission le 19 mars prochain. La demande a été acceptée à condition qu'on y accepte les adultes seulement et, que le Centre Récréatif de Chambly voit à une scrupuleuse observance des règlements de la Régie des Alcool du Québec.

Echos de la Commission scolaire de Chambly

CHAMBLY (DNC) -- Dans le but de rendre le téléphone, installé à l'école Ste-Marie, plus accessible au public le commissaire Gérard Herron a suggéré qu'il soit placé, entre les deux salles du sous-sol au lieu de le placer sur le grand plancher d'entrée. Le secrétaire de la commission scolaire a donc été autorisé à communiquer avec la Compagnie de téléphone Bell, pour que le changement s'effectue.

Au cours d'une prochaine assemblée, les commissaires étudieront la question d'achat d'ameublement, pour la nouvelle école Salaberry.

A la suggestion du commissaire, M. Marc L. Gaudreau, la Commission scolaire fournira gratuitement une salle additionnelle, au sous-sol de l'école Ste-Marie, lors de manifestations requérant un tel service.

Une proposition du commissaire Edmond Tremblay à l'effet que l'architecte Gilles Larose soit autorisé à faire installer, par le contracteur général, un système de lumière d'urgence dans le gymnase et dans la salle à manger, qui sert aussi de vestiaire, de l'école Salaberry, actuellement en construction a reçu l'approbation des commissaires.

Le ministère de l'Education a fait parvenir une lettre à la commission scolaire, relativement à un octroi de 70% sur le transport des élèves; le montant se chiffre à $17,257. Les comptes du fonds administratif, pour le mois de janvier, se chiffrent à $100,068.38 et ceux du fonds capital s'élèvent au montant de $186,218.76; le paiement de ces comptes a été approuvé et ils seront payés.

Une Semaine scoute aura lieu à Farnham

FARNHAM (DNC) -- La troupe scoute St-Romuald de Farnham dévoile la liste des diverses manifestations qui se tiendront, pendant la Semaine scoute à Farnham.

Cette Semaine scoute débutera samedi le 19 février, à 8.30 heures p.m. par une danse, au Club de chasse et pêche. L'orchestre de Denis Monast fera les frais de la musique de cette soirée, à laquelle sont invités tous les parents des scouts et louvetaux, les amis des scouts et tout le public en général.

Dimanche, le 20 février, tous les scouts et louvetaux ainsi que les guides et jeannettes de la ville de Farnham assisteront à la messe de 5 heures, à l'église St-Romuald. Une invitation toute spéciale est lancée à cette occasion, aux parents d'accompagner leurs enfants à cette messe. Mardi, le 22 février, tous les scouts et louvetaux porteront leur uniforme en mémoire de leur fondateur, Lord Baden Powell. Une fête surprise, aux locaux des scouts et louvetaux clôturera cette Semaine scoute, vendredi, le 25 février. C'est ce que nous annonçait François Draiville, chef de groupe.

Beloeil au Carnaval

BELOEIL (DNC) - Comme une foule de citoyens de toutes les parties du Québec, les Beloeillois vont au grand Carnaval de Québec ! Du moins les jeunes veulent y aller !

C'est ainsi que le "Club 14-19" organise une excursion au Carnaval de la Vieille Capitale, dimanche prochain, le 20 février.

Il y aura messe en l'église Sainte-Maria-Goretti, à 7.00 a.m., puis rendez-vous sur la place Dominion pour le départ à 8.00 a.m. Le retour de Québec s'effectuera à 10.00 p.m.

Michel Champagne, l'un des animateurs 14-19, est prêt à répondre à toutes demandes d'information à 467-3926.

Siège à Henryville

HENRYVILLE.- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation désignée sous le nom de "Henryville Trailers Manufacturing Ltd.", avec un capital total de $100,000, divisé en 750 actions ordinaires de $100 chacune et en 250 actions privilégiées de $100 chacune.

Le siège social de la compagnie est à Henryville, district judiciaire d'Iberville. Son but est de faire le commerce de roulottes, maisons-mobiles, remorques, automobiles, moteurs, machines et tous leurs accessoires et parties.

La neige responsable de pannes d'électricité

COWANSVILLE.- La dernière tempête de neige a occasionné des pannes d'électricité dans quatre localités du comté de Missisquoi.

C'est le cas de Stanbridge-Est, Brigham, Farnham Est et Dunham.

Il semble que le poids de la neige ait fait ployer des branches d'arbres qui en appuyant contre les lignes de transmission aient provoqué des courts-circuits.

Une réunion de la JOC à Cowansville ce soir

COWANSVILLE -- La section féminine de la JOC de Cowansville a élaboré un programme de cours dont le premier aura lieu mercredi soir, à compter de sept heures 30, au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse à Cowansville.

Le conférencier invité sera M. l'abbé Gérard Bossé, de Granby, aumônier régional de la JOC, qui parlera de la psychologie des garçons et des filles.

Pour de plus amples renseignements, appelez à 263-1736.

Toutes les jeunes travailleuses de Cowansville sont invitées à se rendre à cette session d'étude.

Décès de Mme L. Bombardier

VALCOURT -- Mme Léon Bombardier, né Emma Houle, est décédée, hier, à Drummondville, à l'âge de 79 ans. La défunte habitait à 548 Blvd Bernard à Drummondville.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. Léo Bombardier et Mme Albert Roy (Simone) de Drummondville; M. Conrad Bombardier, de Valcourt, Mme Aimé Lévesque (Claire) de Valcourt également et Mme Henri Martin (Constance), de Lawrenceville.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Léo-Paul Ledoux, de Valcourt et les funérailles auront lieu vendredi matin, à 10 heures, en l'église de Valcourt. L'inhumation se fera au cimetière paroissial de Valcourt.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Réception des scouts de langue anglaise

FARNHAM -- Une initiative qui mérite d'être soulignée se concrétisera dimanche prochain, le 20 février, à Farnham

En effet, il y aura réception des scouts de langue anglaise, à la messe de cinq heures.

L'invitation leur a été faite par la troupe scoute de St-Romuald.

La salle des visites. A noter que les trois personnes que l'on y aperçoit sont des reporters... et non des détenus... (Photo: Studio Eclair)

On voit ici la salle à dîner du pénitencier.
(Photo: Studio Eclair)

Une réunion des syndiqués de Vilas ce soir à Cowansville

COWANSVILLE -- Le Syndicat national des employés de Vilas Furniture (Plan de Cowansville) CSN tiendra une importante assemblée générale à 7h. 30, ce soir, en la salle de l'édifice des Chevaliers de Colomb, à Cowansville.

M. Paul-E. Petit, directeur général de la Confédération des syndicats nationaux pour la région de Montréal, sera alors présent.

M. Petit remplacera M. Marcel Pépin, président de la CSN qui, en compagnie de Me Robert Sauvé, secrétaire général, doit se rendre à Ottawa aujourd'hui, pour présenter le mémoire annuel de la CSN au gouvernement fédéral et rencontrer le ministre fédéral du Travail, M. Nicholson, au sujet de Radio-Canada.

Réceptions - showers - noces - banquets
2 salles spacieuses à louer
Danse tous les samedis soir
Prix de la salle $40.00 par réception
SALLE SAX-B
Saxby Corner – Route 1, chemin Waterloo
Pour réservation ou préparation de buffet:
Mme Alain Rivest, 372-2209

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

MERCREDI, LE 16 FEVRIER 1966

Echos maskoutains

ST-HYACINTHE -- Le club des Lions de St-Hyacinthe fêtera bientôt ses 7 années d'existence active dans notre région.

Le juge Théo Fontaine, a rappelé une anecdote amusante à Me Claude Wagner, lors de l'inauguration du Palais de justice local, du temps qu'il occupait le poste de procureur de la couronne. Une jeune fille de moeurs légères fut appelée à témoigner en présence de M. Wagner et fournit une déposition quelque peu douteuse. A l'avocat de la Couronne qui lui faisait remarquer qu'elle ne semblait pas trop gênée, elle qui pourtant s'était proclamé une jeune fille ingénue au cours de son témoignage, elle répliqua "Avec vous Me Wagner, ce n'est pas la même chose..."

Les diverses maquettes qui ont été exposées par Radio-Canada lors d'une exposition scientifique tenue à Montréal ces jours-ci, sont les mêmes qui ont été présentées au cours de l'exposition du club d'astronomie local, à St-Hyacinthe, il y a de celà un an. On peut donc dire que nos astronomes vont de l'avant...

Me Gill FORTIER

Me Gill Fortier sera l'invité du club des Lions

ST-HYACINTHE.- Le Club des Lions de St-Hyacinthe, organise pour mercredi le 23 février prochain, au Grand'Hôtel de St-Hyacinthe, un soupercauserie qui réunira ses membres et leurs invités des autres clubs sociaux et des milieux d'affaires de la région.

Le Conférencier invité à cette occasion sera Me Gill Fortier, secrétaire de la Régie des rentes du Québec, qui parlera de cet organisme et de ses implications futures pour la nation québécoise. Me Gill Fortier est le fils de Madame Honorius Fortier et le frère de Me Jean Fortier, de St-Hyacinthe.

Nous publions quelques notes biographiques sur Me Fortier.

ETUDES SECONDAIRES:

Il fit son cours classique au Séminaire de Québec (1938-42) et au Séminaire de St-Hyacinthe (1942-46) Par la suite, il a obtenu son Baccalauréat es arts de l'Université de Montréal en juin 1946.

ETUDES UNIVERSITAIRES:

La Faculté de Droit de l'Université Laval l'accueillit en 1945, une Licence en Droit lui a été accordée en juin 1949 et il fut admis au Barreau de la Province de Québec en juillet 1949 et nommé Conseil en Loi de la Reine en 1965.

CARRIERE:

Il fit sa pratique privée à Québec de 1950 à 1953 comme membre de l'étude Germain, Pigeon, Thibodeau & Fortier.

Il fut conseiller juridique à l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie en 1953 à 1963; secrétaire et conseiller juridique de Les Prévoyants du Canada 1963-65; secrétaire de la Régie des rentes le 1er août 1965, et professeur en droit des assurances à la Faculté de droit de l'Université Laval depuis 1962.

UNE JEUNE FILLE DE 17 ANS EST BLESSÉE DANS UNE COLLISION

RICHELIEU -- Une jeune fille de 17 ans a été blessée au cours d'une collision d'automobiles, vers 1h.30 p.m. à Richelieu sur la route numéro 1. Il s'agit de Mlle Louise Audet, 17 ans, de St-Jean-Baptiste de Rouville.

Elle se trouvait en compagnie de M. Réjean Bienvenue de la même localité, âgé de 21 ans, lequel était au volant d'une voiture de marque Volkswagen 1962 qui a été endommagée pour $150.

L'autre voiture qui a participé à l'accident était conduite par M. Roger Cayer, âgé de 25 ans, du rang du Ruisseau Barré, à Marieville.

Une soirée récréative est prévue

ST-HYACINTHE.- Une soirée récréative sera organisée par le Conseil du l'unité de réadaptation pour alcooliques, samedi, le 19 février, à 8h. 30 p.m.

A cette occasion, un buffet froid sera mis à la disposition des personnes présentes.

Un exhibit de grande valeur sera présenté

ST-HYACINTHE.- Le Centre d'insémination de Québec présente au Salon national de l'agriculture jusqu'au 17 février 1966, un exhibit d'une très grande valeur éducative.

En plus d'un stand illustrant les progrès techniques réalisés par le Centre depuis sa création et ses disponibilités actuelles, cinq taureaux, un de chacune des quatre races laitières les plus populaires au Québec, et un taureau Hereford sont en montre au sous-sol de l'Aréna Maurice Richard. Ces reproducteurs, tant par leur généalogie que par leur conformation, se classent parmi les meilleurs de leur race respective.

Les adeptes de l'insémination et tous les agriculteurs intéressés à l'amélioration de leur troupeau ont avantage à visiter cette exhibit où ils peuvent se procurer tous les renseignements sur l'organisation des clubs d'insémination et les conditions requises pour en faire partie.

CES COUPONS NE SONT PAS TRANSFÉRABLES

ST-HYACINTHE.- Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation rappelle aux cultivateurs et aux vendeurs de grains et de moulées que les coupons d'aide du gouvernement ne sont pas transférables.

Les coupons que reçoivent les agriculteurs portent un numéro et sont enregistrés au nom de celui qui les a demandés. Il est interdit de les donner ou de les vendre à un autre.

Plusieurs vendeurs de grains et de moulées font des ventes en dehors de leur territoire immédiat en rapport avec la mesure d'assistance fédérale-provinciale pour venir en aide aux agriculteurs. La direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation rappelle que ces vendeurs doivent être en mesure d'identifier l'acheteur qui signe le coupon et le donne en paiement de ses factures. Le vendeur engage sa responsabilité puisqu'il doit lui-même contresigner ce coupon.

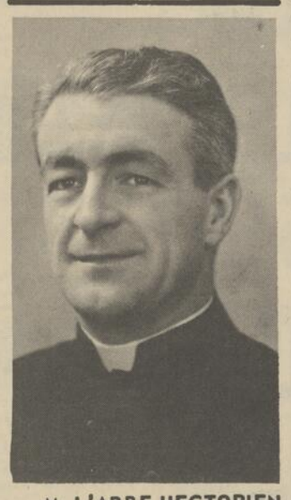

M. L'ABBE HECTORIEN CHAPDELAINE, V.F., sera le conférencier invité à l'occasion d'une réunion des Foyers Notre-Dame, de St-Hyacinthe, mardi, le 22 février à 8h.30 p.m. au soubassement de la Cathédrale. On sait que M. l'abbé Chapdelaine est le curé de la paroisse St-Romuald, à Farnham. Il entretiendra son auditoire sur l'éducation des enfants et adolescents. Sa causerie aura pour titre, "Le réveil des parents". Une messe communautaire célébrée dans la cathédrale même suivra cette manifestation. La direction du groupement adresse une cordiale invitation à toute la population de St-Hyacinthe, à l'occasion de cette manifestation.

LES MEMBRES DU CLUB DES LIONS de St-Hyacinthe ont visité les locaux de la compagnie Goodyear Tire and Rubber, à la suite de leur dernier souper-causerie régulier. Le conférencier invité était à cette occasion M. Joe-A- Myers, gérant-général de cette usine. On reconnait sur la photo dans l'ordre habituel MM. André Loiselle, animateur; Denis Brodeur, president; Nick Mau, président de zone; Jean-Guy Gladu, autrefois vice-gouverneur; debout MM. Jean-Guy Brodeur, architecte et les nouveaux membres MM. Roch Prud'homme, ingénieur à la compagnie Volcano Ltée; Raymond Chassé, ajusteur d'assurances et Normand Gagné, président de Normand Gagné Mercury.

Au Québec en 1966-67

L'Education a la part du lion

QUEBEC (PC)—C'est encore pour l'éducation que le gouvernement du Québec dépensera le plus d'argent au cours de l'exercice financier 1966-67. Le budget brut du ministère de M. Paul Gérin-Lajoie se chiffre par $546,900,000.

A cette somme de $546,9 millions, il faut également ajouter une somme de $35 millions prévue par la loi permanente du financement des investissements universitaires, ce qui porte le budget total de l'éducation à $581.9 millions.

Cette somme comprend les remboursements faits par le gouvernement du Canada en vertu de plans conjoints toujours existants, ainsi que divers autres remboursements.

L'augmentation du budget brut du ministère de l'Education représente une somme de $96,581,700. Cette augmentation des dépenses est rendue nécessaire particulièrement par l'augmentation marquée des subventions aux commissions scolaires.

Les commissions scolaires du Québec qui ont reçu, pour le présent exercice financier une somme de $275,1 millions recevront, pour l'exercice financier 1966-67 une somme totale de $350.4 millions.

Les subventions d'équilibre budgétaire passent de $51 millions à $70 millions, celles pour le transport des élèves de $19 à $25.5 millions tandis que celles pour les classes spéciales sont portées de $1 à $3 millions.

Par ailleurs, toujours dans l'optique des subventions aux commissions scolaires, celles qui sont accordées pour la construction d'écoles secondaires polyvalentes seront augmentées à $95,4 millions.

Par contre, les crédits budgétaires bruts prévus pour les écoles d'enseignement technique et professionnel sont de l'ordre de $43,3 millions comparativement à $30,7 millions pour l'exercice financier 1965-66. Cette augmentation est due au fait que le ministère prévoit recevoir 36,000 élèves au lieu de 22,000 comme c'est le cas cette année.

Dans le cas des universités, en plus de $35 millions prévu par la loi permanente sur les investissements universitaires, elles recevront des subventions gouvernementales de l'ordre de $44.5 millions, soit $9 millions de plus que ce qui leur a été accordé pour la présente année universitaire.

Les organismes de loisirs de la province absorberont également une certaine part de l'augmentation des crédits du ministère de l'Education. Elles recevront en effet $179,400 de plus que ce qu'elles ont reçu au cours du présent exercice.

Le ministère de la Santé, qui est le deuxième plus important en ce qui regarde le budget, voit ses crédits bruts passer de $416 millions à $472.7, ce qui représente une augmentation de $56.7 millions.

L'assurance - hospitalisation et le traitement des maladies mentales absorberont à elles seules la majorité de cette augmentation du budget brut.

Au châpitre de l'assurance hospitalisation, on note une augmentation de 16 pour cent sur l'an dernier. L'assurance-hospitalisation et les services externes coûteront donc au gouvernement québécois, pour l'exercice financier 1966-67 une somme totale de $333.1 millions, comparativement à $282.6 millions pour l'exercice en cours.

Cette majoration résulte de l'accroissement des traitements et salaires du personnel hospitalier, de l'augmentation de la population, du nombre de jours d'hospitalisation et des constructions et agrandissements d'hôpitaux.

La plus forte augmentation à la Santé est cependant enregistrée dans le cas des traitements des maladies mentales. On prévoit dépenser, a cette fin, une somme de $60.3 millions.

La grande faiblesse de la confédération: la division économique du pays ~Kierans~

MONTREAL (PC) — Poursuivant la campagne qu'il a amorcée avec éclat contre les directives adressées par les Etats-Unis aux filiales de leurs sociétés nationales, M. Eric Kierans a souligné lundi l'incidence de ces directives sur la crise nationale au Canada.

M. Kierans a noté que la grande faiblesse de la confédération canadienne réside dans la division économique du pays. Et c'est précisément pour cette raison que les directives, qui sont "une violation de la souveraineté canadienne", intéressent au plus haut point le Québec.

Aussi longtemps, a dit le ministre de la Santé, que les Anglo - canadiens n'auront pas démontré par des actes sérieux qu'ils ont choisi le Canada et non sa disparition franche ou déguisée dans le grand tout étatsunien, la crise nationale ne saurait être résolue au Canada.

Et ces "actes sérieux" exigés par M. Kierans, ce sont notamment des mesures administratives et législatives pour contrecarrer les directives mais aussi la "canadianisation" de la vie économique, aussi bien que politique et culturelle du pays.

Durcissement

M. Kierans semble avoir radicalisé son attitude, déjà dure au départ, face aux directives. Il y a quelques jours encore, il affirmait que sa dénonciation portait non pas tant contre les directives elles-mêmes que contre le manque de réaction de la part des autorités canadiennes.

Lundi, en plus d'affirmer que les directives constituent, à ne pas s'y tromper, une violation de la souveraineté canadienne, l'ancien professeur de sciences économiques et président des Bourses de Montréal et Canadienne, s'est employé à démontrer que les directives sont également de nature à saboter le fonctionnement normal du capitalisme en le mettant au service de l'impérialisme économique.

"Les directives, a-t-il dit, sont fondées sur un principe selon lequel le gouvernement américain a le droit de dicter la politique des investissements et des réinvestissements, le système des achats et les opérations financières des compagnies canadiennes dans lesquelles plus de 10 pour cent des intérêts sont américains."

M. Kierans a dit qu'il n'acceptait pas de principe, "que ce soit pour moi-même, pour ma province, ou pour mon pays". Il a ajouté qu'il était très surpris du manque de fierté du gouvernement canadien, qui a autorisé ces arrangements, et la mollesse des sociétés internationales, qui se placent ainsi dans "la situation impossible d'avoir à servir deux maîtres dont les intérêts nationaux sont distinctement différents".

"D'un côté, a-t-il poursuivi, le gouvernement des Etats - Unis leur enjoint de mener leurs affaires de façon à provoquer une amélioration sensible de la balance américaine des paiements. D'un autre côté, une telle réorientation de leur activité va aggraver la situation de la balance canadienne des paiements. . . ."

M. Kierans a souligné que les compagnies internationales ne doivent pas s'attendre que les pays dans lesquels elles s'établissent s'ajustent à elles, mais qu'elles doivent au contraire s'ajuster aux règles politiques et aux objectifs économiques de ces pays d'adoption.

Darabaner est condamné à 7 et 2 ans de pénitencier

QUEBEC (PC)—Moise Darabaner, un homme d'affaires de 43 ans, de Québec, a été reconnu coupable, aujourd'hui, de conspiration pour frauder d'une somme de $115,000 la compagnie Junior Holdings, une petite société de placements de Québec.

Le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, l'a condamné à des peines d'emprisonnement concurrentes de sept ans et de deux ans.

Darabaner a été condamné à sept années pour conspiration en vue de frauder d'une somme de $110,000 et, sous un deuxième chef d'accusation similaire, mais pour une somme de $5,000, sa condamnation est de deux ans.

Darabaner était accusé d'avoir conspiré avec Gaston Constantin et Alfred Cyr pour frauder la compagnie Junior Holdings d'une somme de $5,000 et d'avoir conspiré avec Gaston Constantin pour extorquer $110,000 à la même compagnie.

Dans son jugement de quelque 80 pages, le juge Potvin déclare que toute hypothèse autre que la culpabilité de Darabaner doit être écartée avec certitude morale.

Il souligne qu'en présence des contradictions inexplicables, des affirmations impròbables et des absences de mémoire injustifiables de l'accusé, au cours du procès, celui-ci est indigne de confiance.

Le juge dit qu'il n'accorde aucune crédibilité quelconque à l'accusé et il dit que c'est sans le moindre doute et sans le moindre hésitation qu'il le reconnaît coupable.

Darabaner avait subi son procès en novembre dernier.

Procès de Raymond Denis

Me Pierre Lamontagne témoigne

OTTAWA (PC)—Quelques instants après qu'il eût commencé à témoigner hier, au procès de M. Raymond Denis, Me Pierre Lamontagne se vit aussitôt interrompre par le procureur de la défense demandant que le rôle du témoin lors de l'enquête sur l'extradition de Lucien Rivard soit examiné de plus près.

Les bras croisés, parlant avec assurance et clarté, M. Lamontagne a expliqué que le ministère de la Justice des Etats-Unis avait retenu ses services d'avocat afin d'obtenir l'extradition de Lucien Rivard, accusé à l'époque de trafic de narcotiques aux Etats-Unis et condamné aujourd'hui à 20 ans de pénitencier.

Au moment où le témoin plongeait la main dans sa serviette pour produire les lettres de Washington attestant qu'il avait servi comme agent du gouvernement américain dans cette affaire, l'avocat de la défense s'objecta aussitôt à ce que ces documents soient déposés à moins que l'on s'assure que les personnes qui les avaient écrits — dont, notamment, l'ex-procureur général américain Nicholas de B. Katzenback — soient appelées à témoigner.

Dans l'acte d'accusation porté contre Denis, M. Lamontagne est décrit comme "agent du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique". Par contre, selon Me Assaly, "la question de savoir si Me Lamontagne a agi en tant qu'agent ou comme simple solliciteur soulève un très sérieux argument juridique." L'avocat de M. Denis a fait savoir son intention d'apporter mercredi des arguments légaux sur ce point, mais en l'absence des jurés.

En levant la séance à la fin de la journée, le juge Frank Costello a demandé aux membres du jury de ne revenir que dans l'après-midi de mercredi, réservant ainsi la matinée à la discussion sur le point légal soulevé par la défense.

M. Lamontagne a consacré ensuite la majeure partie de son témoignage à expliquer les procédures entourant la demande d'extradition de Rivard par les Etats-Unis.

M. A.-J. Archambault a remboursé $625

LA PROVIDENCE -- Le secrétaire-trésorier de la municipalité de La Providence, M. Dominique Dupont, nous a signalé que M. A.-J. Archambault, autrefois trésorier de cette corporation, a remboursé à La Providence, un montant de $625 sur $660, en 1962. Celle-ci a obtenu remboursement par voie de mise en demeure.

On se souvient que La Providence a été déboutée en Cour supérieure pour un montant réclamé d'environ $1,100, sur $1,300.

Afin d'informer nos lecteurs le plus clairement possible sur la situation, nous publions le texte complet de la résolution votée par le conseil municipal de La Providence le 21 février 1962 à 8 heures p.m. que nous a fait parvenir M. Dupont.

"Après lecture de l'opinion légale de Me Adelstan Bouchard, avocat, dans le cas de M. A.-J. Archambault, il est proposé par le conseiller Bienvenue, secondé par le conseiller Lacroix et résolu unanimement d'autoriser Me Adelstan Bouchard, avocat, à prendre toutes les procédures nécessaires pour réclamer en justice de M. A.-J. Archambault, ancien secrétaire-trésorier de cette municipalité, une somme de $660 paraissant a un compte non détaillé, payé par le chèque no. 168 du 6 mai 1961; et une somme de $1,300, surplus de salaire dont M. A.-J. Archambault a été indument payé du 1er janvier 1961 au 30 juin 1961."

Un carambolage fait un blessé

ST-PAUL D'ABBOTSFORD - Un carambolage de voiture a fait un blessé sur la route numéro 1, vers 4h.40 p.m., à St-Paul d'Abbotsford. Trois automobiles ont participé à cet accident.

Le blessé conduisait le premier véhicule. Il s'agit de M. George Brown âgé de 28 ans, domicilié au 4040 de la rue Charleroy, à Montréal. Sa voiture de marque Volkswagen 1961 a subi des dommages de $200.

La voiture de M. Alcide Gingras, âgé de 54 ans et domicilié à 771 rue Ste-Hélène, Longueuil, a subi des dommages de $400. Elle est de marque Pontiac 1962.

Le véhicule de marque Mercury 1963, conduit par M. Georges Gibbs, domicilié à St-Paul d'Abbotsford, a subi des dommages de $50.

Des agents de la Sûreté provinciale de Saint-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage.

Laïcat franciscain

L'importance des réunions mensuelles a été étudiée

ST-HYACINTHE.- L'importance des réunions mensuelles de chaque fraternité a été étudiée à l'occasion d'une réunion des membres du conseil de zone du Laicat franciscain, au soubassement de l'église de la Cathédrale.

Cette rencontre fut convoquée par Me Denis Bellemare, présidente de ce conseil et Mlle Yvonne Péloquin, inf., remplissait son rôle de secrétaire en remplacant Mlle Gertrude Laurence, démissionnaire comme secrétaire.

Le Révérend Père Adjutor Desrosiers, o.f.m., était présent et Mlle Adélard Dutil, représentante du Comité diocésain. Des représentants de 13 fraternités assistaient également à cette rencontre.

Après la prière, la secrétaire fit la lecture des rapports des deux réunions précédentes; ensuite le Père Adjutor Desrosiers donna une explication de la feuille envoyée dernièrement aux Fraternités concernant la règle du laicat franciscain en conformité avec l'Evangile.

La discussion fut ensuite sur la tenue et l'importance des réunions mensuelles de chaque Fraternité pour se prolonger jusqu'à quatre hommes.

Mme Bellemare remercia les membres présents et leva l'assemblée par la prière. La prochaine réunion fut fixée pour la fin d'avril.

Mme A. Perreault devient présidente de la Villa des Frênes

ST-HYACINTHE.- Les membres de la Corporation de la Villa des Frênes Inc. ont élu leur premier conseil d'administration. Ce conseil est composé de Mme Antonio Perreault présidente; M. Mandus Bienvenue vice-président; M. Guy St-Onge, secrétaire-trésorier; Mme René St-Pierre. Mme Georges Chapdelaine, M. Julien Dallaire, M. René Teasdale, M. Paul Falcon, M. Léo Paul Turcot.

La Corporation a reçu du ministère du Bien-être et de la Famille l'autorisation de construire un foyer d'hébergement pour vieillards et personnes seules, d'une capacité de 74 lits.

L'architecte, nommé par la Corporation, est M. Simon Cayouette, de St-Hyacinthe. Le projet devrait se réaliser sous peu.

LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS-MAÎTRES LOCAUX ONT SIÉGÉ À MONTRÉAL

ST-HYACINTHE.- Le diocèse de St-Hyacinthe a été représenté à l'occasion d'une réunion du conseil d'administration de la Fédération des association Parents-maitres du Québec tenue à Montréal. Ces assises groupaient des délégués venus des 10 diocèses affiliés, représentant 25,000 éducateurs, parents et maîtres.

A l'occasion de la tenue de cette assemblée l'organisme a tenu à signaler au grand public les objectifs primordiaux du mouvement, soit le bien de l'enfant et le dialogue des parents et des maîtres.

La présence des parents et des maîtres permet ce dialogue: d'une part, les parents, premiers responsables de l'éducation sentent le besoin de multiplier les rencontres avec ceux qui les secondent auprès de leurs enfants; d'autre part, les maîtres reconnaissent la nécessité grandissante d'établir des contacts fréquents avec les parents, pour mener à bien le rôle supplétif qui est le leur.

De plus, ce dialogue des parents et des maîtres permet aux enfants de notre époque, de traverser avec le moins de préjudice, la période de transition que nous vivons actuellement.

La Fédération entend représenter une large portion des parents, groupée à l'intérieur des structures des Associations Parents-Maîtres de la province.

La Fédération des Associations Parents-Maitres est donc en mesure d'apporter une contribution positive à tous les organismes qui s'occupent d'éducation.

L'API entreprendra une campagne de recrutement

ST-HYACINTHE.- La régionale Richelieu-Yamaska de l'Association professionnelle des industries entreprendra une vaste campagne de recrutement auprès des entreprises de la région au cours des deux dernières semaines de février.

Au cours de l'année, l'API se propose de consacrer une attention particulière à son recrutement. Une première campagne a déjà été organisée dans la régionale voisine, soit celle des Bois-Francs, et a permis à cette dernière de doubler son nombre de membres. La régionale Richelieu-Yamaska s'est fixé un objectif de cinquante (50) nouveaux membres.

Cette campagne de recrutement est sous la présidence de M. Paul St-Onge, président de la régionale. Pour les fins de la campagne, la région a été divisée en trois secteurs, soit les secteurs de Sorel, Granby et St-Hyacinthe. Un responsable a été nommé pour diriger les opérations dans chaque secteur.

Pour la région de St-Hyacinthe, le responsable est M. Marcel Lemieux. Soulignons, enfin, qu'une quinzaine de recruteurs, choisis parmi les membres de l'A.P.I., ont accepté généreusement d'entrer en contact avec des entreprises et de leur fournir les informations nécessaires. Une documentation spéciale a été préparée à leur intention pour les fins de cette campagne.

Les recruteurs profiteront de cette occasion pour faire une enquête sommaire sur les divers problèmes régionaux auprès des chefs d'entreprise. Les résultats guideront l'API dans la préparation de son programme d'activités pour l'année en cours.

Une infirmière a été blessée

ROUGEMONT -- Une infirmière de Montréal a été blessée alors que sa voiture a dérapé vers 9h.30 p.m. sur la route numéro 1, près de Rougemont.

Il s'agit de Mlle Doris Cusson, 23 ans, 5750 rue Des Epinettes, Montréal. L'infirmière se trouvait au volant d'une voiture qui a subi des dommages évalués à quelque $400.

Des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage à cette occasion.

Les vélodromes de Dortmund, Berlin, et Cologne et Francfort sont à nouveau le lieu de rencontre des grandes vedettes du cyclisme venus de France, de Belgique, de Hollande et d'Allemagne pour participer aux fameux "six jours". L'ex-champion du monde, Rudi Altig qui gagne la coquette somme de (750 dollars) par nuit attire un public amateur nombreux venu aussi goûter l'atmosphère très spéciale qui règne dans les vélodromes pendant que les hommes font inlassablement leurs tours de pistes. Les orchestres se chargent de créer l'ambiance, des artistes connus se produisent au cours de ces soirées, des vedettes de cinéma font des tours d'honneur; on organise des compétitions avec primes entre les champions. Seuls les meilleurs ont quelque chance de sortir vainqueurs de cette épreuve d'endurance. Les autres sont impitoyablement écartés de cette dure compétition.

En Colombie-Britannique

Nouveaux sommets dans l'industrie minière

VANCOUVER (PC)—Derrière la façade d'un marché bourdonnant dans les titres miniers, l'argent est enfoui dans le sol de la Colombie - Britannique pour être récupéré ensuite plus rapidement que jamais auparavant.

"C'est bouleversant" s'est exclamé le ministre des Mines de cette province, M. Donald Brothers.

"Nous sommes dans la grande ligue", de commenter M. Tom Elliott, directeur de la Bourse des mines de la C.-B. et du Yukon.

"L'industrie minière de la C.-B. a atteint la maturité", a dit le président de l'Hydro B.-C. dans un récent rapport.

L'industrie minière a connu depuis cinq ans un essor sans précédent sur les côtes du Pacifique. C'est par millions que des capitaux ont été investis dans les mines de la C.-B. et du Yukon, ces capitaux venant des Etats-Unis, du Japon, de l'Est du Canada, du Chili, voire même d'Australie.

Les investissements publics dans l'industrie minière de la province ont atteint un nouveau record.

Au cours d'une interview, M. Brothers a dit que l'industrie minière venait actuellement au second rang après l'industrie forestière. Quelque 300 compagnies, dont 74 importantes sociétés, se sont livrées à de la prospection dans la province l'année dernière.

La production

La production minière pour l'année 1965 est évaluée à $174,000,000. Si on inclut la production pétrolière et gazifère, les chiffres atteignent $270,000,000 ce qui représente une augmentation de $10,000,000 sur l'année 1964.

Il y a seulement quatre ans, la production minière combinée ne s'élevait qu'à $180,000,000.

Le rapport de l'Hydro de la C.-B. note que de nouvelles mines ont été découvertes et mises en exploitation à un rythme sans précédent. L'économiste de l'Hydro souligne les facteurs suivants: 1. Plus de $30,000,000 ont été dépensés en C.-B. et au Yukon en travaux de prospection au cours des deux dernie-

(suite à la page 15)

Une exposition spéciale consacrée à l'art de la table vient de révéler au public hambourgeois en Allemagne les activités du "groupe 21". 21 producteurs européens se sont en effet réunis pour présenter leurs plus jolies créations sélectionnées par un jury spécial et qui portent le label. "Good Design". Il s'agit de services de tables, de bibelots, de couverts, d'ustensiles ménagers etc. Le "Groupe 21" comprend des firmes concurrentes, mais désireuses de poursuivre une publicité en commun. Il s'agit en effet des firmes allemandes Rosenthal et WMF (Wuttembergische Matallawarenfabrik), de trois maisons finnoises (Arabia, Hackmann & Co, Karhula Littala) de quatre firmes suédoises (Gustavsberg Gabriker, Kosta Glasbruk, Orrefors Glasbruk et Upsala Ekeby), des firmes danoises dans Disigns. L'association groupe d'autre part les firmes autrichiennes Neugzeughammer Ambosswerk et les Tiroler Glashutte, la firme anglaise Royal Worceste et la maison française Daum, la maison hollandaise Royal Leerdam et la maison Venini d'Italie. Les membres du jury international chargé de sélectionner les objets qui méritent le label "good design" dont notamment, le comte Bernadotte (Suède), le professeur Arnold Bode et Christian Wolters (Allemande fédérale), Lucienne Day et Lord Quensberry (Angleterre) Tapio Wirkkala (Finlande et Borjn Wiinblad (Danemark).

Au DOMINION vous obtenez une...
SAVEUR NATURELLE
et pour de bonnes raisons!

Seulement 1 quartier de boeuf sur 10 est assez bon pour Dominion, assez bon pour vous.

La viande Dominion est adroitement découpée et taillée pour faire en sorte que vous obteniez toute la valeur de votre dollar.

La viande Dominion est vieillie soigneusement pour faire ressortir la saveur naturelle, la tendreté naturelle, et le bon goût naturel.

L'homme au comptoir des viandes au Dominion vous donne une attention personnelle et vous aide à choisir les morceaux populaires que vous connaissez.

SATISFACTION ABSOLUE DOMINION

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de $10.00 OU PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam. 19 fév. au DOMINION

200 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de $20.00 OU PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam. 19 fév. au DOMINION

300 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de $30.00 OU PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam. 19 fév. au DOMINION

400 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de $40.00 OU PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam. 19 fév. au DOMINION

JAMBON dans la FESSE lb 79¢
"Maple Leaf" Tendersweet Couenne et Gras enlevé Jarret court-Prêt à Manger! Entier ou Moitié

Saucisses à Déjeuner lb 63¢
"Majestic" de Canada Packers

Pain de poulet Pqts. 6 on. 59¢
OU D'OLIVES "Maple Leaf"

"WIENERS" lb. 59c
"Coorsh" ou "Maple Leafs" Savoureuses

BOLOGNE lb 35c
en Morceau "Maple Leaf"

FRAIS JUS D'ORANGE
"PURE MAID" (Cruche 64 oz 89¢)
Cruche 32 on 49¢

OLIVES "Queen"
Coronation-Ordinaires
Pot 12 oz Spécial! 69¢

POIS VERTS
Grosseurs assort. Mais en Crème-15 oz
Green Giant ou Mais Entier Niblets 14 oz
5 1.00

ADOUCISSEUR
De Tissus "Fleecy" Contenant Plus de 64 oz. 77c

JUS de Tomates 5 Btes 20 oz 95c
De Fantaisie "Libby" (48 oz 39¢)

Papier de toilette 3 Pqts. 2 Roul. 79c
"Purex" Coul. assort.

Fêves au lard 4 Btes 15 oz 89c
"Libby" dans sauce tomate

Olives farcies Pot 20 oz 89c
"Manzanilla" Coronation

NOURRITURES 6 Btes 15 oz 59c
Pour chiens Rég. "Chum" 2¢ de rabais

Spécial! THE EN SACS Paquet de 60 sacs 83c
"Salada" Orange Pekoe

FRUITS et LÉGUMES FRAIS

ORANGES 24 pour 89¢
"Sunkist" de la Californie Sucrées-Juteuses Grosseur 138

TANGERINES FRAICHES lb 19¢
Fraîches de la Californie-Sucrées et Juteuses

CITRONS "Sunkist" Douzaine 59¢
De la Californie-Juteux-Grosseur 165

CELERI
Frais-Croustillant
Grosseur 48
2 pour 39¢

OFFRE DE VAISSELLE SENSATIONNELLE
Se continue avec
ASSIETTES À PAIN ET BEURRE
CETTE SEMAINE
SEULEMENT 1¢
Avec achat de $10.00 de marchandises achetées en une seule fois. Le Morceau

TIMBRES EN DOUBLE LE JEUDI

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat "BOVRIL" Cordial
Bouteille 8 oz 1.09
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat SIROP de MAIS "Crown Brand"
Bouteille 2 lb 39¢
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat MELASSE "Crosby" de fantaisie Des Barbades
Carton 40 oz 37¢
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat FEVES BLANCHES "Thompson"
Sac de 1 lb ou 2 lb
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat CEREALES Special "K" de "Kellogg's"
Paquet 11 oz 51¢
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat PAPIER D'ALUMINIUM "Reynolds"
Rouleau 12" x 25' ou 18" x 25'
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat BETTERAVES Tranchées de choix "Libby's"
2 boîtes 20 oz 39¢
Se termine mar 22 fév au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat LANGUES Marinées de porc ou d'agneau "Buffet"
Pot 12½ oz 1.00
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat BATONNETS "Q-Tips"
N'importe quel format Dans Grands Marchés!
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat ANTISEPTIQUE Buccal "Colgate 100"
N'importe quel format Dans Grands Marchés!
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat BEURRE D'ARACHIDES "Richmello"
Pot 16 oz ou 24 oz
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat TABLETTES DE CHOCOLAT "Dominion"
5 de 10c pour 39c
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat SHORTENING "Snowflake"
Paquet 1 lb 37¢
Se termine mar 22 fév au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat CAFE "Country Club"
Boîte 16 oz 1.03
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat CHOCOLAT en MORCEAUX "Hershey" Sprigs
Sac 6 oz ou 12 oz
Se termine mar 22 fév au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat Crème glacée "Richmello"
Contenant ½ gallon 89¢
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat SELS DE FRUITS "Eno"
Format rég. 79¢
Dans Grands Marchés!
Se termine mar 22 fév au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat Détersif bleu "Domino"
Paquet 4 lb 1.09
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat POMMES "McINTOSH"
Sac de 5 lb
Se termine mar 22 fév au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat Pamplemousses "Indian River"
Sac de 8
Se termine mar 22 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat BACON sans COUENNE "Canada Packers"
Paquet de 1 lb
Se termine sam 19 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat BOLOGNE "Canada Packers"
24 oz
Se termine sam 19 fév au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat "SMOKED MEAT" "Coorsh"
2 Paquets 2 oz
Se termine sam 19 fév au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat DINDES Catégorie "A" Cry-O-Vac
12 lb et plus
Se termine sam 19 fév au DOMINION

Nous réservons le droit de limiter les Quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 19 Fév. au DOMINION 74 Rue Court et 235 Rue Principale, Granby, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

Sauf pour le quartier nord

Le plan directeur d'urbanisme Bégin, Carlier, Robert accepté

ST-JEAN - Le plan directeur d'urbanisme Bégin, Carlier et Robert, a été officiellement accepté, hier soir par les conseillers de la ville de St-Jean, lors d'une assemblée spéciale.

Cette étude entreprise, il y a plus de 44 mois par ces urbanistes et qui a fait couler beaucoup d'encre à la table du conseil et dans le public, a été proposée par l'échevin Fernand Roy et appuyée par le conseiller Ronald Beauregard.

Toutefois, ce plan directeur d'urbanisme qui servira uniquement de "guide" à la cité en vue de son développement futur, n'affectera pas le quartier nord qui est déjà régi par le plan Campeau qui est enregistré en Cour supérieure.

Le maire suppléant de la cité, M. Fernand Roy, a déclaré, par ailleurs, que les urbanistes devront préparer un projet de règlements concernant le zonage, le lotissement, l'arpentage et les règlements de construction, avec l'acceptation de ce plan directeur.

M. Fernand Roy a souligné, en outre que le conseil puisse accorder à l'ingénieur municipal, l'autorisation de poursuivre le développement du quartier nord tel que prévu dans le plan Campeau, en procédant à l'ouverture du Boulevard du Séminaire, du Boulevard Normandie, etc...

M. LORRAIN

De son côté, le doyen des membres du conseil municipal, M. Alphonse Lorrain, a félicité M. Fernand Roy, d'avoir bien voulu accepter de conserver le plan Campeau qui à son avis, représente d'énormes valeurs pour la cité, alors que le plan Bégin, Carlier et Robert ne vaut absolument rien puisqu'il n'est pas enregistrable.

"St-Jean, d'ajouter M. Lorrain, est l'une des plus belles villes de la province; mais il ne faudra pas toujours demander à des urbanistes de refaire des plans directeurs".

M. NORMAND

Le représentant du quartier sud M. le conseiller Guy Normand a soulevé toutefois un point, voulant que le public ne soit pas sous l'impression que la cité a dépensé une somme de quelque $38,000 pour la confection de ce plan directeur d'urbanisme.

M. Normand a affirmé que le plan Bégin, Carlier et Robert aura certes son utilité comme "guide" au développement de la cité, et ce, dans un avenir très prochain, de conclure, cet échevin.

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

MERCREDI, LE 16 FEVRIER 1966

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

Pourparlers en cours

L' Hydro veut construire un édifice pour 300 personnes

ST-JEAN - La cité de St-Jean entamera aujourd'hui des pourparlers avec les dirigeants de l'Hydro-Québec en vue que la cité vende à la couronne, un terrain dans le quartier nord, pour la construction d'un édifice de plusieurs millions de dollars, abritant les bureaux de l'Hydro-Québec.

St-Jean choisi comme l'un des centres de distribution et de services de l'Hydro-Québec emploierait quelque 300 personnes dans ce secteur industriel.

De plus, l'édifice en question devra être munie d'emplacements pour remiser une cinquantaine de camions de services de l'Hydro-Québec.

Hier soir, à la convocation spéciale des membres du conseil municipal, M. Conrad Camaraire, commissaire industriel, a fait part des projets de l'Hydro-Québec, relativement à la construction éventuelle de cet édifice public.

Les échevins se réuniront prochainement en compagnie des responsables de l'Hydro-Québec pour discuter du site éventuel de l'édifice et du au mode de vente pour le terrain nécessaire à la réalisation de l'édifice.

L' Union Jack disparaît sur les armoiries de Saint-Jean

ST-JEAN - Les armoiries de la cité de St-Jean ne porteront plus le drapeau de "L'Union Jack" dans les prochaines semaines.

En effet, le maire McMillan a fait part, hier soir, au conseil municipal, lors d'une assemblée spéciale des échevins, que M. André Genest, héraldiste, avait recommandé à la cité d'enlever la partie supérieure de l'écusson et de conserver le reste de l'armoirie.

Cet héraldiste a souligné que l'armoirie actuelle répondait parfaitement aux aspirations de la cité de St-Jean.

Devant cette suggestion, les échevins ont été unanimes à procéder à l'enlèvement de la partie supérieure de l'écusson de la cité, c'est-à-dire, d'éliminer le drapeau de "L'Union Jack".

L'école polyvalente sera érigée dans le quartier nord à St-Jean

ST-JEAN - Après plusieurs semaines d'attente et de discussions, les membres du conseil municipal de St-Jean, réunis en séance spéciale hier soir, ont accepté d'accorder un permis de construction à la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier, en vue de l'établissement d'une école polyvalente d'une capacité de 2,000 élèves, au coût de $5,000,000 dans le quartier nord de la cité, avec façade sur le Boulevard Normandie.

C'est le conseiller Fernand Roy qui s'est fait le proposeur de cette résolution qui fut appuyée par l'échevin Guy Normand.

Le représentant du quartier nord, M. Fernand Roy, a expliqué devant ses collègues que la ville ne pouvait empêcher la commission scolaire régionale de construire une école, à cause de nombreuses causes types qui ont été rendues dans des jugements de la Cour d'Appel du Québec.

M. Roy qui avait demandé un avis légal à la firme d'avocats Lacroix, Viau, Thivierge, et Associés, avant de formuler sa proposition, a souligné que les échevins s'étaient déclarés en faveur de l'établissement de ce futur campus scolaire dans ce quartier.

On sait, par ailleurs, que le plan directeur d'urbanisme préconisé par MM. Bégin, Carlier et Robert, n'envisageait pas l'érection de cette école polyvalente dans ce secteur mais plutôt vers la zone institutionnelle située le long de la rue St-Jacques.

Il appert, toutefois, que les dirigeants du ministère de l'Education du Québec s'opposaient à la réalisation de cet édifice dans cette zone institutionnelle, pour diverses raisons.

De son côté, l'échevin Bruno Choquette s'est déclaré en faveur du site choisi par la régionale Honoré-Mercier dans le secteur nord, puisqu'il l'avait déjà proposé au Comité de planification.

M. le conseiller Bruno Choquette a quand même souligné qu'il avait demandé aux commissaires d'écoles de la régionale Honoré-Mercier, d'étudier la possibilité de construire dans la zone institutionnelle.

Toutefois, il a terminé son exposé en disant qu'il se ralliait à la proposition de son collègue du conseil, M. Fernand Roy.

M. BELANGER

Prenant la parole sur cette question, le délégué officiel de la commission scolaire régionale, M. J.A. Bélanger a remercié le conseil pour sa compréhension envers l'aspect scolaire.

Il a déclaré, en outre, qu'il était parfaitement au courant de cette jurisprudence que M. Fernand Roy venait de citer plutôt, mais qu'il préférait négocier avec le conseil municipal avant de prendre une telle décision.

Le délégué de la régionale Honoré-Mercier a affirmé que les commissaires se rendraient à Québec, jeudi de cette semaine, pour présenter l'acceptation du conseil municipal de St-Jean, ainsi que les devis techniques.

Enfin, M. J.A. Bélanger a assuré les membres du conseil que la commission scolaire régionale agira de la même façon quant au choix définitif des terrains où sera érigée cette institution secondaire, afin d'éliminer divers problèmes techniques dans la construction des services d'utilités publiques par la cité.

LES MAIRES de Saint-Jean et Iberville ont présidé conjointement le lancement de la Semaine de la fraternité, organisée par la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville. Nous remarquons, sur la photo, de gauche à droite: Son Honneur le maire de la cité de Saint-Jean; M. L.N. McMillan; M. Réal Boulé, président de la Semaine de la fraternité; Son Honneur le maire de la ville d'Iberville, M. Armand Goyette et M. Robert Vincelette, président de la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville.

Conférence sur l' orientation le 20 février

ST-JEAN -- Le dimanche 20 février prochain, une conférence sera donnée par M. Aurèle Gagnon, du service de l'Orientation du ministère de l'Education du Québec, au Pensionnat Saint-Jean.

Cette conférence aura lieu à 7 h. 45 p.m. et a été organisée par le comité exécutif de l'Association des parents des étudiantes du pensionnat Saint-Jean.

L'expérience du conférencier dans le domaine de l'orientation sera d'un précieux apport à tous les parents d'élèves, principalement aux parents ayant actuellement aux études des adolescents.

Tous les membres de l'Association sont instamment invités à venir s'informer et les élèves de 11e année sont autorisées à accompagner leurs parents.

MM. Hardy et Boulé assisteront au banquet de l'éducation le 19

ST-JEAN -- Un banquet de l'association de l'Education du Québec aura lieu le samedi 19 février à l'hôtel Windsor de Montréal.

L'Association parents-maîtres régionale Honoré Mercier soucieuse de se tenir au fait des derniers développements dans ce domaine qui lui tient à coeur y a délégué outre le Dr Jean-Paul Hardy, vice président, M. Bruno Boulé, directeur.

Deux hôtes de grande marque y feront une conférence, soit, le ministre de l'Education du Québec, l'honorable Paul Gérin-Lajoie et son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

Plutôt que de vivre en société

Gamache préfère retourner en prison

ST-JEAN -- Un cas très exceptionnel s'est présenté du Cour de magistrat du district judiciaire d'Iberville, hier, devant le juge André Régnier.

En effet, un récidiviste de carrière, Paul-Emile Gamache, 49 ans, d'adresse inconnue, a reconnu sa culpabilité à deux vols par effraction remontant en 1958 et aussi à deux tentatives de vols par effraction en 1965, à Saint-Jean.

On se souviendra que lors de sa comparution devant le magistrat André Régnier le substitut du ministre de la Justice, Me Jean Frédérick, avait demandé que Gamache puisse subir un examen phychiatrique, à cause de la nature de ses agissements.

Cet homme qui venait à peine de purger une peine de dix ans de pénitencier pour vol à main armée dans le district judiciaire d'Arthabaska, s'est livré à la Sûreté municipale de Saint-Jean, arès s'être introduit illégalement à la maison Raymond Harnois et à l'Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, dans la nuit du 1er au 2 décembre 1965.

Interrogé par les officiers enquêteurs de la Sûreté municipale, Paul-Emile Gamache a affirmé qu'il avait été l'auteur de deux vols par effraction remontant en 1958.

Ces deux vols, qui jusqu'ici n'avaient jamais été éclaicis par la police locale, avaient été perpétré dans la nuit du 14 au 15 octobre 1958, chez Raymond Harnois, pour une valeur de quelque $845 et l'autre dans la même nuit, à la Base d'aviation royale du Canada, à Saint-Jean, pour un montant de $35.

L'examen phychiatrique qu'a subi Paul-Emile Gamache a démontré clairement que cet individu était sain d'esprit.

- 2 ans de bagne -

Le magistrat André Régnier l'a alors envoyé à deux années de pénitencier, selon le voeu de l'accusé lui-même qui a souligné, hier matin, au Palais de justice de St-Jean, qu'il ne pouvait pas s'adopter à la société d'aujourd'hui.

Le représentant du ministère public, Me Jean Frédérick, avait quelques instants auparavant, affirmé que Gamache n'était pas bâti pour vivre en société.

Me Frédérick a rappelé que lors de l'interrogatoire de cet inculpé, ce dernier a déclaré à la police municipale que si elle le laissait partir, il recommencerait à voler.

"Il se sent heureux au pénitencier, c'est son chez-lui" de préciser le procureur de la couronne.

"Les actes d'accusations que le ministère lui reproche méritent d'être punies indéniablement" d'affirmer Me Jean Frédérick.

Cependant, Me Jean Frédérick s'est déclaré fort dépourvu devant le cas de Paul-Emile Gamache quant à la sentence.

- Le juge -

Le président du tribunal demanda alors quelques questions à Paul-Emile Gamache concernant son attitude et même son avenir.

Gamache a répondu qu'il préferait retourner au pénitencier plutôt que de vivre en société.

Belges, Polonais, Italiens, Chinois

On fraternise à St-Jean et à Iberville

ST-JEAN -- En présence de couples de différentes nationalités: M. et Mme Gomolka, belges, M. et Mme Vatri, étaliens, M. Harinis grec, M. et Mme Gowarkiewiez, polonais, M. Tony Toy, chinois et M. et Mme Robinson, américains, les maires de Saint-Jean et d'Iberville ont lu la proclamation rendant officielle l'ouverture de la semaine de Fraternité de la Jeune chambre locale.

En plus des invités et des personnalités municipales, la réception regroupait plusieurs membres du bureau de direction.

PROCLAMATION

Dans la proclamation, MM. L.N. McMillan affirma:

"Dans ma fonction de premier magistrat de la ville, je suis heureux de participer à l'ouverture de la semaine de Fraternité organisée par la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville.

"J'espère que la population entière répondra à l'appel et qu'elle coopérera d'une façon complète et sérieuse.

"Le fait de reconnaître le droit des autres de respecter leur liberté et leur choix, au besoin de leur porter secours, voilà quelques aspects de cette magnifique vertu sociale.

"Elle peut s'exprimer au niveau de l'individu ou de la collectivité, mais encore faut-il que chacun apporte sa part de compréhension et de dévouement.

"Et maintenant, c'est un plaisir que je déclare cette semaine officiellement ouverte. J'ai confiance en la réponse de la population. Je félicite la Jeune chambre d'avoir pris cette initiative et leur souhaite un très grand succès".

Souper du Club Richelieu ce soir

ST-JEAN -- Les membres du Club Richelieu Saint-Jean recevront à leur souper de ce soir un spécialiste en stéréophonie. Le conférencier invité et devant faire un exposé sur le sujet sera M. Pierre Trudeau.

Le souper de ce soir aura lieu au Restaurant le Louvre à Saint-Jean dès 6 h. p.m.

La table d'honneur sera occupée par le président M. Paul Simard, le conférencier invité M. Pierre Trudeau, qui sera présenté par M. Gilles Prince et remercié par M. Jean Ouellet.

La conférence éclair sera prononcée par M. Fernand Trahan.

L'enquête préliminaire de Quigley, Gélineau et Ladouceur remise au 21

ST-JEAN -- L'enquête préliminaire de Raymond Gélineau, Jean Ladouceur et David Quigley a été ajournée" pour la forme" au 21 février prochain, hier par le juge André Régnier.

Les trois présumés co-propriétaires de "Gélineau Auto Parts" de Ste-Brigide, dans le comté d'Iberville, doivent répondre à une accusation de recel d'une automobile de marque Pontiac 1965, propriétée de Mlle André Domingue, de Chomedey ainsi qu'à une autre plainte de conspiration pour vol et recel de pièces d'automobiles pour une valeur de $100,000.

Me Jean Frédérick, procureur de la couronne dans cette affaire de pieces d'autos et de vols de véhicules-moteurs pouvant se chiffrer à plus de $200,000 a souligné devant le juge André Régnier, hier , que les officiers-enquêteurs de l'escouade des autos volées de la Sûreté provinciale du Québec, de concert avec l'escouade de la Sûreté municipale de Montréal, poursuivaient leurs investigations en marge de cet important réseau de vols d'autos.

Durand la matinée de samedi, au Palais de justice de St-Jean, le trio Gélineau, Ladouceur et Quigley, a comparu concernant la plainte de conspiration pour vol et recel de pieces de véhicules-moteurs de $100,000

Les trois inculpés ont pû obtenir des cautionnements au montant de $15,000 pour retrouver temporairement leur liberté en attendant de subir leur enquête préliminaire.

Pour sa part, Raymond Gélineau a dû fournir un cautionnement de $15,000, sur des biens immobiliers tandis que Ladouceur et Quigley déboursèrent $15,000.

De plus, Jean Ladouceur qui s'était vu annuler son premier cautionnement de $2,000 par le magistrat Jacques Bousquet, pour la plainte de recel d'une automobile, a dû débourser $3,000 en argent en plus du $15,000 pour avoir sa liberté.

Ladouceur et Gélineau sont les deux seuls prévenus qui on pû fournir les cautionnements en attendant leur instruction préliminaire, tandis que David Quigley a dû demeurer aux cellules de la prison commune de St-Jean, n'ayant pû payer les montants exigés dans les deux plaintes.

Les cautionnements pour la première accusation de recel étaient de $2,000.

C'est Me Guy Gervais, assisté de Me Maurice Hébert, de Montréal, qui verront à la défense des trois co-propriétaires de "Gélineau Auto Parts".

A l'aréna

Les transformations coûteraient $170,000

ST-JEAN - Les membres de l'administration municipale de St-Jean ont pris connaissance de l'ouverture des soumissions publiques, hier soir, lors d'une réunion spéciale, relativement au projet de transformer la patinoire artificielle actuelle en une aréna pour la prochaine année.

Quatre soumissions furent ouvertes par le greffier municipal, Mlle Charlotte Morais.

De ces quatre, c'est la firme Jean-Paul Trahan Ltée, de St-Jean, qui est la plus basse, avec un prix de $134,-632 n'incluant pas les honoraires des ingénieurs - conseils et de l'architecte, somme d'environ $20,000 et aussi des estrades amovibles au montant de $12,000.

Les autres soumissionnaires étaient: Désourdy et Frères $148,900; Clovis Oligny, $159,800, et Armand Hébert, $169,-595.

Le Service technique de la cité sous les ordres de l'ingénieur, M. Marcel Bernard et de l'architecte, M. Jacques Tougas, avaient estimé le coût approximatif des travaux à quelque $200,000 pour réaménager la patinoire artificielle incluant quelque 1,200 sièges amovibles pouvant également servir comme gradins au stadium municipal.

Les édiles municipaux ont référé ces soumissions au bureau des achats et au bureau de technique pour vérifications.

Les échevins ont été unanimes à accorder le contrat à la firme Jean-Paul Trahan.

Le conseiller Bruno Choquette a formulé un avis de motion permettant à la cité de préparer un règlement d'emprunt pour défrayer le coût des dits travaux de construction.

Selon la SSJB

L'éducation nationale chez les étudiants est entièrement oubliée

ST-JEAN.- M. J.R. Robert, secrétaire diocésain des Sociétés Saint-Jean-Baptiste commente une situation de faits.

Selon M. Robert, l'éducation nationale de notre jeunesse étudiante a été totalement oubliée par le rapport Parent.

Et ce dernier poursuit: "Les bouleversements que connait présentement notre système d'éducation et qui sont pour une large part la conséquence du tristement célèbre rapport Parent, en plus de nous faire constater la volonté bien arrêtée de ses membres de complètement déconfessionnaliser notre système d'enseignement, nous font aussi voir qu'on y a intentionnellement oublié l'éducation nationale.

Comme l'écrit si pertinemment Jean Genest dans l'Action nationale de décembre 1965: "Dans le rapport Parent, l'éducation nationale n'intervient nulle part comme inspiration ou valeur de perfectionnement d'un jeune canadien français.

On y insiste sans doute sur l'enseignement du français, mais comme valeur personnelle et comme nécessité en vue du dialogue démocratique.

Jamais comme valeur nationale.

Ni le mémoire de la S.S.J.B. ni la nation canadienne française n'ont été l'objet de réflexion chez les commissaires du rapport Parent.

"Les sept commissaires canadiens français ont présenté, au point de vue national, un rapport si décevant, si pauvre, que nous sommes en droit de demander des comptes..."

"En plus de reprocher aux Commissaires de n'avoir consacré aucun chapitre, aucun paragraphe à l'éducation nationale, comme telle, nous devons aussi déplorer le fait que nulle part il n'est question, pour le jeune canadien français, de prendre toute sa place dans le monde économique de sa province.

"L'évocation de la démocratie vécue est un appel à la tolérance, jamais à la fierté d'être soi-même une invitation à se faire respecter.

Toute la conception de l'argent dans le rapport Parent est anonyme et, par ce manque d'option, favorise le grand capitalisme anglo-saxon, la société telle que les anglo-saxons l'ont façonnée à leur grand avantage.

"Et par ailleurs, que signifie ce rôle de l'école d'inculquer à l'élève la préoccupation du bien commun de la société où il vit?

"Cette société confédérative, depuis un siècle, n'a cessé de gruger nos droits par une habile et continuelle centralisation et de violer nos biens communs les plus importants.

"Quels sont les biens communs à inculquer aux élèves? Si vous faites de l'éducation nationale, c'est facile à préciser, mais si mettant de côté toute éducation nationale, vous vous contentez d'enseigner la démocratie, sans préciser laquelle, l'école devient la forteresse du "statuéquo", ce que nous désirons certes pas.

"Et en plus hélas, nulle part il n'est question de fierté, de solidarité comme groupe national.

"Toutes les omissions et les qualités soulignées sont trop fréquentes pour que nous n'y voyions pas une volonté consciente, arrêtée, de mettre de côté tout ce qui regarde le national et ses exigences propres.

"La société envisagée est une société anonyme, sans histoire, sans visage, sans destinée.

Les commissaires sont visiblement en défiance contre l'éducation du sens patriotique et de l'ouverture de l'esprit à la dimension nationale des problèmes.

"Pourtant l'objectivité n'est pas la neutralité ni l'inhumanité des sentiments.

"On nous dira qu'on a remplacé l'éducation nationale par l'enseignement du civisme. Mais hélas, encore une fois, nulle part dans le programme du civisme proposé par le Rapport Parent (vol. 2 no 1015) il n'est question de la nation conadienne-française comme telle.

"On devra enseigner aux jeunes la charité des droits de l'homme, les Nations Unies, les institutions politiques du pays la politique internationale, mais nulle part on ne demande aux maitres d'étudier et d'enseigner ce qui regarde la nation canadienne-française.

"Au secondaire, les Commissaires demandent que l'étude du budget familial et l'initiation aux institutions démocratiques soient une option obligatoire, mais rien n'est offert sur les problèmes nationaux des canadiens-français.

"Evidemment, le rapport Parent ne refuse pas le pays réel, mais il le laisse de côté.

"Il se présente comme un essai de tout recommencer à neuf. Heureusement qu'on y prône l'enseignement de la langue française et le rejet de l'enseignement de l'anglais au secondaire...

Une solution doit être trouvée

Par ARCH MacKENZIE

WASHINGTON (PC) — La Commission internationale des eaux limitrophes, un instrument unique en son genre pour s'occuper des problèmes communs au Canada et aux Etats-Unis en ce qui a trait aux cours d'eau, s'est donné un nouveau patron américain.

Il s'agit de M. Matthew E. Welch, âgé de 53 ans, ancien gouverneur de l'Indiana et démocrate loyal, qui a été nommé par le président Johnson à ce poste qui commande un traitement annuel de $27,000. Son arrivée vient combler un vide créer il y a un an et demi par le départ de M. Teno Roncallo.

M. Welch a participé à une première séance qui s'est tenue les 17 et 18 janvier à Montréal, où il a rencontré son homogue canadien, M. Arnold Heeney.

Le nouveau président n'est pas étranger à la commission elle-même qui a été créée à la suite du traité canado-américain de 1909 concernant les eaux limitrophes et qui prend de plus en plus d'importance au fur et à mesure que l'eau devient un facteur majeur dans les affaires continentales.

Niveau des Grands Lacs

De nombreux experts canadiens et américains estiment que le niveau de l'eau deviendra avant longtemps la question la plus importante dans les relations canado-américaines et certains estiment que les cadres et les obligations de la commission devraient être élargis afin de mieux faire face à ses obligations accrues. La pollution de l'air en bordure des frontières est également devenu un problème majeur dans la région des Grands Lacs.

A titre de gouverneur de l'Indiana, de 1961 à 1965, M. Welch a présidé aux destinées de l'un des huit Etats de la région des Grands Lacs. En effet, l'Indiana, qui est hautement industrialisé, affirme disposer de la plus grande concentration de l'industrie de l'acier aux E.-U.

M. Welch a participé en 1964 à la conférence sur les Grands Lacs convoquée par le premier ministre John Robarts, d'Ontario. Il a en outre participé à des réunions de la CIEL tenues à Montréal et ailleurs il a conféré avec le premier ministre Jean Lesage, du Québec, et, à l'heure actuelle, il est plongé dans l'étude du problème de la baisse inquiétante du niveau des eaux des Grands Lacs.

"Les problèmes des Grands Lacs sont si impérieux et ces mers intérieures sont si importantes pour les Canadiens et les Américains qui vivent dans ce secteur que les solutions ne peuvent plus attendre," a dit le nouveau président. M. Welch affirme en outre que "la prise de conscience devant les problèmes posés par le niveau des cours d'eau et la pollution est sans précédent."

Mission de former des marins professionnels de grand calibre

SYDNEY, N.-E. (PC) — Le capitaine Gérard Brie, de L'Islet, Qué., commandant du premier et unique centre de formation de la Garde-côte du Canada, conçoit sa tâche compliquée en termes simples: "Notre mission ici consiste à faire de ces adolescents provenant de toutes les régions du Canada les meilleurs marins professionnels au monde".

L'équipement élaboré et toute la science nécessaire à la réalisation de cet objectif se trouvent derrière les grilles du collège aménagé dans des immeubles qui logeaient autrefois la base navale de Point Edward.

Donc, l'objectif de l'institution, qui a ouvert ses portes à 40 cadets en septembre dernier, consiste à former de futurs capitaines, des pilotes et des ingénieurs compétents qui seront éventuellement appelés à prendre charge des navires de la garde cotière du Canada qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Le capitaine Brie, qui compte 10 années d'expérience en mer et qui détient un certificat de pilote pour trans-océanique, obtenu en 1954, reconnaît que "le but que l'institution s'est fixé est facile, mais que la façon de le réaliser est difficile".

Il explique que les fonctions variées de la Garde côte qui, jusqu'en 1961, était connue sous l'appellation des Services de la marine canadienne, incluent les brise-glace, les relevés météorologiques, les recherches et les sauvetages, l'aide à la navigation, l'approvisionnement des postes du Grand Nord et les réparations des câbles.

Engagement de sept ans

Ces diverses fonctions exigent un corps de marins bien entraînés et dont les connaissances techniques leur permettront de suivre les progrès de la technologie moderne. Après un cours de quatre années, les cadets auront acquis suffisamment de connaissances théorique pour se qualifier comme pilote de trans-océaniques et comme mécanicien de première classe une fois qu'ils auront acquis l'expérience en mer après l'obtention d'un diplôme.

Les cadets, dont toutes les dépenses sont payées, reçoivent également un salaire de $75 par mois à la condition de signer un engagement de sept ans au moment de leur admission. De cette façon, la Garde côte est assurée de conserver ses diplômés pendant au moins trois ans après leur graduation.

Les principales conditions d'admission sont un certificat d'immatriculation junior, une excellente santé et une vue parfaite. Pour ce qui est de l'âge, les candidats doivent avoir au moins 16 ans et n'avoir pas plus de 21 ans. Le collège est divisé en deux groupes, soit les élèves intéressés à la navigation proprement dite et ceux qui se destinent plus spécialement à la mécanique maritime.

Les cadets de langue française et ceux de langue anglaise sont mêlés le plus possible puisqu'un autre but du collège est précisément de former des marins de première classe qui pourront s'exprimer et travailler dans les deux langues officielles du pays.

"Nous voulons former des chefs intelligents", de commenter le capitaine Brie qui détient lui-même, entre autres diplômes, son baccalauréat ès arts de l'université Laval.

Les plans actuels prévoient qu'un autre groupe de 40 cadets viendra grossir les rangs en septembre et chaque année subséquente. On calcule qu'avec les départs éventuels, le collège accomodera entre 120 et 130 cadets.

Croisières

Les cadets auront une première expérience en mer le printemps prochain alors qu'ils effectueront une première croisière probablement sur un brise-glace qui ravitaille le Grand Nord. D'autres croisières sont inscrits au programme des prochaines années.

Le capitaine Brie, qui est excellent bilingue, est lui-même fils d'un vieux loup de mer. Après avoir obtenu son diplôme à Laval, il a servi pendant 10 ans en mer dans la marine marchande avant de devenir professeur de mathématiques à l'Institut de la marine de la province de Québec, à Rimouski, dont il est devenu directeur en 1961.

Richard Burton personnifiera Napoléon

ROME PA - Richard Burton a accepté de jouer le personnage de Napoléon et Peter O'Toole celui du duc de Wellington dans l'épopée cinématographique relatant la bataille de Waterloo.

La nouvelle a été annoncée à Rome par un porte-parole du cinéaste italien Dino de Laurentiis.

Il a ajouté qu'aucun contrat n'avait été signé, mais que les deux acteurs ont donné leur accord verbalement.

John Huston réalisera ce film avec un budget de $10,000,000. Le film montrera cette bataille vue par Napoléon et ensuite dans la version de Wellington.

Burton et sa femme, Elizabeth Taylor, sont attendus en Italie à la fin du mois pour commencer à travailler sur la version cinématographique de "La mégère apprivoisée" aux studios de Laurentiis, en banlieue de Rome.

La CROIX-ROUGE agit en votre NOM!

ACHETEZ MAINTENANT ET "PORTEZ A VOTRE COMPTE"

Pas d'acompte! Trois modes de paiement pratiques!

ZELLER'S

DENIM LEGER ET RESISTANT!

3.99

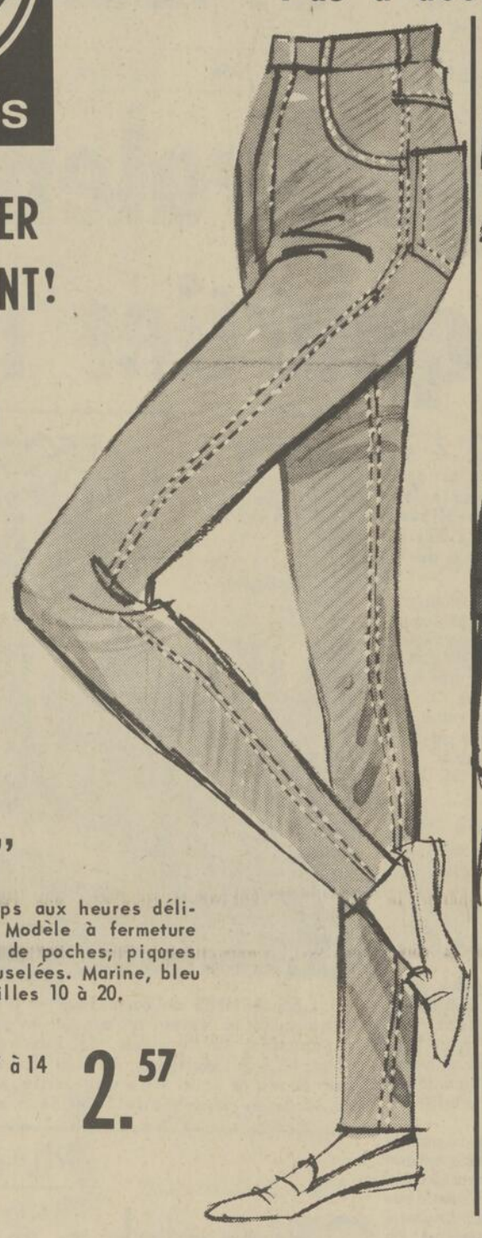

SALOPETTE EN DENIM "PONYTAIL"

à porter ce printemps aux heures délicieuses de repos! Modèle à fermeture devant et quantité de poches; piqures blanches, jambes fuselées. Marine, bleu délavé et rouge. Tailles 10 à 20.

Pour filles Tailles 7 à 14 2.57

Ord. $2.99

2.97

5.88 AU CHOIX

CHEMISE TAILLEUR ORNEE D'UN PLASTRON!

Ord. $3.99

Tout à fait dans le ton avec la jupe ou le pantalon. En drap oxford ornée d'un plastron de tricot de coton à rayures ou de couleur unie contrastante Coupe masculine à col boutonné et manches retroussées. Tailles 32 à 38. Grand choix de couleurs printanières.

Chandails gais pour le printemps

Ord. $6.99

Pull en bouclé extensible qui complète à ravir une jupe ou un pantalon. Modèle à col roulé entièrement côtelé. Fermeture-éclair au col. Tons pastels tendres. P.M.G.

CARDIGAN DOUILLET EN ORLON SOUPLE

Bord côtelé, col marin, manches longues Tons printaniers. P.M.G.

TENUE CONFORTABLE POUR TRAVAILLER, BRICOLER

CHEMISE 3.33

PANTALON 4.44

En coutil de coton durable et prérétréci, ces vêtements sont conçus pour le confort. Les chemises ont deux poches boutonnées, un col étroit piqué et un empiècement boutonné. Pour tailles 14½ à 18. Le pantalon assorti est en coutil de coton de 8.2 on. de bonne coupe, à revers, glissière solide, poches bridées et passe-ceinture. Tailles 30 à 44.

Autres aubaines exceptionnelles pour toute la maisonnée!

COUCHES & CALECON
pour la petite. "Arnel" et coton, culotte longue. 12 à 24 mois. 3.47

COUCHES "BOUNCING BABY"
En flanellette douce; douze par paquet. Ord. $2.99 la douz. 2.57

BALADEUSE INCLINABLE "BOUNCING BABY"
Dossier à 3 positions; plaquée chrome Ord. $22.99 17.88

CHAISE HAUTE
plaquée chrome à siège coussiné recouvert de vinyle. Ord. $14.99 12.97

SALOPETTES POUR GARCONS.
En coton satiné prérétréci, à ceinture boxeur dansle dos. Tailles 6 à 12 2.67

VESTE LAMINEE POUR HOMMES
En tricot de nylon. Tailles 36 à 44. Ord. $6.99 4.97

BOTTES DE CAOUTCHOUC POUR ENFANTS
idéales pour le printemps la paire 87c

TRICOTS AUX MOTIFS GAIS
En coton à 100% d'aspect tricot. 45" de largeur Ord. $1.99 la verge 97c

"ARNEL" QUADRILLE
"Arnel" et coton de 44"/48" de largeur. Ord. $1.49 la verge. la verge 97c

TOILES IMPRIMEES
Rayonnes aux motifs gais. Largeur 45" Ord. $1.49 la verge. la verge 1.17

FUSEAUX "HILL TOP" POUR JEUNES FILLES
Lavables à la machine; noir, couleurs. Tailles 7 à 14. Ord. $4.99 3.97

CHEMISES TAILLEUR POUR JEUNES FILLES
Tissu en coton. Tailles 7 à 14. Ord. $1.49 1.07

Cuisson formidable sur "TEFFLON"

Le dernier mot en cuisson: une surface enduite de Teflon anti-adhérente: aucun gras, pas de récurage! Idéale pour les régimes! Se lave facilement suffit d'essuyer. Adoptez la formule moderne Teflon sur les ustensiles West Bend... et économisez en même temps.

GRILL de 11½", ord. $4.99 3.97

POELE A FRIRE de 10", ord. $2.99 1.97

12 MOULES A MUFFINS, ord. $2.69 1.97

Marque déposée — Teflon, le fini approuvé par Du Pont

ZELLER'S 168 PRINCIPALE GRANBY 372-6625

La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

POUR UNE MEILLEURE QUALITE, EXIGEZ:
WHITE ROSE
LES HUILES GR
rue St-Charles, sud 378-2172 G. Choquette
Casier postal 13
Granby 378-2171 R. Wilcott

CHEF
AVEC
ici et là dans les SPORTS
Bernard Brodeur

UNE VRAIE LIGUE JUNIOR "A" S'IMPOSE

Une vraie ligue Junior "A" s'impose au Québec, à la suite de l'expansion de la ligue Nationale de hockey. Certains nous diront qu'il existe dans la Belle Province un circuit Junior A Provincial, ou encore une ligue Métropolitaine Junior A; mais aucune n'arrive encore à la "cheville" de l'ancienne ligue Junior "A" du Québec qui a produit les Béliveau, Richard, Geoffrion, Talbot, et plusieurs autres joueurs qui brillent dans la ligue Nationale actuellement.

Un seul circuit vraiment de calibre "A" fonctionne actuellement au Canada; il s'agit de la ligue Junior "A" de l'Ontario qui compte dans ses cadres le Canadien junior du Québec.

Si les grands magnats du hockey affirment que l'expansion de la ligue Nationale, même aux Etats-Unis, apportera de belles possibilités pour tous les petits Canadiens, ils devront le prouver dès l'an prochain en faisant revivre ce fameux circuit, dont Granby a fait partie durant une saison, grâce au Royal de Jacques Bélanger. Nous sommes aussi de l'avis que l'expansion de la ligue Nationale profitera avant tout à nos Canadiens, même s'ils doivent s'expatrier. On ne peut qualifier d'exclaves nos joueurs de hockey qui iront soutirer des Américains des millions de dollars par année, au contraire: L'argent est bon partout...

L'actuelle ligue Provinciale junior et le circuit Métropolitain ne pourront certes pas alimenter les 12 équipes majeures, car leur calibre est restreint. Chaque année, on cueille les meilleurs prospects de ces ligues du Québec pour les envoyer en Ontario, se perfectionner dans la ligue Junior "A"... Il faudra faire en sorte de les garder ici, et de reprendre le Canadien junior pour former un véritable circuit "A" qui obligera davantage les "millionnaires américains" à venir nous supplier et à dépenser leur argent au Québec.

Nous ne sommes certes pas les premiers à émettre cette idée depuis l'annonce de l'expansion du grand circuit; mais il est bon d'en parler car il faudrait agir maintenant.

QU'EST-CE QUI A PIQUE JUCKES...?

Gordon Juckes, secrétaire-gérant de la CAHA est un tout autre homme depuis quelques mois. Auparavant, il ne réagissait aucunement aux critiques des journalistes qui ne rataient jamais une chance de "noircir" l'équipe nationale, et tous nos clubs qui se rendaient en Europe... pour faire rire d'eux. On se demandait parfois si Juckes "avait du coeur au ventre", tellement il ne réagissait pas.

Mais depuis quelques mois, on n'a plus besoin de piquer Juckes pour obtenir ses commentaires. Il prend les devants, et a recourt lui-même aux critiques envers les équipes et les organisations qu'il défendait auparavant.

Il y a deux mois, il a fait une violente sortie contre l'équipe russe, l'invitant même à rester derrière le rideau de fer si elle n'était pas satisfaite du traitement qu'on lui réservait au Canada, au cours de sa tournée... Inutile de dire que Juckes, par cette déclaration, s'est immédiatement attiré la faveur des journalistes.

Cette semaine, Juckes a grimpé d'un échelon, en critiquant publiquement la ligue Nationale au sujet de son expansion. Ou bien Juckes veut se "vider le coeur" avant de quitter l'organisme qu'il dirige, ou bien il réalise enfin que les journalistes et ceux qui critiquaient dans le passé, n'étaient pas si "caves" qu'il le prétendait. Sa sortie contre la ligue Nationale représente peut-être un seul côté de la médaille, et seulement les désavantages de l'expansion vers les Etats-Unis; mais elle prouve que la CAHA ne fera plus le "petit chien" devant les gros bonnets du hockey professionnel. Si telle est l'idée de Juckes, nous l'appuyons à cent pour cent. Il est temps que la CAHA exerce un certain monopole sur les centaines de milliers de joueurs qui sont sous sa tutelle, et que ces joueurs, s'ils sont repêchés, reçoivent, personnellement, une certaine compensation de ceux qui sont capables de payer, et que les équipes déjà "récompensées" en obtiennent plus. Les critiques de Juckes laissent croire que les positions de la CAHA seront plus rigides dans l'avenir, pour le meilleur intérêt de ses membres... Souhaitons que ce soit le but visé par Gordon Juckes.

Hier dans la ligue BMS

Cowansville prend les devants 2-1

LE CLUB DE PECHE MOLSON a reçu hier soir les membres de trois associations de la région, soit Stanley - Roxton Pond, Yamaska Conservation et Lac Bowker. Plus de 350 pêcheurs ont assisté à la réunion au Pavillon du Détour, alors que le réputé rédacteur Serge Deyglun a prononcé une causerie qui n'a pas manqué de susciter de l'intérêt. Cette photo nous fait voir les principaux invités de la soirée, de gauche à droite, MM. Guy Potvin, maître de cérémonie, John Douesnard, président de l'Association Conservation Yamaska, Richmond Pelletier, directeur du club de pêche Molson, Claude Picard, président du club Stanley-Roxton Pond, Serge Deyglun, J. Gaston Forand, agent Molson et Marcel Leclerc, président du club du lac Bowker.

L'autre joute remise - Cowansville redevient favori dans la série

GRANBY- Le Victoria de Cowansville a pris une avance de 2 à 1 dans la série semi-finale 4 de 7 de la ligue B M S hier soir, en allant vaincre les Braves de St-Jean 7 à 3.

La joute Granby-Iberville, qui devait avoir lieu à Bedford, a été contremandée à la dernière minute. Mais, ce n'est que cette nuit que le club Granby nous a fait part de la décision. Qu'il soit dit en passant que c'était la 18e fois ici que nous annoncions une partie de la ligue B M S et qu'elle n'avait pas lieu.

A St-Jean, le Victoria a su capitaliser dans toutes les périodes pour emporter cette victoire. Larocque et Monty ont compté deux buts chacun. Bouchard, Ouellette et Rocheleau ont complété le pointage.

Alain Bouchard a été l'étoile du St-Jean avec deux buts. Couture a compté l'autre. La série Cowansville -St-Jean se continuera jeudi soir et dimanche après-midi, à l'aréna de Bedford...

Au sujet de la série entre Granby et Iberville... nous vous laissons le soin de "deviner" quand aura lieu la prochaine rencontre...?

"On doit acheter ce qui nous appartient"

GRANBY - Nombreux sont les pêcheurs qui n'ont pas regretté d'avoir enregistré leurs prises au club de pêche Molson, la saison dernière, car tous furent récompensés lors d'une grande soirée organisée à l'intention des membres de trois clubs de Granby et de la région, au Pavillon du Détour.

M. Richmond Pelletier, directeur du club de pêche Molson a fait la remise de plusieurs prix en argent aux pêcheurs qui se sont le plus signalés... M. Pelletier, dans une intéressante allocution, a souligné que le but du club Molson était la conservation et l'encouragement porté aux pêcheurs sportifs. Le mot "sportif" doit primer avant tout, a souligné M. Pelletier, qui a prouvé sa sincérité en distribuant des centaines de dollars en prix.

Cette assemblée très spéciale réunissait les membres des clubs Stanley - Roxton-Pond, Yamaska Conservation, et Lac Bowker. On peut évaluer à plus de 350 personnes l'assistance qui a su profiter de cette invitation; et personne n'osera le regretter, surtout après avoir écouté attentivement l'intéressante allocution du conférencier invité, M. Serge Deyglun, dont la réputation n'est plus à faire en tant que commentateur et rédacteur de la vie au grand air.

Après quelques mots de bienvenue de M. J. Gaston Forand, agent Molson pour Granby et la région, M. Pelletier exposa une fois de plus les buts du club de pêche Molson, et la nécessité de toutes les Associations, d'en faire partie. M. Pelletier présenta lui-même le conférencier - invité, M. Deyglun.

Ce dernier a fait un exposé complet et parfait, avec chiffres et records à l'appui, des résultats de la pêche et de la chasse à Québec depuis 1916. Rappelons qu'au début de la colonisation, il n'y avait aucun règlement qui régissait ces sports. De nos jours, les gouvernements sont surchargés de travail à cause justement de certaines lois incompréhensibles, et des braconniers qui gaspillent des véritables richesses naturelles. M. Deyglun n'a pas manqué de souligner que 97% du territoire québécois est réservé ou loué à des concessionnaires forestiers qui en font par la suite des territoires privés. Il a expliqué clairement les méfaits de cette aventure qui prive les Québecois d'un sport qui devient de plus en plus populaire. Se prononçant contre les "clubs privés", M. Deyglun a souligné que c'était là une injustice flagrante envers tous les sportifs dont les "moyens financiers" étaient restreints, mais qui méritaient tout autant que les "gros bonnets". Le tableau exposé par le conférencier - invité était des plus impressionnants, et nul doute qu'aucun gouvernement ne pourrait démentir les chiffres fournis par cet expert. Le Québec est "acheté". Nos richesses ne nous appartiennent plus. Il faut payer pour se procurer ce qui nous appartient. Ce sont là des commentaires de M. Serge Deyglun qui ont fait sursauter la forte assistance présente au Pavillon du Détour.

Inutile de dire que cette soirée, en plus d'être une complète réussite, a été très instructive pour tous les membres des trois Clubs invités. L'allocution de M. Serge Deyglun restera gravée à la mémoire de tous, et nul doute que ce sportif - rédacteur compte aujourd'hui des centaines de nouveaux partisans qui continueront de batailler pour obtenir ce qui leur appartient depuis toujours... soit nos richesses naturelles... et ça comprend le gibier... le poisson, et quoi encore.

La soirée s'est déroulée dans une atmosphère de gaieté. Des films des plus intéressants ont été présentés sur le sport qui intéresse les sportifs.

Rien de neuf

GRANBY -- La décision concernant l'incident Black n'avait pas été rendue hier encore; la direction des Gaulois fut informée que le rapport de l'arbitre Munn n'était pas encore parvenu au président de la QAHA, M. Henri Corchetière qui serait semble-t-il le seul juge dans cette affaire.

M. Claude Savary, instructeur des Gaulois a souligné qu'il prévoyait une décision pour cet après-midi.

1er cours à l'école de baseball

GRANBY - L'école de baseball de Granby, fondée la semaine dernière donnera son premier cours ce soir, au Centre St-Eugène, à 7 heures précises. M. Armand Proulx, sportif bien connu, donnera le cours en question.

Rappelons que cette école est ouverte à tous les jeunes de 10 ans et plus, et qu'ils peuvent s'inscrire encore, en se rendant au Centre St-Eugène, ce soir. Il s'agit là d'une initiative fort encourageante qui mérite le support de tous les jeunes.

Nouvelles brèves

PANAMA AFP- Huit professionnels et un amateur canadiens participeront au championnat "open" de golf de Panama, qui doit se disputer du 17 au 20 février. Les joueurs professionnels sont Wilf Homeniuk, de Winnipeg, Albie Thompson et Léon de Caire, Ontario, Jack Bisseger, de Val Morin, Alf Shand, de Lachute, André Harvey et Jeff Beaumont, de Québec, et Jean Millaire, de Montréal. Don Carlisle est le seul amateur canadien inscrit.

SYDNEY, N.-E. PC - Le promoteur Gus MacLellan croit pouvoir annoncer en fin de semaine la date du match titulaire de l'Empire entre le champion poids moyen Gomeo Brenna, des Bahamas, et le champion canadien Blair Richardson, de South Bar, N.-E. Ce dernier n'a pu remplir ses engagements le 12 février à cause d'une grippe.

NEW YORK PA- Jake Gibbs, deuxième receveur des Yankees de New York , a accepté hier les conditions de l'équipes pour 1966.

PHILADELPHIE PA- Le lanceur Bo Belinsky 4-9 a accepté les termes des Phillies de Philadelphie.

CHICAGO PA - Les Cubs de Chicago ont vendu hier le receveur Ed Bailey aux Angels de la Californie.

NEW YORK AFP- L'athlète américain Ollan Cassell, champion national du 440 yards et chargé du service "invitations" de l' "Amateur Athletic Union" , a déclaré qu'il tentera de réunir les Australiens Ron Clarke et John Coyle, le Kényen Kipchoge Keino, le Français Michel Jazy et le Belge Gaston Roelants pour le 3 milles des championnats des Etats-Unis en plein air, qui auront lieu les 25 et 26 juin à New York.

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

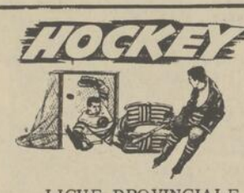

LIGUE PROVINCIALE

St-Hyacinthe	39	23	12	4	154	130 50
Sherbrooke	38	23	15	0	172	138 46
Dr'Ville	39	17	19	3	139	145 37
Vic'Ville	40	11	28	1	147	199 23

HIER SOIR
Victoriaville 6 Sherbrooke 5

Matty Alston doit se rapporter aux Cards de St-Louis le 6 mars

Granby-Matty Alston, l'un des grandes découvertes des Cardinaux de Granby et de la ligue Provinciale de baseball l'été dernier, nous quittera le 6 mars prochain, pour se rapporter aux Cardinals de St-Louis de la ligue Nationale de baseball.

Matty qui est demeuré à Granby après la saison de baseball, a été choisi par les éclaireurs des Cards à l'issue d'une école de baseball, sous l'égide du St-Louis, tenue à Granby l'an dernier.

Matty qui peut évoluer à toutes les positions dans le champ intérieur, et même au champ extérieur, se rapportera au camp des Cardinals, à St. Peterburgh.

Depuis quelques semaines déjà, ils s'entrainent sérieusement à Granby. On le voit fréquemment au gymnase du Granby High School, ou encore au Centre St-Eugène où il se propose d'aider les responsables de l'école de baseball, jusqu'à son départ. Matty compte bien impressionner les Cards dans le sud; toutefois, il n'abandonne pas la possibilité de revenir à Granby pour aider les Cardinaux de la ligue Provinciale. Nous nous joignons à ses nombreux partisans, pour lui souhaiter bonne chance dans sa nouvelle expérience.

Une 12e victoire pour nos Eperviers

Granby - Les Eperviers de Granby qui se dirigent vers une saison parfaite, ont remporté leur 12e victoire consécutive cette saison, battant Valcourt 12 à 2, à la suite d'une belle tenue de toute l'équipe. Serge Ruel a été la vedette des Eperviers avec quatre buts et deux passes. Julien Chaussé a réussi le tour du chapeau en plus de se mériter une assistance. Maurice Gaudreau, le cerbère a effectué 27 arrêts, pendant que ses défenseurs jouaient un beau jeu de position.

Les autres compteurs ont été Serge Gaouette avec deux buts et une passe; Normand Archambault un but 3 passes, Jean-Claude Lévesque un but 2 passes tout comme Donald Lauzon. Les Eperviers rêvent d'une saison parfaite...et de la conquête du championnat provincial, le 27 mars prochain, à Québec..Souhaitons-le..

Nos députés ne lâchent pas

TORONTO PC- La ligue Nationale de hockey a été décrite en Chambre hier comme un monopole et ses "mandarins" ont été critiqués pour ne pas avoir accordé une franchise à Vancouver.

Ken Bryden, néo-démocrate de Woodbine, parlant lors du débat sur le budget, a tenu à saluer "les mandarins de la LNH qui étouffent le sport national du Canada..."

"Je regrette que cette clique de monopolisateurs ait décidé que la ville de Vancouver ne soit pas digne d'être incluse dans le circuit, opinion partagée par peu de gens en dehors de leur cercle auguste", a dit M. Bryden.

"On a dit, à leur défense, - qu'ils étaient des hommes qui considéraient seulement le point de vue affaires, ce qui est vrai dans le sens que les anciens marchands d'esclaves étaient également considérés des hommes d'affaires.

Robertson s'explique

MEXICO (AFP) — Des "pastilles blanches", qui auraient été administrées à "Floyd" Robertson par son manager Sam Docherty avant le match de championnat que le boxeur ghanéen a perdu devant Vicente Saldivar, sont devenues hier soir l'élément numéro un de l'accusation lancée la veille par l'ex-challenger d'avoir été "drogué".

Robertson avait dénoncé les faits en accompagnant Docherty à l'aéroport et il l'a confirmé hier soir devant la commission de boxe de Mexico, réunie spécialement pour l'entendre.

La seule différence avec ses imprécations de la veille, c'est qu'il n'accuse plus son représentant et manager au Mexique, "Pancho" Rosales, mais Sam Docherty lui-même. Celui-ci, on le sait, est parti dimanche pour l'Angleterre.

Le Ghanéen s'est présenté devant la commission, accompagné de l'ambassadeur de son pays, Osborne Henry Kwesi Brew, de son avocat John Allotei Cofie et de son entraîneur Ginger Ardefeyo.

Selon l'avocat, Docherty aurait donné à son poulain, au moment de la pesée samedi matin, un "curieux breuvage" qu'il lui aurait déclaré être du miel.

Le manager britannique aurait également fait prendre à Robertson, les trois jours précédents, des "pastilles blanches" qui étaient apparemment des vitamines, mais dont "Floyd" se plaint qu'elles lui aient fait mal. "Il a commencé à se sentir inquiet, a dit Allotei Cofie, et cela lui a donné de la fièvre. . . Pour se remettre, il a pris de la codéine qu'il avait achetée en Angleterre. . ."

Le conseiller juridique de la commission, Me Castro Brito, a demandé quelques-unes de ces pastilles blanches pour les faire analyser, en disant que si elles contenaient réellement une quelconque substance nuisible, il donnerait à l'affaire les suites qu'elle comporte. Dans le cas contraire, la plainte de Robertson serait purement et simplement rejetée.

Autres accusations

L'avocat du boxeur africain a accusé également Docherty de ne pas avoir soigné suffisamment la préparation de Robertson, de n'avoir pas remis à celui-ci les frais d'hôtel qui, selon le contrat, devaient lui être payés, etc. A noter que le Ghanéen a logé pendant la plus grande partie de son séjour à l'ambassade de son pays.

Le docteur Gilberto Bolanos Cacho, médecin de la commission, a réaffirmé qu'il avait examiné "Floyd" avant la pesée et au moment du match et qu'il l'avait trouvé parfaitement normal. "Pancho" Rosales a exprimé la même opinion.

L'avocat Allotei Cofie a conclu que, si Sam Docherty était coupable, "l'affaire serait portée devant les tribunaux du Ghana". Mais, dans les milieux de boxe comme parmi les chroniqueurs sportifs, l'impression générale est que toute l'affaire ne vise qu'à permettre à Robertson de rentrer dans son pays avec une explication après l'aventure qui lui est arrivée sur le ring de Mexico.

Archer change d'idée

NEW YORK (PA)—Joey Archer, qui réclamait depuis longtemps un match titulaire avec le champion poids moyen Dick Tiger, a refusé hier d'affronter le champion mi-moyen Emile Griffith, ce qui embarrasse joliment les dirigeants du Madison Square Garden de New York.

Le promoteur Harry Markson a révélé que Archer avait consenti à affronter Griffith lundi, mais avait changé d'idée deux heures avant une conférence de presse hier.

Le vainqueur du match Archer-Griffith, un combat de 12 rounds qui devait avoir lieu au Garden le 18 mars, se serait mérité un match titulaire avec Tiger.

Griffith avait accepté de rencontrer Tiger le 25 avril il y a cinq jours.

RESTAURANT REX
Nouvelle administration
SPECIAL: tous les jours
BUFFET FROID livré à domicile
Heures d'affaires du lundi
au samedi 7.00 h. a.m. à 8.00 h. p.m.
Dimanche 8.00 h. a.m. à 1 h. p.m.
René se fera un plaisir de bien vous servir
24 A St-Antoine N. 378-7007 Granby

PRIX TOUJOURS IMBATTABLES
Choisissez la beauté et la qualité d'une Polara 880
Garantie de 5 ans ou 50,000 milles

VOYEZ NOS SPECIAUX USAGES
VOUS DIREZ VOUS AUSSI
CHEZ MAHEU...
C'EST TOUJOURS MIEUX

Granby
378-7474 378-6283
Maheu AUTOMOBILE INC.

VALIANT 1965
Barracuda, tout équipé très peu de millage
2875.
Garantie de 4 ans ou 40,000 milles

PLYMOUTH 1964
Station, V 8, Sedan
3 ans de garantie
PRIX SPECIAL

CHRYSLER 1964
Avec tout l'équipement désiré
2875.

CHRYSLER 1961
Windsor, 2 p., h.t.
Tout équipé
1495.

2 OLDSMOBILE 1959
Très bonne condition
695.

CONSUL 1962
Sedan 1962
395.

2 FORD 1964
4 portes, sedan V 8, auto., radio
1895.

VOLKSWAGEN 1962
Propre comme neuf
$595.

DODGE 1965
Conv., comme neuf
Garantie 40,000 milles
Polara 880
3495.

BUICK 1964
Conv., Spécial
Propre comme neuf
2095.

Plusieurs autos usagées portent une garantie de 4 ans ou 40,000 milles.

Victoriaville bat Sherbrooke - Dupré rejoint Black en tête

GRANBY - Les Tigres de Victoriaville se sont faits "trouble-fête" hier soir, alors qu'ils sont allés vaincre les Castors de Sherbrooke 6 à 5, privant ces derniers d'une possibilité de se rapprocher à deux points de la première place.

Cette victoire des Tigres est d'autant plus surprenante qu'ils détiennent la dernière position, et qu'ils n'avaient pu vaincre les Castors à Sherbrooke, cette saison. Le résultat de cette partie a permis aux Gaulois de St-Hyacinthe, inactifs, de conserver leur avance de 4 points en tête. Les Castors n'ont plus qu'une partie de moins de disputée que les Gaulois, et cette joute sera disputée jeudi soir, alors que Sherbrooke visite Drummondville. St-Hyacinthe est au repos jusqu'à dimanche après-midi.

John Mentis, qui connaît une saison formidable avec Victoriaville, a dirigé l'attaque des siens hier soir avec trois buts et deux assistances. Son coéquipier de ligne Jean-Pierre Mallette a réussi deux buts et fourni une passe, et le 3e membre du trio, Brian Elwell a participé à quatre buts. Soulignons que ces trois joueurs sont tous d'anciens Vics de Granby.

Malgré la défaite, les Castors peuvent se réjouir du fait que Bill Dupré a rejoint Guy Black en tête des compteurs. Dupré a réussi un but en plus de se mériter une assistance, sur les cinq buts de son club. Black et Dupré ont maintenant 65 points chacun à leur actif.

Rousseau a été le meilleur des Castors avec deux buts, Cardin et Cartier ont réussi les autres points. Pépin a amassé deux passes.

Sherbrooke mentait 2 à 1 après la première période, et les Tigres ont nivelé le compte à la deuxième 4 à 4. Les buts de Mentis, sont 3e, et Mallette, son 2e à la deuxième moitié de la troisième période, ont changé l'aspect du duel.

Claude Cyr a repoussé 39 lancers dans la cage des Tigres contre 27 pour Aubry.

PREMIERE PERIODE
1- Sherbrooke: Dupré (---) 9.58
2- V'Ville: Bessette (Samson) 13.45
3- Sherbrooke: Cardin (Pépin - Robidas) 15.35
Punition: aucune

DEUXIEME PERIODE
4- Sherbrooke: Rousseau (Cartier) 2.57
5-Sherbrooke: Rousseau (Cartier - Cossette) 3.33
6- V'Ville: Mentis (Bessette - Mallette) 11.53
7- V'Ville: Mentis (Elwell - Papineau) 15.04
8- V'Ville: Mallette (Mentis-Elwell) 19.42
Punition: aucune

TROISIEME PERIODE
9- Sherbrooke: Cartier (Pépin - Dupré) 3.56
10- V'Ville: Mentis (Elwell-P. Pichette) 9.14
11- V'Ville: Mallette (Mentis Elwell) 13.14
Punitions: Lévesque et Bouchard 1.16, Papineau 3.07, Chevalier 3.47, Hurtibise 8.34
ARRETS: Cyr 13 12 14 39
Aubry 6 9 12 27

45 attelages prendront part à cette course

Les 18, 19 et 20 février, Ste-Agathe sera le site de la grande Course Internationale de chiens à traîneaux jamais présentée dans le passé.

Ce grand derby qui pour la deuxième fois en Amérique sera couru sur une nouvelle piste. Le plan qui a été préparé par cette organisation avait été accepté par l'Association Canadienne et Américaine responsables des circuits.

Les coureurs qui dans le passé courraient contre l'horloge, présentaient une attraction spectaculaire, mais on pouvait constater que le public ne montrait pas assez d'enthousiasme.

Après une tournée aux Etats-Unis où plus de trois clubs composés de plus de 50 membres chacun, furent visités, l'on avait la certitude que l'on pouvait présenter le projet d'établir un départ avec groupe de cinq attelages à la fois.

Le nouveau plan de la piste consiste à construire cinq allées afin de séparer les attelages de chiens à traîneaux qui par leur énervement du départ sont sujet quelques fois à mettre du désordre dans les attelages adverses.

Le nombre d'attelages enregistrés à cette course prouve que cette dernière sera une des plus importantes au Canada.

Parmi les principaux coureurs qui participeront à cette course mentionnons: Bedford, Bryar MacDougall, Sylvain, Lépine, Dello. Plus de 20 attelages américains y participeront.

UN CLUB DE SKI a été formé à Cowansville. Il s'agit du Club de Ski Bruck, dont les bases ont été jetées et les structures élaborées. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite: M. Pierre Alain, président de l'Association de ski amateur du Québec et vice-président du même organisme sur le plan national, qui offre ses félicitations à M. André Barsalou, président du club de ski local; et M. Roland Boucher, second vice-président de l'organisation locale, dont la mise en marche revient à son initiative.
(Photo: Studio Eclair)

C'est corsé dans le Pee Wee "A"

GRANBY.- La lutte se fait très serrée dans la ligue Pee Wee "A" des Loisirs de Granby, entre D. Héneault du club St-Eugène qui mène avec 42 points, et P. Ouellette du St-Luc qui suit avec 38 points. Le club St-Luc mène la ligue avec 29 points, deux de mieux que St-Eugène. Chez les gardiens, P. Huard et A. Gaucher du St-Luc sont toujours en tête avec 18 points comptés contre eux, pour une moyenne de 1.13, en 16 parties. Voici quelques statistiques de cette ligue:

MEILLEURS COMPTEURS

	But	Ass	Pts
D. Héneault (St-Eugène)	31	11	42
P. Ouellette (St-Luc)	17	21	38

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	N	P	PP	PC	Pts.
St-Luc	16	14	1	1	93	18	29
St-Eugène	16	13	1	2	71	23	27
St-Joseph	16	11	3	2	61	31	25
St-Benoit	16	9	1	6	64	37	19
Im. Conception	16	8	3	5	62	27	19
Notre-Dame	16	5	4	7	37	40	14
Ste-Famille	16	6	1	9	37	47	13
Assomption	15	4	1	10	20	46	9
St-Patrick	15	1	1	13	17	85	3
High School	16	0	0	16	7	115	0

BLAKE SE MOQUE DE PUNCH IMLACH

Toe Blake, qui croyait arriver à Toronto en pleurant, se plaint maintenant d'être obligé d'essuyer les larmes de Punch Imlach.

Lorsque le pilote des Canadiens de Montréal est arrivé ici hier en vue du match de ce soir contre les Leafs, Blake a complètement changé d'attitude et, contrairement à son pessimisme habituel, il a déclaré que ses protégés étaient prêts à livrer un combat royal.

"Je croyais arriver ici en pleurant, mais, après avoir lu les journaux et constaté que Imlach se plaignait des buts illégaux, j'ai décidé que je n'avais plus qu'à rire."

Dans les autres matches au calendrier de la LNH, Chicago se rend à New York et Boston reçoit Detroit.

Shack

La dernière cause de chagrin pour Imlach est Eddie Shack, que le pilote a décrit comme son joueur le plus erratique à Boston dimanche dernier, lors d'un match nul de 4-4.

Shack a également affiché une piètre tenue lors de l'exercice lundi matin, si bien que Imlach l'a renvoyé au vestiaire où il devait faire 10 milles sur la bicyclette stationnaire.

Eddie était toutefois trop fatigué et il s'est contenté de prendre une douche.

"J'ignore mon propre malaise, a dit Shack, car, au cours des deux derniers matches, j'ai ressenti des douleurs terribles aux cuisses tout en constatant que mes bras étaient faibles.

"Tous les traitements essayés se sont avérés impuissants et je perds mes forces."

Pour sa part, Imlach dit que Shack a passé avec succès un examen médical la semaine dernière.

Au sujet des buts illégaux, Imlach s'est plaint des arbitres à propos de deux récents matches des Leafs, soit un revers de 5-4 aux mains des Canadiens lors de leur dernière visite au Forum et un match nul de 3-3 avec Detroit samedi dernier quand les Wings ont compté un but alors que les filets des Leafs avaient été déplacés.

Ce qui a fait dire à Blake que les Canadiens ne pouvaient s'empêcher de sympathiser avec les Leafs.

"Eddie Shack est trop fatigué, Bobby Baun et Marcel Pronovost sont blessés et les arbitres sont opposés à ce pauvre Punch, c'est pratiquement trop à supporter", a conclu Blake.

Autres équipes

A Detroit, la défense Doug Barkley devra subir une autre intervention chirurgicale à l'oeil et on doute qu'il puisse revenir au jeu cette saison. Par ailleurs, les Wings ont rappelé Ab McDonald de leur filiale de Memphis.

Les Hawks de Chicago seront privés des services de leur ascompteur Bobby Hull pour au moins une autre semaine, car il s'est tordu des ligaments au genou en venant en collision avec les filets samedi soir.

Les Rangers de N.Y. ont rappelé le meilleur compteur de la ligue Centrale, Paul Andrea, qui affrontera les Hawks ce soir. Originaire de North Sydney, N.E., Andrea a compté 32 buts au profit du Minnesota cette saison.

De Boston, on apprend que le vilain Ted Green sera peut-être absent pour la balance de la saison. A la suite d'une altercation avec Eric Nesterenko, du Chicago, le 27 janvier, il s'est forcé un genou. Même s'il a quitté l'hôpital, il doit se soumettre à des traitements prolongés.

Canadiens

Entre-temps, Blake semble enchanté de la condition physique des siens alors qu'ils se préparent pour le dernier droit dans la course au championnat. On sait qu'ils occupent le deuxième rang, à deux points du Chicago, mais ils ont deux joutes de plus à disputer que les meneurs.

"Gump Worsley et la défense jouent bien, surtout J.-C. Tremblay. Claude Provost brille à la défensive et Dick Duff a bien fait en fin de semaine. Henri Richard est le pivot du deuxième trio et notre troisième ligne offensive évolue bien, mais n'est pas chanceuse près des filets rivaux", a conclu Blake.

Alyre Gauvin quitte Moncton

MONCTON PC- Léo Noel, jeune boxeur de Moncton, N.-B. qui est classé au quatrième rang chez les aspirants poids légers canadiens par le fédération canadienne de boxe professionnelle et qui détient actuellement le titre de cette catégorie pour le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard, a dit adieu à son gérant Alyre Gauvin hier, juste avant que celui-ci ne prenne la route pour Boston, où il vient d'accepter un autre poste.

Gauvin , qui a passé 23 années dans la boxe à Moncton, au cours desquelles il a réussi "la triple couronne" de boxeur, entraîneur et gérant, a accepté un emploi avec Rimco Wool Co. de Boston.

"Je suis certain qu'Alyre demeurera relié à la boxe, car ce sport a été sa vie, et il aura certainement l'occasion de se faire valoir dans les gymnases de Boston, " a déclaré Noel.

Les deux hommes, qui ont toujours travaillé main dans la main en dépit du fait qu'il n'y ait jamais eu de "contrat officiel" entre eux, se sont serré la main comme de grands amis au moment de la séparation.

"Ceux qui ont connu Gauvin savent qu'il a toujours donné le meilleur de lui-même pour faire revivre la boxe à Moncton, " a dit Noel . "Il ne demandait pas nécessairement un vainqueur, mais il vous demandait le meilleur de vous-même et il voyait à ce que vous soyiez bien entraîné, et il n'a jamais refusé de s'occuper d'un jeune qui, même s'il m'avait jamais mis les gants, était un enthousiasme de ce sport."

Noel, qui fut probablement le boxeur qui eut le plus de succès, a passé trois ans et demi avec Gauvin, durant ce temps, il a remporté le tournoi des gants dorés, a affronté quatre aspirants canadiens, de même que le champion actuel des poids légers juniors , Les Gillis.

Les "10-Jours" de camping à LaSalle

Si le sport cycliste a ses "six-Jours", le camping, lui, possède ses "Dix-Jours".

Mieux connue sous le nom de CAMPING '66, cette exposition de dix jours aura lieu cette année encore au Centre civique de LaSalle.

Ainsi, du 8 au 17 avril, ce sera l'occasion rêvée pour les résidents de la région métropolitaine d'oublier les inconvénients et mésaventures des mois d'hiver et de se préparer à entreprendre la belle saison.

Et pour plusieurs, la belle saison se résume à la vie agréable en plein air. CAMPING '66 est conçu pour eux.

Que sera CAMPING '66?

Si l'on se base sur l'enthousiasme des organisateurs, Roger Gagnon et Gilles Chevrier, les "dix-Jours" du camping seront encore plus complets que l'an dernier.

Le nombre des exposants sera accru, de sorte qu'il sera possible d'intéresser un plus grand nombre de sportifs.

Les golfeurs, entre autres, qui s'adonnent au camping, trouveront à l'expo de La Salle un kiosque susceptible de piquer leur curiosité.

CAMPING '66 est le troisième de la lignée. En 1964, 20,000 personnes avaient circulé au Centre civique de LaSalle en cinq jours. L'an dernier, la durée de l'exposition est passée à dix jours et le nombre des spectateurs a atteint 25,000 Cette année, l'objectif est de 50,000 visiteurs.

M. LEO BIBEAU, président de l'O.T.J. centrale de St-Hyacinthe, a présenté des trophées au gardien de buts de l'équipe Lauzon et au meilleur compteur du tournoi Inter-Instituts, l'ailier Denis Paquette, au terme de la joute finale qui a couronné les joueurs de l'Institut de Technologie de Lauzon au titre de champion.

Germain Desmarais remporte le premier championnat Player's

Québec - Le premier Championnat Player's d'autos-neige du Carnaval de Québec a été remporté en fin de semaine par Germain Desmarais, un conducteur de Valcourt.

Les épreuves, inscrites au programme du magnifique Carnaval d'Hiver de Québec, se sont déroulées en présence du président du Carnaval, M. Arthur Bédard, de Sa Majesté Louise 1ère, élue souveraine quelques heures plus tôt, des duchesses, du Bonhomme Carnaval et de nombreuses autres personnalités.

M. Desmarais, un conducteur d'expérience, a remporté la Coupe Player's devant une foule évaluée par la police à quelque 8,500 personnes, un record pour une manifestation de ce genre. Les courses d'autos-neige, auxquelles Player's s'intéresse de très près cette année, prennent d'ailleurs un essor vraiment considérable, celle qui vient de se dérouler à Québec étant la plus importante du genre qui ait encore eu lieu. Elle sera suivie, en fin de semaine prochaine, de la Mondiale Player's, à Barrie, Ontario.

Au-delà de 65 conducteurs s'étaient inscrits au Championnat Player's du Carnaval. La manifestation comportait trois semi-finales pour catégories "A", "B" et "C", suivies de trois finales dont les quatre premiers gagnants étaient éligibles au Championnat Player's.

Germain Desmarais fut suivi dans sa victoire de Claude Parizeau et de Denis Mongeau, tous deux également de Valcourt.

Un élément entièrement nouveau avait été ajouté à la manifestation de cette année grâce à la Player's Presse, une course organisée spécialement pour les journalistes et les commentateurs de radio et de télévision de Québec. Cette course, qui n'a pas manqué de susciter un vif intérêt chez la gent journalistique, fut remportée par Guy Paquet, du journal Le Banlieusard, de Sainte-Foy, qui se vit ainsi décerner le trophée Player's Presse par M. Jean Saint-Jacques, vice-président de la compagnie Imperial Tobacco, qui remit également la superbe Coupe Championnat Player's à M. Desmarais.

Dans les finales, la victoire de la catégorie "A" fut remportée par Marc Giguère, tandis que Gaston Ferland fut le vainqueur de la catégorie "B" et Claude Parizeau celui de la catégorie "C".

Enfin, le trophée Bonhomme Carnaval fut remporté par Roger Boucher, de Longueuil, en banlieue de Montréal, suivi de Marc Giguère, de Saint-Georges de Beauce, et de Jean-Louis Bergeron de La Malbaie.

On choisit le successeur de Clarence Campbell

MONTREAL (PC)—La direction de la ligue Nationale de hockey a annoncé hier soir la nomination de Brian O'Neill, de Montréal, au nouveau poste d'administrateur délégué, où il se préparera à la succession éventuelle du président Clarence Campbell.

"Il sera, en fait, mon suppléant et apprendra le modus operandi aux quartiers généraux à partir du 1er avril", a déclaré Campbell dans un communiqué.

O'Neill, âgé de 37 ans, était le gérant d'affaires, depuis 1962, du Financial Times, un hebdomaidre d'affaires de Montréal.

Campbell a précisé que deux raisons avaient motivé cette nomination.

"La première est le surcroit de travail qu'on m'a imposé, surtout en raison de l'expansion de la ligue, et la deuxième est la longue préparation nécessaire à mon successeur.

"Je crois que M. O'Neill était un des meilleurs candidats qui ont postulé l'emploi."

O'Neill, diplômé en commerce de l'Université McGill, a évolué avec les Redmen dans la ligue Interuniversitaire.

Avant d'administrer le Financial Times, il avait consacré neuf ans à Wallace Publishing Company où il était responsable de la publication de huit périodiques d'affaires.

En qualité de gérant d'affaires du Financial Times, il était responsable de l'administration général de l'hebdomadaire à l'exclusion de la rédaction.

LE GAGNANT DU PREMIER Championnat d'autos-neige Player's du Carnaval de Québec, Germain Desmarais, de Valcourt, recevant le trophée Player's des mains de M. Jean Saint-Jacques, vice-président de l' Imperial Tobacco, en présence de Mademoiselle Player's Québec, samedi dernier.

Ligue des Bon Voisins

GRANBY.- Les trois équipes qui bataillent pour le championnat de la ligue des "Bons Voisins" O'Keefe, soit Chips Fiesta, Mme J. Simard et Aubaines Auto P.B. refusent de se séparer; la différence n'est que de quatre points entre le premier et le troisième. Les statistiques qui suivent expliquent plus clairement la lutte dans cet intéressant circuit:

Plus haut simple de la soirée: Monique Labbé de l'équipe #5 Chips "FIESTA" avec 148 chez les dames.

Yvon Auger de l'équipe #1 Mme. J. Simard avec 233 chez les messieurs.

Plus haut triple de la soirée: Monique Labbé de l'équipe #5-Chips "FIESTA" avec 409 chez les dames.

Jean Picard de l'équipe #6-Hubert & Ménard Inc. avec 476 chez les messieurs.

Plus haut simple à date: Chez les dames, 181 Monique Labbé.

Chez les Messieurs, 246 Roger Guillemette.

Plus haut triple à date: Chez les dames 472, Mariette Maurais.

Chez les messieurs, 559 Roger Guillemette

Plus hautes moyennes à date: Chez les dames: Claire Ostiguy avec 117.3, chez les messieurs, Jean Picard avec 141.54

POSITIONS DES EQUIPES:
Chips "FIESTA"
Mme. J. Simard
Aubaines Auto P.B.
Salaison Granby
Hubert & Ménard Inc.
Nid Condor
B.M. Auto Spring Reg'd.
Denis Richard Meubles
Gérard Courtemanche
Ferme Belle-Vue

LIGUE DES BONS VOISINS "O'KEEFE"

NOMS	Moyennes
Jean Picard	141.54
Roger Guillemette	141.48
Georges Ostiguy	138.0
André Borduas	130.9
Marcel Mathieu	129.28
Adélard Brunelle	126.5
Paul Brunelle	123.33
Yvon Auger	122.5
René Borduas	119.43
Réjean Brunelle	117.53
Claire Ostiguy	117.3
Robert Maurais	116.49
Monique Labbé	115.26
Gérard Guertin	114.5
Mariette Maurais	111.44
Armand Gauthier	110.42
Gérard Ménard	110.17
Réjeanne Ménard	109.45
Monique Gauthier	108.17
Roger Beaucage	106.30
Gilles Lalumière	106.27
Gilles Parent	105.19
Dollard Laverrière	104.16
Suzanne Brunelle	103.32

Roger Beaucage, secrétaire

Le tennis est encore son sport favori, à 67 ans

SALISBURY , Maryland PA- La modération est la pompe de la fontaine de jouvence, prétend l'ex-étoile française du Tennis, Jean Borotra.

"Je sors de table alors que j'ai encore faim, je me prive d'un autre verre de vin et je quitte les réunions alors qu'elle atteignent leur sommet", a précisé le tennisman de 67 ans.

A l'âge où la plupart des gens songent à la chaise berçante, le Basque des années 1920 joue encore au tennis avec l'enthousiasme d'un collégien.

De nombreuse gens ont assisté ici aux premières rondes du championnat national intérieur dans le but de voir évoluer Borotra dans le classe senior. Ils s'attendaient de voir une antiquité, mais ils ont vue à l'oeuvre un petit homme de 154 livres très agile et tenace.

Lorsqu'il a dû céder après un match de deux heures, il a sauté pardessus le filet pour féliciter son rival, ce qui a fait soupirer les médecins présents.

"Un médecin, qui aime le tennis mais craint de jouer, examine mon coeur deux fois par an, a révélé Borotra. Il sait très bien que je peux mourir sur le court."

Borotra était un des quatre mousquetaires français qui ont conservé la coupe Davis de 1927 à 1932. Les autres étaient René Lacoste, Henri Cochet et Jacques Brugnon.

Borotra a révélé que son poids n'avait pas changé en 40 ans, "excepté pendant les 30 mois où j'ai été prisonnier des Nazis pendant la deuxième guerre mondiale".

"Mes jambes et mes réflexes sont parfaits, mais mes yeux sont faibles, car je ne vois plus la balle comme auparavant."

St-Pie à un point de la 1ère place

ST-DAMASE (DNC) - La lutte devient très intéressante dans cette ligue dont le président est M. Bruno Gladu de Marieville.

En effet St-Pie s'est approché à un seul point du Marieville qui domina présentement le classement en défaisant le St-Damase 6 à 3 dans une autre partie plutôt rude. Tétreault Morin et Larocque furent les compteurs pour le St-Pie tandis que Mario Dupont (2 buts) et Paul-Henri St-Pierre ceux de St-Damase.

Au cours de la deuxième période alors que St-Damase tenait une avance de 2 à 1, un but accordé à St-Pie fut vivement discuté ce qui provoqua vers la fin de la période un début de bagarre. Dans l'enthousiasme quelques spectateurs auraient sauté sur la patinoire mais pour en ressortir presque aussitôt. L'arbitre a dû sévir à neuf reprises au cours de la partie.

St-Damase jouera sa prochaine partie contre Marieville; rendez-vous en grand nombre pour encourager les vôtres.

Ancien joueur de hockey qui a mendié

VANCOUVER PC -Un ancien joueur de la Ligue nationale de hockey qui avait été arrêté pour avoir mendié sur la rue, a bénéficié lundi d'une sentence suspendue par le juge Maurice Milligan.

Le juge a suspendu la sentence de Frank Shepard, âgé de 60 ans, après qu'il a appris que l'Association de bienfaisance du hockey de la Colombie-Britannique avait trouvé un emploi à Shepard.

Shepard, qui évolua dans les ligues professionnelles durant 10 ans à partir de 1927 avec Detroit, St-Paul, Tulsa, les Pats de Régina, les Maroons de Vancouver et les Lions de Vancouver, avait été arrêté le 8 janvier à la porte d'un magasin de boissons fortes après qu'il eut quêté quatre personnes.

Jean-Noël Audette des Renards d'Iberville remporte le championnat des compteurs

GRANBY-- Jean-Noel Audette, ce rapide patineur qui joue aussi bien à l'aile qu'au centre, a été proclamé officiellement le champion compteur de la ligue B M S, pour la saison qui vient de se terminer.

Le brillant hockeytiste des Renards d'Iberville, les champions de la saison, a réussi 29 francs buts et autant d'assistances en 22 rencontres, pour un grand total de 58 points. Il devance Michel Saurette des Tigres de Granby, par 18 points. Saurette, suspendu à la fin de la saison par le club Granby, avait une forte avance, ce qui lui a permis de conserver au moins la 2e place.

Gérard Ouellette, un autre porte-couleur des Renards d'Iberville, et G. Roy du même club suivent avec 39 et 38 points respectivement.

Jean-Noel Audette détient aussi les records pour les buts et les assistances.

Chez les gardiens de buts, Pierre Lareau, toujours de l'équipe championne, a terminé bon premier avec une moyenne de 3.5 buts alloués par joute. En 22 parties, Lareau a été déjoué 77 fois.

Voici donc les dernières statistiques officielles du circuit "Bernard Choinière":.....

COMPTEURS

Noms des Joueurs	Club	Buts	Assis	Total	P.M.
J. N. Audette	Iberville	29	29	58	34
M. Saurette	Granby	27	13	40	4
G. Ouellette	Cowansville	20	19	39	12
G. Roy	Iberville	21	17	38	22
Y. Bernard	Cowansville	21	16	37	26
G. Jacques	Granby	19	17	36	19
R. Monty	Cowansville	14	20	34	12
Y. Huard	Iberville	12	22	34	19
D. Grenier	St-Jean	14	17	31	29
Y. Thibodeau	Granby	13	18	31	18
D. Audette	Iberville	12	18	30	2
P. Farilla	St-Jean	18	11	29	37
J. Malouin	Granby	5	22	27	47
R. D'Arsigny	Cowansville	10	16	26	2
J. Averill	Granby	10	15	25	42
L. Lafontaine	St-Jean	6	19	25	17
D. Rocheleau	Cowansville	9	15	24	4
F. Surprenant	Iberville	10	13	23	14
M. Martel	Iberville	8	15	23	35
R. Bibeau	Cowansville	6	15	21	40
P. Larocque	Cowansville	10	10	20	42
G. Dumont	Iberville	5	14	19	31
S. Aubin	Granby	2	15	17	6
G. Gervais	Iberville	2	15	17	51
M. Bédard	Cowansville	3	12	15	10
M. Ménard	Iberville	8	7	15	6
J. Leclerc	Granby	9	5	14	4
J. L'Archevêque	St-Jean	2	11	13	30
J. Charbonneau	Granby	2	11	13	64
A. Déragon	Granby	7	5	12	8
G. Forand	Granby	6	6	12	6
R. Morier	Cowansville	1	11	12	0
G. Larose	Granby	5	6	11	2
R. L'Ecuyer	St-Jean	5	5	10	2
F. Gaudreau	Granby	5	5	10	4
J. P. Corriveau	St-Jean	4	6	10	14
G. Couture	St-Jean	4	6	10	26
R. Côté	Cowansville	1	9	10	14
F. Lawrence	Iberville	4	5	9	4
R. Brière	St-Jean	3	5	8	2
P. Gaudette	St-Jean	5	2	7	0
Y. Allard	Cowansville	4	3	7	67
G. Gaudreau	Granby	2	5	7	14
S. Savoie	St-Jean	1	6	7	43
P. Martin	St-Jean	2	4	6	2
D. Leblanc	St-Jean	2	4	6	46
Y. Picard	St-Jean	1	5	6	16
G. Gingues	Cowansville	1	5	6	27
G. Langelier	Iberville	1	5	6	54
R. Tardif	Granby	0	6	6	20
J. Desnoyers	Iberville	2	3	5	0
.. Bouchard	Cowansville	2	3	5	4
H. Sénécal	St-Jean	2	3	5	4
P. Sicard	Iberville	2	2	4	38
A. Duperon	St-Jean	1	3	4	17
J. L. Grondin	Granby	1	3	4	32
R. Cloutier	St-Jean	2	1	3	0
T. Turbide	St-Jean	2	1	3	2
G. Gérin	Iberville	1	2	3	2
P. Dauphin	Granby	1	2	3	2
Y. Roman	St-Jean	1	2	3	7
F. Lachance	Iberville	1	2	3	8
.. Fortin	St-Jean	0	3	3	0
.. Bouchard	St-Jean	0	3	3	0
R. Poirier	Granby	0	3	3	18
J. Gauthier	Iberville	2	0	2	2
A. Fournier	St-Jean	2	0	2	0
.. Vigneault	St-Jean	2	0	2	0
J. S. Duquette	St-Jean	1	1	2	0
.. Meunier	Iberville	1	1	2	7
G. Gagnon	Iberville	0	2	2	2
A. Audette	Iberville	1	0	1	2
F. Brousseau	St-Jean	1	0	1	0
A. Savoie	St-Jean	1	0	1	6
G. Giroux	St-Jean	1	0	1	12
.. Tétreault	St-Jean	0	1	1	0
S. Gaouette	Granby	0	1	1	0
L. Saurette	Granby	0	1	1	0
M. Boucher	Iberville	0	1	1	6

CLASSEMENT

club	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	P.	C.	T.	Pun.
Iberville	22	17	4	1	135	77	35	320
Cowansville	20	10	9	1	116	103	21	273
Granby	23	9	12	2	122	128	20	293
St-Jean	23	5	16	2	87	143	12	368

MOYENNE DE GARDIENS DE BUTS

noms des gardiens	club	p.j.	c.	blanc	moy
P. Larreau	Iberville	22	77	1	3.5
R. Charbonneau	Granby	12	56	0	4.18
J. Sanschagrin	Cowansville	9	46	0	5.11
J.G. Gingues	Cowansville	11	57	0	5.19
J.L. Pomerleau	St-Jean	16	96	0	6.00
A. Richard	St-Jean	7	44	0	6.26
M. Cabana	Granby	11	72	0	6.55

Course et parade aux flambeaux

Dans le cadre de son programme d'activités prévues pour la saison en cours, le Club de Ski Mont-Sutton présentera le samedi 26 février prochain une course pour tous ses membres durant l'après-midi et une parade aux flambeaux durant la soirée.

La course, un slalom géant, se déroulera dans la piste Mohak. Les inscrits seront divisés par âge et par classe, de façon à ce que tous puissent se mesurer à des skieurs de leur calibre.

Durant la soirée, il y aura descente au flambeau. Celle-ci sera suivie d'un jeu de pièces pyrotechnique, d'un film sur le ski ainsi que d'un léger goûter.

Tous les skieurs et leurs amis sont donc invités à se réunir au chalet "Altitude 1400" du Mont - Sutton afin de participer à des activités se rattachant au merveilleux sport d'hiver qu'est le ski.

NEW YORK PA - Les Rangers de New York ont envoyé l'ailier gauche Doug Robinson à leur filiale de Baltimore hier et ont rappelé Ted Taylor de la même équipe. Robinson, acquis du Chicago en février dernier, a compté trois buts en 24 matches cette saison tandis que Taylor y allait de neuf dans la ligue Américaine de hockey en 24 matches également.

N. Courtemanche mène les compteurs dans le Bantam

GRANBY.- Dans la ligue Bantam de Granby, St-Luc et St-Eugène détiennent la première position avec 25 points chacun; toutefois, St-Luc a disputé une partie de moins. Chez les compteurs, N. Courtemanche du St-Luc mène avec 40 points, dont 24 francs buts.

LIGUE BANTAM
Classements des équipes au 6 février 1966

NOMS	PJ	G	N	P	PP	PC	Tt.
St-Luc	14	12	1	1	72	13	25
St-Eugène	15	12	1	2	77	23	25
St-Joseph	15	10	2	3	69	38	22
High School	14	8	0	6	44	33	14
Notre-Dame	15	7	3	5	42	36	13
Imm. Conception	14	6	0	8	29	44	12
St-Patrick	14	4	4	6	28	57	12
St-Benoit	15	3	3	9	27	54	9
Assomption	14	3	3	9	31	56	8
Ste-Famille	14	0	0	14	20	91	0

LES MEILLEURS COMPTEURS

NOMS	CLUB	But	Ass.	Points	
M. Courtemanche	St-Luc	24	16	40	4
R. Lussier	St-Luc	16	17	33	4
M. Massé	St-Luc	8	24	32	9
J. Authier	St-Joseph	12	10	22	0
Brodeur	St-Eugène	13	11	24	0
J. M. Dubois	St-Luc	13	8	21	4
Lacroix	St-Eugène	11	10	21	2
L. Déragon	St-Eugène	14	6	20	2
Massé	St-Eugène	7	13	20	0

PARTIE AVENIR:

Vendredi 18 février: 6 hres. St-Pats vs Imm. Conception.
7 hres. N. Dame vs St-Benoit
8 hres. St-Eugène vs G.H.S.
Samedi 19 février: 6 hres: St-Joseph vs St-Pats
7 hres: S G. High School vs St-Benoit
Dimanche 20 février, 7 hres: Ste-Famille vs Imm. Conception
8 hres: St-Joseph vs St-Luc.

MOYENNE DES GARDIENS DE BUT:	PC	PJ	
Côté, St-Luc	13	14	.08
Léonard, St-Eugène	23	15	1.53
Mitter G.H.S.	33	14	2.35

Farrell ignore s'il affrontera Bill Crothers

NEW YORK (PA) — Tommy Farrell ignore encore s'il affrontera le Canadien Bill Crothers dans le demi-mille lors des jeux du Club athlétique de New York vendredi prochain.

Selon son instructeur, "tout dépendra de l'état de sa jambe", car le coureur s'est blessé à la jambe gauche en dernière fin de semaine.

La rencontre des deux champions sur cette distance pourrait bien s'avérer le match de la saison à l'intérieur.

Crothers, qui a remporté la médaille d'argent dans les 800 êtres lors des jeux olympiques de Tokyo en 1964, est considéré comme le champion mondial à l'intérieur. Il a été invincible cette saison sur les distances de 600 à 1,000 verges et affiche un record de 39-8 à l'intérieur au cours de sa carrière.

Farrell s'est classé 5è en 1964 et n'a perdu qu'une fois cette saison. Il a triomphé de justesse de Crothers la saison dernière tout en établissant le record de 1:49.8 à l'intérieur. Crothers s'était épuisé auparavant et n'avait pris le départ qu'à la dernière minute, après s'être affaissé la semaine précédente.

Ainsi, la situation est complètement différente cette année, car Crothers s'est reposé depuis deux semaines en vue de cette revanche.

Egalité en tête de la ligue Mosquitos de Granby

GRANBY - Les équipes St-Joseph et St-Eugène se partagent le premier rang de la ligue Mosquitos des Loisirs de Granby. Après 12 parties, ces deux équipes ont accumulé 21 points.

Chez les compteurs, S. Huard du Notre-Dame mène avec 16 buts et 12 passes. Voici les statistiques du circuit:

CLUB	PJ	PG	PP	PN	P C	T
St-Joseph	12	10	1	1	53- 5	21
St-Eugène	12	10	1	1	49-17	21
Imm. Conc.	12	7	2	3	31-17	17
Ste-Famille	12	7	4	1	44-20	15
St-Luc	11	5	4	2	42-29	12
Notre-Dame	12	5	5	2	42-25	12
St-Benoit	12	4	6	2	36-26	10
Assomption	11	3	8	0	22-36	6
High-Scholl	11	1	10	0	4-74	2
St-Patrick	11	0	11	0	5-79	0

COMPTEURS

	B	A	T	PUN
S. Huard: Notre - Dame	16	12	28	2
C. Charbonneau: St-Joseph	17	7	24	0
C. Trudel: Ste-Famille	19	4	23	4
A. Tardif: St-Eugène	15	8	23	4
G. Rheault: St-Eugène	12	9	21	6
B. Morrisseau: Ste-Famille	15	5	20	2
M. Côté: Notre-Dame	10	10	20	6
G. Morrissette: St-Luc	13	4	17	0
J. Lambert: Imm. Conc.	13	4	17	2
Y. Ferland: St-Benoit	13	4	17	10

10e victoire des frères Lachance

QUEBEC (PC)—Pour la dixième fois en douze ans, l'équipe des frères Lachance de l'Île aux Grues a remporté les honneurs de la course en canots disputée annuellement dans le cadre du carnaval d'hiver de Québec.

L'équipe, composée d'Euchère, capitaine, Paul, Jean-Marc, Marcel et Raymond Lachance, a mis 31 minutes et 22 secondes pour compléter la traversée, devançant ainsi de 11 secondes ses plus proches adversaires, l'équipe du capitaine Paul Bégin qui s'était classée première au quai de Lévis et au quai de la Reine à Québec mais qui fut finalement distancée dans la dernière partie du trajet, celle qui mène au fil d'arrivée dans le Bassin Louise. L'équipe du capitaine Paul Bégin s'est donc classée seconde en 31 minutes et 33 secondes.

En troisième place, on retrouve l'équipe de Lauréat Fortier avec 35 minutes et 25 secondes.

Chez les amateurs, la victoire est allée à Jos Andrews et son équipe qui a pris 38 minutes et 37 secondes pour franchir le St-Laurent aller-retour. C'est la deuxième victoire consécutive de cette équipe dans cette compétition.

Elle fut suivie par Jacques Roy qui enregistra un temps de 39 minutes et 31 secondes.

En troisième place, on retrouve l'équipe de Gilles Pouliot avec un temps de 40 minutes et 13 secondes.

Une équipe de femmes a aussi participé à la course mais hors-concours. Elle a traversé le fleuve mais n'a pas fait le détour vers le quai de la Reine au retour et son temps fut de 47 minutes et 50 secondes.

Wysong remporte l'omnium de Phoenix

PHOENIX, Arizona (PA) — Dudley Wysong a rejoint Gardner Dickinson sur le dernier neuf hier grâce à une brillante tournée de 66, cinq sous la normale, en se méritant la première bourse de l'omnium de Phoenix, dont l'enjeu était $60,000.

Wysong, qui accusait un retard de six coups au début de la dernière ronde, a d'abord réduit l'avance de Dickinson à deux coups sur le premier neuf avec un 34, puis il l'a rejoint au 14è vert avant de prendre les devants avec un birdie de 30 pieds au 17è et a couronné son succès avec un birdie de 12 pieds au dernier trou, lui procurant un total de 278.

Bill Ezenicki, ancienne étoile de la LNH, a totalisé 285 et s'est mérité une bourse de $1,720, tandis que George Knudson, de Toronto, se contentait d'un total de 291 et de 375.

Cependant, Dickinson calait un coup roulé de trois pieds au dernier trou en terminant au 2e rang avec un total 279, suivi de Gene Littler à 280, Johnny Pott et Mason Rudolph à 282.

Le triomphe de Wysong, lui valant une bourse de $9,000, était son premier sur le circuit de la PGA. Dickinson avaient dominé les trois premières rondes avec des 66-69-71. Il a dû prendre des pillules pendant tout le tournoi à l'intention de soigner son dos malade avant de revenir au jeu.

Ken Venturi a totalisé 290, Arnold Palmer, 291 et Bill Casper, 287.

Elle quitte la compétition

VIENNE (AFP) — L'Autrichienne Régine Heitzer, championne d'Europe de patinage artistique, a décidé d'abandonner la compétition. On ignore tout, pour le moment, des raisons qui ont incité la jeune championne à quitter le sport actif. Cependant, elle avait déjà laissé entendre ces derniers temps qu'elle désirait se retirer et sa décision ne constitue donc pas une surprise absolue. On peut s'étonner simplement qu'elle n'ait communiqué son intention qu'après avoir été désignée pour les championnats du monde à Davos. Régine Heitzer n'ignorait pas qu'elle n'avait guère de chances d'enlever le titre mondial et elle a sans doute préféré quitter la scène avec un titre européen.

Après 17 ans de patinage — elle avait fait ses premiers pas à 5 ans — et 9 ans de compétition internationale, Régine Heitzer aspire sans doute à avoir enfin une vie privée. Deux fois championne d'Europe (1965 et 1966), médaille d'argent aux Jeux olympiques d'Innsbruck, trois fois vice-championne d'Europe et sept fois championne d'Autriche.

Ligue des Abeilles

COWANSVILLE -- Voici les dernières statistiques de la ligue des Abeilles - Dow, à Cowansville:

Nom d'équipes	tot. pts
Taxi Allouette	73
Guy Bilodeau	52
Mag. Paul Miclette	50
Salon Estelle	47
Ameublement Roger	45
Simon Modes	43
Ass. S. Tropper	43
R. Morin Huile Chauffage	40

NOMS	Moy.
M. Dumont	118
B. Laplante	108
M. Fortin	106
D. Clouston	106
J. Houle	105
R. Beauregard	104
F. Bédard	104
F. Bilodeau	103
T. Robert	102
N. Cocolas	102
G. Blais	101
C. Décelles	100
F. Rodd	100
M. Allard	99
M. Dallaire	98
H. Noiseux	95
T. Boucher	93
S. Décelles	91
M. B. Lemieux	89
L. Proulx	89
P.H.S.S.: Mlle M. Dumont	165
P.H.T.S.: Mlle M. Dumont	402
P.H.S.S.: Mlle M. Dumont	171
P.H.T.S.: Mlle M. Dumont	423

Félicitations à Mme F. Bilodeau pour un simple de 152; Mme F. Bédard, 147; Mme C. Décelles 136; Mlle N. Cocolas 136; Mme J. Houle 134; Mme H. Noiseux 133; Mme M. B. Lemieux 131; Mme B. Laplante 129; Mme M. Fortin 127; Mme R. Beauregard 127; Mme T. Dubois 123; Mme H. Frigon 121. Mlle F. Rodd 120.

GRATIS ! 2 PAINS

Si à n'importe quel temps vous ne trouvez pas du pain blanc Jane Parker de 24 oz. sur nos tablettes, le lendemain A&P vous donnera GRATUITEMENT 2 pains blanc Jane Parker de 24-oz.

CELA EST GARANTI

Jane Parker garanti tout — qualité, fraîcheur et maintenant . . . approvisionnement.

PAIN BLANC pain 24 oz 2/39¢
JANE PARKER
GRANBY SEULEMENT

A&P GARANTIT LA QUALITE DE SA VIANDE

LE MEILLEUR BOUVILLON DE MARQUE ROUGE, AU CANADA — SUPER-RIGHT

BIFTECKS ET ROTIS

BIFTECKS ou ROTIS
SURLONGE, T-BONE, ALOYAU
POINTE DE SURLONGE
LB 98¢

ROTI DE CROUPE DESOSSES
BIFTECK DE RONDE DESOSSE
TRANCHE ENTIERE ou HACHE
LB 88¢

FILET de PORC Viande solide lb $1.19

EPAULE DE JAMBON CUIT GENRE PICNIC lb 59¢

ÉCONOMIES HORS PAIR

ET SPÉCIAUX DE FIN DE SEMAINE!

2 Pâtisseries de choix en vedette de Jane Parker

Gâteau des Anges CHA. — JANE PARKER, Gros Gâteau Eparg. 20c

Tarte aux Raisins 24-OZ. 8-PO. CHA. — JANE PARKER — Epargnez 10c

39¢

POIS A&P DE CHOIX — 6 btes 20 ozs $1.00 — Prix en primeur !

MAIS EN GRAINS ENTIERS, DE FANTAISIE, A&P — 6 btes 14 ozs $1.00 — Prix en primeur !

PECHES A&P DE CHOIX, DEMIES — 3 btes 20 ozs $1.00 — Prix en primeur !

TISSU DE TOILETTE (BLANC ou COLORE) DELSEY — pqt de 2 rouleaux 29¢ — Prix en primeur !

BREEZE-Rabais de 10¢ DETERSIF (AVEC SERVIETTE) — bte grosseur géante 89¢ — Prix rég. bte 93c—Epargnez 4c extra

BEURRE d'Arachides ANN PAGE — jarre 3 lbs 99¢ — Prix en primeur !

Fruits et Légumes Frais

Tomates 59¢ — Cat. No 1, fermes, mures, choisies à la main, muries sur vigne CARTON 2 LBS

Oranges 49¢ — Sucrées, juteuses, peau fine, gr. 113 Sunkist TREIZE

OIGNONS en sac cello 5 lbs 39¢ — POUR CUISSON, GROS, CANADA No 1

ECHALOTES 2 gros paquets 25¢ — CAT. No 1, FRAICHES, DOUCES, DES E.-U.

POMMES McINTOSH sac cello 3 lbs 29¢ — DE FANTAISIE, JUTEUSES, CROQUANTES, DU QUEBEC

LAITUE GROSSEUR 24 pomme 29¢ — CAT. No 1, POMMES VERTES, FERMES, FRAICHES, E.-U.

MAGASINS d'ALIMENTATION
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

FEVRIER EST LE MOIS DU COEUR AU CANADA
Continuez à donner votre appui au travail essentiel qui se fait présentement en contribuant généreusement à la Fondation Canadienne du Coeur.

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 19 février, 1966.

La Voix Féminine

L'auteur de "Trucs-Maison"

Mme S. Lemieux sera l'invitée des Femmes de carrière ce soir

GRANBY -- Lors du souper-causerie mensuel de l'Association des femmes de carrière de Granby, Mme Suzanne. L. Lemieux auteur des livres: "Trucs-Maison" Tome I et II, sera la conférencière invitée.

CONFERENCIERE INVITEE

Mme Suzanne Lachapelle Lemieux est née à St-Mathias sur Richelieu. Elle fit ses études chez les religieuses de la Présentation de Marie à St-Ours. Elle est mère de six enfants: cinq garçons et une fille.

Par l'occupation de son mari qui fut gérant de banque, elle a vécu dans les villes suivantes: Montréal, Valleyfield, St-Georges de Beauce et St-Césaire présentement.

Les cours de préparation au mariage qu'elle donna à St-Georges de Beauce furent pour elle le point de départ de l'intérêt toujours croissant qu'elle accorde à tout ce qui est vraiment féminin.

Mme Lemieux s'est occupée activement du "Women's Voluntary Service" durant la dernière guerre mondiale, duquel mouvement elle détient une décoration, ainsi que de l'Ordre des Ambulanciers St-Jean. Dans le diocèse elle donna ses services à la Société canadienne de la Croix Rouge et aussi à la Société canadienne de cancer don elle fut vice-présidente pour les comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Rouville.

Durant 15 ans, Régente du Cercle des Filles d'Isabelle, elle occupa pendant un terme le poste de syndic du Cercle d'état de la province. Pour ce mouvement elle écrivit un petit bouquin en français; les "4 S", lequel fut traduit en anglais.

En 1955, sur les instances de quelques personnalités, elle fit éditer le premier volume "Trucs-Maison", avec une réédiction en 1959. Avec l'encouragement qui lui fut prodiqué, elle décida d'écrire "Trucs-Maison" Tome II, qui vient de paraître.

Mme S. LEMIEUX

SOUPER-CAUSERIF

Les membres de l'Association des femmes de carrière sont priées de prendre note de la réunion mensuelle de février, qui aura lieu ce soir à 6.30 heures, au club social de la rue Elgin. Mme Suzanne L. Lemieux se fera un plaisir de dévoiler ses trucs-maison.

L'Equipe Séréna Beloeil-St-Hilaire

BELOEIL (DNC) -- Il y a longtemps que des journaux et magazines publient des articles sur le contrôle des naissances, sur leur régulation. Tout récemment, un évêque déclarait ne pas envier Sa Sainteté le pape Paul VI qui aura à prendre une décision en ce domaine, un jour ou l'autre. Nous n'avons pas l'intention d'exprimer ici quelques avis sur la responsabilité morale en ce problème, ni de parler de quelque pilule que ce soit, mais il y a lieu de souligner le travail des équipes "Seréna". L'une de ces équipes a été formée dans la région et est reconnu par le "Centre de liaison des équipes "Seréna".

D'où vient le nom "Seréna"? Tout simplement, il est composé de la première syllabe de trois mots: Service de régulation des naissances.

L'équipe locale organise donc une soirée d'information sur la méthode sympo-thermique de régulation des naissances, pour ce soir, mercredi, le 16 février, au sous-sol de l'église Ste-Maria Goretti.

Ceux qui aimeraient se renseigner à des sources fiables sur les avantages de cette méthode qui procure une sécurité absolue (100%) peuvent communiquer avec l'un ou l'autre des couples de moniteurs reconnus suivants: Jacques et Suzanne Julien (567-6951), Onil et Huguette Roy (467-7995), Claude et Monique Bernard (467-6208). On n'acceptera pas plus de dix (10) couples par séance afin de s'assurer que tous comprennent bien.

Seuls les couples sont acceptés. Si pour quelque raison que ce soit l'un ou l'autre des conjoints se voit dans l'impossibilité d'y assister, il faudra que ce couple remette sa participation à une date ultérieure. C'est une condition essentielle des équipes Seréna que les deux conjoints soient présents aux séances d'information.

M. et Mme Alfred Messier (Cordélia Danis), qui ont célébré leur quarantième anniversaire de mariage. De leur union naquirent 5 enfants et 6 petits-enfants. Une fête intime fut célébrée en leur honneur, où plusieurs parents et amis étaient présents. (Photo Studio Laliberté)

Naissances

ST-JEAN-BAPTISTE (DNC) - Voici la liste des derniers baptisés à St-JeanBaptiste.

PELLETIER - Joseph, René, fils de M. et Mme Romy Pelletier (Bernadette Côté). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Raynald Desjardins oncle et tante de l'enfant, de Ville Lasalle.

CHOQUETTE - Marie, Linda, Josée, fille de M. et Mme Rolland Choquette (Lucille Lambert). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Léo Lambert oncle et tante de l'enfant.

BERNARD - Marie, Françoise Chantal, fille de M. et Mme Réjean Bernard (Jeannine Daigneault). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Laurent Daigneault grands-parents de l'enfant.

Anike a deux ans, et est la fille de M. et Mme Claude Turgeon, de Talon. (Photo Studio Guillet Enrg.)

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (Le Belier) Ne courez pas le risque de vous placer dans une situation qui vous ferait dépenser plus d'argent que vous ne le voudriez. Une personne se rend à votre invitation.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) Entourez-vous de toutes les garanties nécessaires avant de prendre des décisions importantes. La soirée vous réserve une agréable surprise.

21 mai au 21 juin (Les Gemeaux) Recherchez la paix et la stabilité; elles seront d'autant précieuses que des menaces de complications sont à redouter. Sur le plan sentimental, c'est calme.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Le climat n'est pas favorable à vos projets. Si vous éprouvez de la fatigue, vous devrez vous reposer. Attendez que l'autre fasse la moitié du chemin.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Nouez de nouvelles relations et apprenez à éliminer les indésirables. Recherchez les appuis efficaces. Vous recevez une invitation qu'il faudra accepter.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Efforcez-vous d'être un arbitre conciliant si vous êtes pris au milieu d'une discussion. Nouvelles imprévues qui vous feront grandement plaisir.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Ne cherchez pas à occuper le premier plan; vous y gagnerez en laissant les autres se mettre en valeur et courir leur chance. Vos reflexes sont à surveiller.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Vous êtes porté à laisser vos sentiments s'opposer à vos décisions et à vos projets. N'écoutez ce qui se dit autour de vous que d'une oreille distraite.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Vos affections et vos amours seront probablement contrariés au cours de la journée. Cherchez à accorder vos espoirs avec ceux de la personne que vous aimez.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Mieux vaut vous assurer de l'approbation de votre entourage avant d'effectuer des changements d'une certaine importance. Une lettre vous fait plaisir.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Ne vous préoccupez pas trop de l'opinion des autres surtout au milieu de la journée; vous aurez probablement l'occasion de déplaire, mais c'est vous qui aurez raison.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Evitez de vous révéler trop susceptible et acceptez indifféremment certaines observations dont vous serez l'objet. Surprise ce soir.

SI C'EST AUJOURD'HUI

PATRON DE LA VOIX DE L'EST

Un nouveau genre de col matelot, sur le devant seulement, l'arrière est tout a fait ordinaire. Ce deux-pièces dont le col possède empiècement très joli est parfait pour les jours chauds qui arrivent, vite. Les grandeurs disponibles sont de 10 à 18. La grandeur 16 demande 3 3/4 verges de tissu de 39 pouces de fabrication. Le patron et les instructions seront a vous pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres), à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 Principale, Granby. Ecrivez vos noms et adresse en lettre moulées et la grandeur désirée. Veuillez envoyer aussi le patron découpé, pour éviter les recherches. Livraison 2 semaines et plus.

Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchi.

Les secrets du "chef" pour de bons petits plats

GRANBY -- Après avoir constaté l'intérêt que nos lectrices portaient à notre chronique "Les secrets de la bonne cuisine", donnée pendant un certain temps avec l'aide du chef cuisinier de l'Hôtel Granby, M. Marius Varin, nous avons décidé de poursuivre une telle chronique, en ayant comme "Chef", M. André Lamartine, chef cuisinier au Restaurant de l'Auberge du relais, de Knowlton.

M. Lamartine a débuté à l'âge de quatorze ans dans les cuisines de France, Il a suivi les cours des écoles Escaffier pendant trois ans et a travaillé dans plusieurs pays, et il est devenu chef à 22 ans.

La première place fut à l'Hôtel de France puis dans plusieurs hôtels du Maroc. Il a également travaillé en Californie, au "C'est si bon" et il est au Canada depuis quatorze ans. Au pays, il débuta comme second au "Orieens Hôtel", chef au Bourgetel la Barre" 500" et au restaurant "400".

Il a de plus donné des cours de cuisine pour l'Association des hôteliers du Québec. Il est maintenant chef cuisinier à l'Auberge du Relais, à Knowlton.

M. Lamartine nous donne comme première recette celle du "Canard à cause Bigarrada.

CANARD A SAUCE BIGARRADA

Tout d'abord rôtir le canard avec des quartiers de citron et d'orange. Une fois cette opération finie, le découper en quartiers et le mettre dans la sauce Bigarrada pour qu'il prenne goût. Le servir sur plat avec la sauce et l'entourer d'oranges coupées à vif.

SAUCE BIGARRADA

Une fois le canard rôti, passer et dégraisser le fond du braissage du caneton. Après la réduction, le passer encore dans la mousseline et le relacher avec le jus de quatre oranges et un citron, et d'une pinte de sauce.

Légèrement liée et arrosée additionné de huit onces de sucre carnelisé et le dissoudre avec une cuillère à thé de vinaigre. Ceci terminé, ajouter des zestes d'orange. Détaillé en fini Julienne et fortement blanchi. Parfumez-le de Curaçao ou de Grand Marinier.

Mesdames, cette recette en est une qui est très appréciée à l'Auberge du Relais, par ses clients. A la semaine prochaine, et bon appétit!

Le comité féminin de la Chambre de commerce de Beloeil est très actif

BELOEIL (DNC) -- Il semble bien que le Comité qui non seulement seconde le travail de la Chambre, particulièrement sur le plan social, s'achemine vers une autre année de belles réalisations personnelles, de manifestations dans l'intérêt des dames de la région.

En novembre, ces dames se rendaient aux établissements Steinberg, à Montréal, pour assister à une démonstration (opération régulière), de la conservation et de la manipulation des produits alimentaires. Après une tournée de la boulangerie, de la boucherie et des vastes entrepôts, elles recevaient un cadeau-souvenir de l'imposante visite.

En décembre, ce fut la conférence de Mme Yvette Marchessault, sur l'accouchement naturel, avec projection de film Il y eut également une démonstration de culture physique pénatal par une dame ayant une grosesse de 8 mois. Les spectatrices furent impressionnées par la souplesse de cette dame.

Tout récemment, le Comité conviait ses membres aux studios de Radio-Canada, à Montréal pour participer à la populaire émission de l'après-midi: "Place aux femmes". Le sujet à l'ordre du jour: "Le canadien et l'amour"!! Les opinions furent exprimées franchement et en conclusion on peu dire que ces messieurs peuvent être un tout petit peu orgueilleux.

Jeudi prochain, soit le 17, à 8 heures p.m. au Club Nautique, boulevard Richelieu, ce sera une soirée de bingo. Invitation aux membres, à leurs amis et aux maris.

En mars, il y aura conférence par une esthéticienne montréalaise, soirée qui marquera le début d'une série de 8 cours de charme et d'élégance par Mme Nathalie, de St-Hilaire. Pour information au sujet de ces cours: Mme Suzanne Jean, 467-2965.

Il est donc juste de dire que le comité féminin de la Chambre de Commerce de Beloeil avait élaboré un programme d'activités variées mais toutes forts intéressantes.

VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes caractérisé par la générosité, l'amabilité, la prudence et le tact. Vous possédez à un haut point la faculté de vous faire d'agréables relations et de les conserver. Dans votre jeunesse, vous subirez des événements contrariants, mais à mesure que le temps passe, les choses s'arrangeront selon votre désir. Vous serez favorisé au point de vue amour et mariage.

Retraite à Beloeil

BELOEIL (DNC) -- Une retraite conjugale organisée par les Foyers Notre-Dame aura lieu les 23 et 24 avril, à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc. Le prédicateur sera le R.P. Gérard Gagnon.

L'invitation est lancée à tous les couples de la paroisse Sainte-Maria Goretti elle ne s'adresse pas seulement aux membres des Foyers Notre-Dame, mais à tous les couples.

On peut avoir tous les renseignements nécessaires auprès de M. Guy Caty, 467-5723.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

M. GILBERT, de Montréal, s'est mérité un troisième trophée-mode "Etiquette syndicale avec cette robe du soir en chiffon blanc albatre. La robe épouse la silhouette, à la façon grecque et le corsage est souligné d'un empiècement richement rebrodé de perles d'or. Le panneau flottant au dos ajoute une note dramatique.

Tout Autour de Bébé

Propos par Mrs. Dan Gerber mère de 5 enfants

Je suppose que presque toutes les mères ont une certaine inquiétude à voir leur bebe sucer leur pouce de temps à autre. Mais la plupart des experts s'accordent à dire que c'est parfaitement normal et rarement nuisible. Choses qui peuvent arrêter le bébé de sucer son pouce :

•

Si un jeune bébé suce son pouce, ce peut être parce qu'il nécessite plus de temps à la bouteille.

•

Un bébé dont les dents commencent à pousser et qui suce son pouce pour satisfaire aux besoins de la gencive tendre trouvera cette satisfaction dans les biscuits pour dentition de Gerber.

•

Les bébés qui se trainent peuvent perdre cette mauvaise habitude par des jeux ou en s'amusant avec des jouets.

•

Nourriture de base pour bébé: Les bébés de tout âge bénéficient des céréales spécialement préparées pour les valeurs nutritives qu'ils ont besoin. Les céréales pour bébé Gerber contiennent du fer... plus l'importante vitamine B — thiamine (B1), riboflavine (B2) et niacine. Les céréales Gerber sont aussi préparées pour plaire au goût de votre bébé. Les saveurs sont si agréables, de la façon dont bébé les aiment... d'une texture extra-douce pour la langue. Elles visent à la perfection ...

•

Idées sur la régularisation du régime: Lorsque votre bébé commence à manger ses trois repas par jour, vous trouverez un changement et un peu d'attention l'aidera à attendre une demi-heure et à s'habituer a son nouveau régime. Les bébés sont faciles d'adaptation et si l'attente n'est pas trop longue, parce que vous le distrayez par des jeux, il s'adaptera vite.

•

Conseils pour la croissance: Votre bébé grandit et grossit plus vite la première année que les deux années suivantes mises ensembles. C'est pourquoi il faut que vous voyez à ce qu'il ait toutes les protéines nécessaires... le grand promoteur de la croissance. Les viandes en purée ou junior de Gerber sont une excellente source de protéines, extra faibles en gras, aussi faciles à digérer qu'il est possible de l'être. Faites de coupes inspectées par le gouvernement, elles sont mises dans des pots hermétiquement clos. Ces pots avec les couvercles "Twist-pop" permettent une réfrigération facile des portions inutilisées. Gerber Baby Foods, Niagara Falls, Canada.

"Moi aussi je l'aime mon toutou", semble dire Luc, qui a deux ans. Ses parents sont M. et Mme Joffre Lefebvre, de St-Jean. (Photo Studio Guillet Enrg.)

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle

. FLEURISTE .
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL:
378-1191

FRUITATIVES
adieu à la
CONSTIPATION
EXTRAITS DE FRUITS
ET HERBES MEDICINALES

LA SEULE VENTE
DE L'ANNEE AU MAGASIN
Le Parisien Enrg
CONFECTION LINGERIE
se continue jusqu'au 26 février

ROBES
de toilette
à partir de
$2.00

BLOUSES
de toilette
à partir de
$1.00

MANTEAUX
pour dames
prix à partir de
$5.00

HABITS
pour hommes
et jeunes gens
rég. $69.50
EN VENTE A
$29.87

Des centaines d'autres items
en vente en bas du prix
de la manufacture

PROFITEZ DE CE
DERNIER APPEL

Le Parisien Enrg
CONFECTION LINGERIE

Alie Zigby, propriétaire
Magasin exclusif de robes et lingerie
Ligne complète pour dames, hommes et enfants
148, rue Principale Granby 372-2272

ON TROUVE LE PLUS BEAU CHEZ
MIDO
PARIS LINGERIE
Vêtements féminins de haute qualité
239, Principale Granby 372-7133

Une suspension chez Slack Brothers

M. le juge E. Veilleux rend une sentence axée sur la discipline

GRANBY - Une sentence arbitrale rendue par M. le juge Evender Veilleux, de la Cour Supérieure, maintient partiellement les deux griefs portés par le Syndicat national des employés de Slack Brothers Ltd, au nom de l'un de ses membres, M. Armand Beaudry, contre la compagnie, mais tient compte des droits reconnus à la compagnie pour assurer l'ordre et la discipline.

Une suspension d'un mois a fait l'objet du premier grief, alors que l'affectation à un autre département, cela à un salaire moindre, est à l'origine du second grief.

Dans le premier cas, M. Beaudry fut suspendu pour une période d'un mois pour avoir administré une légère taloche à la joue d'un autre employé pendant la période du goûter. M. Beaudry aurait auparavant, selon ses propres dires, été menacé par cet autre employé, M. Elmer Arnold.

La preuve est à l'effet, selon M. le juge Evender Veilleux, que M. Beaudry n'entretenait pas des relations cordiales avec M. Arnold. Le juge soumet que l'incident peut se produire entre deux écoliers, mais qu'il est difficile à comprendre entre deux personnes d'âge mûr.

M. le juge estime que l'incident est sans gravité puisque M. Arnold n'a pas réagi.

Reconnaissant à la compagnie le droit d'imposer des mesures disciplinaires pour maintenir l'ordre, le juge a décidé de réduire la période de suspension d'un mois à une semaine, maintenant ainsi partiellement le grief.

AUTRE GRIEF

Le lendemain de son congédiement, M. Beaudry recevait un avis à l'effet que lors de son retour au travail, il serait assigné à une autre fonction, pour laquelle il toucherait $1.25 l'heure.

Le grief était à l'effet de le réintégrer dans ses fonctions au taux horaire de $1.31, d'annuler la mesure disciplinaire, de lui verser le salaire perdu et de lui accorder tous les privilèges auxquels il avait droit.

Il a été mis en preuve que l'employé a été assigné à une autre fonction parce qu'il ne s'entendait pas avec les autres employés.

M. le juge considère qu'il s'agit là d'une sage décision de la part de la compagnie, mais vu qu'il n'y a pas de preuve voulant qu'il s'agisse d'une rétrogradation, le juge souligne que la compagnie doit alors respecter l'une des clauses du contrat de travail voulant qu'en cas de transfert, s'il n'y a pas rétrogradation, l'employé ne subisse pas une diminution du taux horaire.

Il a donc maintenu partiellement le grief, en ce sens que M. Beaudry doit occuper ses nouvelles fonctions, mais au taux horaire qui lui était consenti avant la suspension et le transfert, soit $1.31 l'heure.

M. Gaston GUERTIN

Dr Jean GUERTIN

M. Gaston Guertin à gauche et le Dr Jean Guertin sont tous deux responsables de la sollicitation auprès des professionnels de Granby dans les cadres de la campagne de souscription de la Fédération des oeuvres de charité de Granby. Dans la section des professionnels, l'objectif a été fixé à $2,000.

La Société zoologique veut prendre possession du terrain où elle opère

On honorera les anciens membres actifs Kiwanis

GRANBY -- Une grande soirée est organisée par le club Kiwanis de Granby, à l'intention de ses anciens membres et de ses anciens présidents dont on veut souligner la contribution dans la bonne marche de cet organisme depuis sa fondation il y a 27 ans.

Le président, M. Willie Desnoyers, invite tous les membres à participer à cet événement annuel qui aura lieu, mardi prochain, le 22 février, au Club de golf Granby-St-Paul La soirée débutera par un banquet qui sera servi à partir de 7h.30.

Au cours de cette soirée on remarquera la présence de M. Conry, de Montréal. gouverneur de district, et de M. Harry Ross, de Lachine, ex-gouverneur. les clubs Kiwanis de Montréal Sherbrooke, Magog et Waterloo ont également assuré les organisateurs qu'ils délégueraient des représentants.

GRANBY - La Société zoologique de Granby anticipe la prise de possession du terrain sur lequel elle opère le Jardin zoologique de Granby, terrain qui appartient à la cité de Granby.

Par l'intermédiaire de M. J.-A. Bouchard, délégué du conseil municipal auprès de la Société, les dirigeants de la Société ont demandé à la cité de considérer la possibilité de lui retrocéder le fond du terrain en question.

Les autorités municipales n'ont encore pris aucune décision, mais elle apportent une attention spéciale à cette demande. En attendant la lettre officielle de la Société, on entreprendra l'examen des titres et du contrat intervenu entre la cité et la Fabrique de la paroisse Notre-Dame.

M. l'échevin J.-A. Bouchard a explicité la demande qu'il a soumise au nom des dirigeants de la Société zoologique de Granby.

Il a révélé que la Société prévoit d'importantes améliorations de capital visant à l'embellissement du zoo en prévision de 1967.

M. Bouchard a expliqué que certaines bâtisses offrent un coup d'oeil horrible et qu'il faut les rénover.

Il a ajouté que pour rénover, il faut emprunter, que pour emprunter il faut des garanties, et que pour offrir des garanties il faut être propriétaire.

La Société zoologique est propriétaire de bâtisses, mais le fond du terrain ne lui appartient pas.

Ajoutant que le développement du zoo a atteint un tel point que la Société zoologique ne peut plus périr, M. Bouchard a demandé aux autorités municipales de considérer la possibilité de rétrocéder le fond du terrain à la Société afin qu'elle puisse plus facilement réaliser ses projets.

Parmi vos plus beaux souvenirs
VOS PHOTOS DE MARIAGE signées
JEAN-PAUL MATTON
Réservations:
378-5300

Les E.-U. n'ont pas l'intention de procéder à une "escalade" dramatique contre le N.-Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, a récemment fourni des assurances aux sénateurs américains que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de procéder à une "escalade" dramatique destinée à écraser le Nord-Vietnam, ni celle de replier les forces qu'ils ont au Sud-Vietnam afin de les concentrer dans des "enclaves".

Le chef du Pentagone a fait ces déclarations au cours de diverses dépositions faites à huis clos à la fin de janvier et au début du mois de février devant les commissions sénatoriales des forces armées et des crédits, et dont certains passages viennent d'être rendus publics.

M. McNamara a également déclaré qu'à son avis, l'utilisation par les Etats-Unis d'armements nucléaires au Vietnam est inconcevable. "Nous n'avons pas l'intention, a-t-il dit, de procéder au Nord-Vietnam à des opérations militaires qui exigeraient ou rendraient souhaitable l'utilisation d'engins nucléaires". Il a toutefois reconnu que l'accroissement des effectifs militaires communistes au Sud-Vietnam se poursuivrait à l'heure actuelle à un rythme constant et qu'il fallait prévoir de nouvelles concentrations de troupes ennemies.

Pire ou mieux?

M. McNamara a cependant refusé de reconnaître que "les choses iront encore beaucoup plus mal avant de s'améliorer".

Les déclarations du chef du Pentagone ont été rendues publiques à la veille de la reprise des débats à la commission des affaires étrangères du sénat sur la crise vietnamienne.

M. McNamara s'est prononcé en faveur de la poursuite des bombardements par les "B-52" des positions tenues par l'ennemi au Sud-Vietnam et celle des raids au nord du 17e parallèle. Il a démenti cependant que les Etats-Unis aient l'intention de procéder à des raids de saturation massifs par l'aviation stratégique au-dessus du Nord-Vietnam.

M. McNamara estime que les attaques effectuées par l'"Air Force" contre les voies d'infiltration du nord vers le sud sont "payantes".

Il a également déclaré qu'il ne connaissait aucun dirigeant américain, civil ou militaire, qui préconise une modification fondamentale de la stratégie américaine.

Les E.-U. décident d'accorder un prêt de $50,000,000 au Pakistan

KARACHI (AFP-PA) — Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, a annoncé mardi soir que son pays avait décidé d'accorder un prêt de $50,000,000 au Pakistan pour lui permettre l'importation de produits nécessaires à "l'amélioration de la situation économique et sociale du peuple pakistanais".

Cette annonce à l'issue d'une journée d'entretiens avec le président Ayoub Khan a constitué une déception pour ceux qui au Pakistan s'attendaient à ce que les Etats-Unis reprennent leur aide économique et militaire générale à ce pays.

Cette aide, fournie au rythme d'environ $350,000,000 par année a été interrompue en septembre dernier lors de l'éclatement du différend armé entre le Pakistan et l'Inde au sujet du Cachemire.

M. Humphrey a indiqué que des experts des deux pays se rencontretont dans les prochains mois pour étudier les nouvelles mesures qui pourraient être prises "afin de permettre au Pakistan d'atteindre les objectifs économiques et sociaux qu'il s'est fixés".

Le vice-président américain a également annoncé que les deux pays étaient convenus de négocier un accord provisoire portant sur la fourniture de blé américain au Pakistan, en vertu du programme "Food for Peace" (vivres pour la paix).

M. Humphrey a déclaré d'autre part qu'il avait mis l'accent auprès du maréchal Ayoub Khan sur "les efforts déployés par le président Johnson et le général Ky, président du Conseil sud-vietnamien, à Honolulu, pour rétablir la paix au Vietnam et améliorer les conditions de vie du peuple vietnamien".

Le vice-président américain était arrivé de Bangkok, où il avait promis à la Thaïlande une aide américaine accrue pour lutter contre l'infiltration communiste à partir du Laos.

La Maison Blanche a annoncé hier que M. Humphrey, après la visite qu'il effectuera aujourd'hui et demain à la Nouvelle-Delhi, se rendra successivement en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Phillipines et en Corée du Sud.

Il rentrera directement aux Etats-Unis le mercredi 23 février après son séjour à Séoul.

Un cycliste est renversé par une auto

GRANBY -- Un jeune cycliste de Granby a subi de légère blessures alors qu'il était renversé par une automobile, hier après-midi, peu après deux heures, près de l'intersection des rues St-Viateur et Bourget.

Il s'agit de Denis Raymond, 15 ans, fils de M. et Mme Omer Raymond, domicilié au 341 de la rue Fréchette, à Granby. Le jeune Raymond a été frappé par une camionnette propriété de Buffet Brisson de St-Hyacinthe, et conduite par M. Gilles Rémillard, 29 ans, du 2615 rue St-Pierre, à St-Hyacinthe.

SUITE DE

QUI A...

la reine et M. Jean Leroux, président du carnaval ainsi que deux autres gars. Rendue à l'angle de Principale et Dufferin, cette dernière voiture s'immobilisa. Deux autres garçons y pénétrèrent et la voiture repartit. Passant devant l'Hôtel de ville et constatant que l'on ne s'arrêtait pas, Jean Leroux demanda: "On ne s'arrête pas?". L'un des garçons répondit: "M. Beaudry nous a donné une petite idée". La voiture, qui suivait semble-t-il un trajet tracé à l'avance, emprunta la rue Montagne et, une fois à la source Miner, on fit descendre Jean Leroux. Et la voiture repartit..." ajouta la reine Mariane Déragon.

ET JEAN LEROUX?

Jean Leroux, un jeune étudiant, était resté en plan près de la source Miner. Interrogé hier, il a dit qu'après être descendu de la voiture, il croyait à une 'farce des gars", et espérait les voir revenir quelques minutes plus tard.

"J'ai attendu une dizaine de minutes. Quand j'ai vu qu'ils ne revenaient pas, je me suis dirigé vers la rue Principale. J'étais habillé d'un simple veston avec une grosse fleur rouge à la boutonnière... c'était une façon comme une autre de ne pas se faire remarquer! Quand je suis passé devant l'hôtel de ville, j'ai vu le Bonhomme carnaval avec la tête dans les mains, l'air tout découragé. De là, nous sommes allés au poste de police pour raconter le tout de l'histoire que nous savions".

LE BONHOMME

Le Bonhomme carnaval était personnifié par un étudiant. Il a dit hier que le soir du couronnement, il s'était rendu à l'Hôtel de ville en compagnie de M. Déragon, père de la reine. Les portes de l'édifice étaient fermées. Je me suis rendu au poste de police pour téléphoner au bureau du maire où l'échevin Beaudry devait nous attendre. Personne répondait. J'ai vérifié de nouveau les portes de l'Hôtel de ville et elles étaient fermées à clé. C'est à ce moment que j'ai vu Jean Leroux qui revenait de... la source Miner. Nous sommes allés à l'école Immaculée-Conception pour constater que la reine et les duchesses n'étaient pas là. Nous y avons même rencontré les garçons qui devaient accompagner les duchesses et qui se demandaient ce qui se passait. Et nous avons attendus les événements..."

LA CLE DE L'HISTOIRE

Voici maintenant comment la reine Mariane Déragon défait le noeud de ce bizarre enlèvement. "Une fois que Jean Leroux fut descendu, nous avons continué pour prendre une autre rue et nous sommes arrivés à la demeure de l'étudiant Daniel Trottier où un goûter avait été préparé par sa mère. Les autres duchesses étaient arrivées avant moi. Les filles ont demandé combien de temps nous resterions séquestrées. Elles ne savaient absolument rien de l'histoire.

"Ce n'est qu'hier que je me suis fait expliquer tout ça, ajoute la reine. Samedi soir, pendant que nous étions chez Daniel Trottier, le téléphone sonna. Ce dernier demanda: "Qui parle?" et l'interlocuteur répondit par un pseudonyme. C'est alors que l'on fit plusieurs appels téléphoniques dont l'un à l'école Immaculée-Conception".

Enfin, les duchesses et la reine décidèrent de retourner à cette école, lieu du couronnement et d'une danse. La fin de l'aventure venait de prendre fin. Des étudiants et étudiantes dansaient sans se soucier... des disparitions!

La reine Mariane Déragon est d'avis que le coup a été monté par des étudiants du Collège Mgr Prince en collaboration "avec une personnalité de la ville". "On a voulu imiter les étudiants de l'Université de Montréal" a-t-elle ajouté. Tout est fini, sauf si on compare ces versions avec celle de l'échevin Bernard Beaudry.

L'échevin s'est rendu au bureau de notre journal hier et a déclaré qu'il avait attendu plus de quinze minutes à l'Hôtel de ville afin de faire signer le Livre d'or à tout le groupe. Il a confié lundi soir, lors de la réunion du conseil municipal, qu'il avait reçu un coup de téléphone au poste de police lui disant de ne pas attendre car "les duchesses et la reine venaient d'être enlevées..."

Fait contradictoire: comment se fait-il alors que l'échevin Beaudry n'ait pas reconnu le Bonhomme carnaval et le président du carnaval étudiant, Jean Leroux. M. Beaudry a dit en souriant hier après-midi à notre bureau qu'il n'avait pas attendu longtemps à l'hôtel de ville, "J'avais une petite gardienne à payer pour mes enfants à la maison..."

"Ou est la vérité? Quels sont les auteurs de ce coup monté? Dans certains cercles estudiantins, il paraît évident que ce serait l'échevin Beaudry, en collaboration avec quelques étudiants, qui aurait décidé de jouer le tour pour mettre du "punch" au carnaval des étudiants...

Une chose est certaine: cet enlèvement a créé une frousse un moment chez les duchesses et la reine. "Mais cela a mis du piquant" a admis la reine. De son côté, Jean Leroux a trouvé "la farce drôle", surtout sa marche forcée tandis que le Bonhomme carnaval n'a pas du tout goûté la plaisanterie...

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

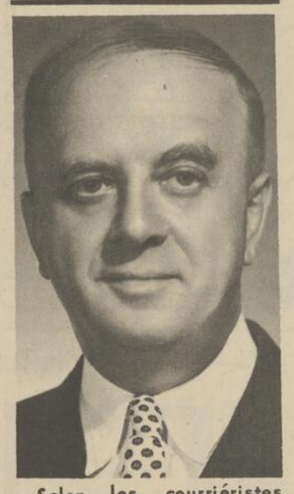

Selon les courriéristes parlementaires d'Ottawa, il est fortement question que M. Pierre-Horace Boivin, maire de Granby durant 25 ans et membre de la Commission des fêtes du centenaire de la Confédération, soit nommé sénateur. L'on sait qu'il y a actuellement 14 sièges de libre au Sénat, dont deux du Québec. Quatre candidats seraient en liste pour ces postes du Québec. Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, doit dévoiler les noms de nouveaux sénateurs d'ici quelques jours.

SUITE DE

UN BUDGET...

par plus de $16 millions, prévoient notamment des crédits de $1.1 million pour la création d'un Conseil provincial de la recherche qui était annoncée dans le discours du Trône.

Travaux publics

Le budget du ministère des Travaux publics passe de $65,9 millions à $93.6 millions, soit $4.3 millions de plus au chapitre des dépenses ordinaires et $23.4 millions de plus pour les dépenses en immobilisations. Le livre bleu des dépenses tient compte du fait que le ministère des Travaux publics doit faire face à des hausses normales des coûts d'entretien des édifices publics et des ponts et que leur nombre augmente chaque année.

Le livre bleu québécois donne les estimations des dépenses des divers ministères mais ne donne aucune indication quant aux revenus que prévoient toucher le gouvernement, à même les impôts, pour faire face à ces dépenses. La manière dont le gouvernement entend se procurer ses revenus pour faire face à son nouveau budget record de dépenses sera explicitée dans le discours du budget qui doit être prononcé au début d'avril.

Regardez! C'est faufilé par

la **BERNINA**

La nouvelle Bernina Record, avec aiguille à double chas

Oui, regardez encore! Vous ne voyez pas double! La nouvelle Bernina Record, machine à coudre d'une grande précision de fabrication suisse, comporte une aiguille brevetée à double chas. Non seulement peut-elle faufiler en faisant des points allant jusqu'à un pouce de longueur, mais elle fait aussi des **points droits ou en zigzag • des nervures • des appliqués • des points invisibles • elle reprise • fait des boutonnières • coud les boutons** et peut même exécuter des **dessins** variés **de broderie.** Et, *tout cela*, la Bernina le fait automatiquement, avec la même aiguille. Pas de cames à changer, pas de cadran à tourner, pas de tension à régler. Quand vous avez fini de coudre, vous tirez le fil et la faufilure se défait. Vous comprenez maintenant pourquoi je ne couds plus à la main: ma Bernina fait toute ma couture! Et elle est d'un emploi si facile, que même ma fillette peut s'en servir pour confectionner les petits vêtements de ses poupées!

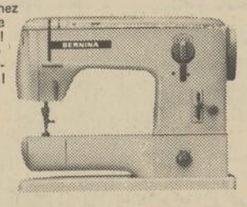

Garantie à vie—choix de cabinets.
La Bernina se vend à compter de $109.95
Pour brochurette descriptive gratuite, avec 50 illustrations en couleurs, écrivez à:
Bernina Corp., 3445 avenue du Parc, Montréal, P.Q.

Les machines à coudre Bernina sont vendues à Granby par:
LE CENTRE D'ACHATS DU MEUBLE
HARVEY & RACINE
Chemin Roxton-Pond Tél: 372-5896--97

J. ALBERT COTE LTEE
137, RUE RICHELIEU ST-JEAN FI. 6-4144
Rés: FI. 8-2322

LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES

Reitman's

VENTE ÉTIQUETTE ROUGE

10% DE RABAIS SUR TOUS LES CACHE-POUSSIÈRE ET LES BLOUSES

Tissus unis, imprimés floraux, calicots et chevrons, garnis de fronces et de dentelle .... voilà de quoi sont faits nos "GRANNIES"; et notre assortiment de cache-poussière et de blouses, comprend une grande variété de couleurs et de modèles nouveaux, tous en coton, faciles d'entretien.

MAGASINS REITMAN'S POUR VOUS SERVIR D'UN OCÉAN À L'AUTRE

150 Principale Granby

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(33226)

GRANBY: Tél. 372-5433

14 Locaux à louer

GRAND LOCAL situé à 13a rue Johnson au centre commercial, près de la rue Principale, idéal pour salon de coiffure, commerce ou autres. Libre le 1er mai. S'adresser après 5:00 p.m. à 17 Johnson. Granby. (33566)

23 Logements à louer

LOCAL 15 x 28 pour bureau, situé à 146 Principale; Logement chauffé, 3 pièces, pouvant servir de place d'affaires, situé à 63 Centre; 27a Court, logis 3 pièces plus solarium, $42 par mois; Libres le 1er mai, dans le centre de la ville, logements 4 et 6 pièces; AUSSI garage à louer rue St-Antoine. S'adresser: Mme R. Vadnais, 79 rue Lorne, tél.: 372-3850. (33405)

LOGIS 3 pièces, dans un haut, très propre, avec solarium, $35.00 par mois. S'adresser à 66 Foch. Granby. (33481)

LOGIS meublé, 3 pièces, entrée et chambre de bain privée, planchers de tuiles, situé rue Drummond, libre immédiatement. S'adresser: 236 Montcalm. Tél. 372-3440. Granby. (33557)

25 Appartements à louer

APTS 3 pièces, plus chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, situé à 136 Montcalm, Granby. Pas d'enfants. S'adresser : tél.: 372-4384. (33402)

APTS de 1 - 2 et 3 pièces meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré, après 6:00 p.m. (32898)

APT. 3 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, situé à 189 Cowie. Signalez: 378-8940. (33482)

APTS 3½ PIECES, meublé, chauffé, éclairé, ventilateur au-dessus du poêle, galerie, entrée privée. S'adresser à 380 Cartier. Tél.: 372-6358. (33500)

APTS 3 pièces, fermé, meublé et chauffé, situé à 39 Gill, au centre de Granby. S'adresser aux Apts Leduc, 37 Gill. Tél.: 372-4318. (33546)

APTS 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. S'adresser: Rosaire Bienvenue, 233 Ave. du Parc, tél. 372-2815 ou 372-6149 après 6:00 p.m. (33548)

APTS 1 et 2½ pièces, meublés, chauffés, éclairés. Aussi chambre à louer avec divan, lavabo, etc..., Situés au centre de la ville près Principale. S'adresser: 28 Court. tél.: 372-3719. (33207)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge (M. Gingras). S'adresser: 24 Centre, tél.: 372-7250 ou 378-6297. (33462)

30 Chambres et pensions à louer

PRENDRAIS pensionnaires, bon chez-soi. S'adresser à 352 Notre-Dame. Tél. 378-5362, Granby (33575)

37 Articles de ménage

A VENDRE laveuse ordinaire de marque Précision, comme neuve, valeur $160.00, laisserais aller pour $75.00. S'adresser tél. 378-7389. (33584)

64a) Robes de mariées

A VENDRE robe de mariée, grandeur 11 ans. Robe, voile et diadème, $75.00. Tél. 378-8902. (33571)

98 Divers

OUTILS de plomberie — chauffage — ferblantier. Doivent être vendus. Bas prix — S'adresser Tél. 378-2331. (33578)

98a) A vendre - Divers

A 73 DRUMMOND, vous trouverez un assortiment complet de manteaux de
SUEDE — ANTILOPE — CUIR
dans toutes les couleurs et grandeurs, jaquette à partir de $39.00. — CHAPEAUX de $8.00 à $12.00 — Ouvert tous les soirs sur rendez-vous. — Avons aussi les créations Michel Robichaud. — LEMOINE FOURRURE, 73 Drummond. Tél. 372-3811. (33316)

99 Prêts

Prêts Hypothécaires
en 1ère et 2e,
sur propriétés :
- Résidentielles
- Commerciales
- Industrielles.

— TAUX COURANTS —
Pour un service adéquat et rapide. Consultez toujours :
IMMEUBLES Sister City
21 Dufferin — Granby
Tél.: 372-5994, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

100 Argent demandé

EMPRUNTERAIS argent sur hypothèque pour maison. Pour informations signalez: 372-5292. (33523)

J'AURAIS BESOIN DE
$9,000.00
sur première hypothèque, avec taux d'intérêt raisonnable, sur bonne propriété, dans Granby. Si vous êtes intéressé, téléphonez: 378-2037 ou 372-2152. (33476)

104 Occasions d'affaires

Franchise - Agence
(premier au Québec)
SYSTEME FLEX-COAT
Jamais, dans l'histoire du couvre-plancher a-t-on vu un produit aussi
REVOLUTIONNAIRE
Ce produit créé pour l'âge de l'espace, vient d'être lancé sur le marché. Nous pouvons maintenant offrir aux candidats qualifiés
DROIT EXCLUSIF DU TERRITOIRE
et matériel.
L'entraînement et un
GRAND PROFIT ASSURE
Hommes sérieux et ambitieux, spécialisés dans ces domaines :
CONSTRUCTION, COUVRE-PLANCHER, PEINTURE, TAPIS, CERAMIQUES, DECORATION D'INTERIEUR
et capable d'investir un montant initial peut contacter M. Alexander, 4599 av. Park
Tél. 845-4822
(33550)

110b) Femmes, filles demandées

ON DEMANDE femmes ou filles pour représentation à temps partiel. Salaire fixe au-dessus de la moyenne. Informations: Tél. 378-8495 ou s'adresser à 331 Principale, Granby. (33542)

MESDAMES ! ! !
Seriez-vous intéressées à gagner $10 en 2 heures le soir, sans quitter votre domicile. Il s'agit tout simplement de réunir 6 de vos amies pour assister à notre intéressante démonstration publicitaire. Pour plus amples renseignements, communiquez à Bernard de Paris, 8164 Marquette, tél.: 722-8493, Montréal. (33515)

111 Hommes demandés

NOUVEAU
Une nouvelle invention sur le marché canadien requiert plusieurs distributeurs et vendeurs à temps partiel, pour couvrir toute la région de St-Hyacinthe et Granby. Léger capital à investir pour vos échantillons de vente. Pour plus amples informations écrire à: Le Roi des Ecrans de T.V. Enr. C.P. 1571, Québec 2. (33327)

COMMIS LIVREUR: 18 à 25 ans, ayant une 9ième année, possédant un permis de conduire. S'adresser à M. Georges Ferland, 180, rue St-Antoine Nord, Granby. (33583)

112 On demande

ON DEMANDE à louer une maison seule, soit un bungalow ou Split Level pour occupation au 1er mai. Tél. 378-2744. (33552)

VENDEURS de PLANCHER
pour magasin de meubles, établi depuis 50 ans, marié, bilingue, bonne personnalité. Bon revenu pour homme actif. Se présenter en personne chez
WOODHOUSE
174, Principale, Granby
(33576)

117 Vendeurs demandés

ON DEMANDE
VENDEUR bilingue, à base de commission, pour calendriers et articles publicitaires. S'adresser à Charles Royon & Company, 20 Btes Road, Montreal. (33568)

118 Services de bonnes

JEUNE FILLE demandée pour travail dans maison privée et soin d'un enfant de 2 ans. S'adresser à 104 Des Erables, Granby. Tél. 372-5242. (33574)

$40.00 par semaine
PLUS COMMISSION
PATATES CHIPS
BINGO
—12 variétés
—Bonus - Argent dans nos produits
—Territoire protégé
CONDITIONS:
Avoir camion, être solvable, bien connaître la région.
Ecrire à:
PATATES CHIPS
BINGO
6273, 25e Ave, Rosemont
Montréal, tél. 725-6301
(33569)

125a) Autos à vendre

A VENDRE : Jaguar 1959, 3.4... Sedan, 4 portes, over-drive, radio, 4 pneus, parfaite condition. Signalez: 372-7840. (33440)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW 5½ pièces, plus une autre pièce finie au sous-sol, situé à 557 rue Chenier, garage, terrasse finie. Rabais provincial de 3%. S'adresser à 783 Principale ou tél.: 378-2952, Granby. Facilités d'arrangements. (33275)

MAISON de 2 logis de 4 pièces, avec 2 garages, située à Roxton Pond. Aussi maison 6 pièces, située sur la rue Fréchette à Granby, toutes deux avec le 220 volts. S'adresser: tél. 378-7342. (33505)

JOLI BUNGALOW de 6 pièces, briques et granit, situé à 83 Bradford, quartier résidentiel. S'adresser sur les lieux à M. Jean-Louis Tétreault. Tél. 372-3559, Granby. (33556)

BUNGALOW neuf, briques et pierre, 5½ pièces, salle de bain céramique, installation laveuse-sécheuse, situé sur coin de rue. Prix raisonnable et ristoune. Cause de vente: départ. Si intéressé seulement, s'adresser tél. 378-3293. (33573)

MAISON de deux logis, située rue Paré, système de chauffage, garage, peut être libre le 1er mars pour l'acheteur. — Bungalow (Split Level) situé rue Cartier, garage, système de chauffage. S'adresser: P. Clermont, courtier. Tél. 372-7866. (33577)

148 Gardiennes d'enfants

GARDERAIS 2 fillettes 4 ou 5 ans à la maison, du lundi au vendredi, à la journée. S'adresser tél. 378-2568. (33581)

MARIEVILLE

98 Divers

REOUVERTURE du
FOYER DES HIRONDELLES
Orchestre du mercredi au dimanche soir, salle gratuite pour banquets. Tél.: 536-2452 St-Césaire. (33539)

ST-HYACINTHE
TEL. PR. 3-2516

148 Gardiennes d'enfants

DAME avec références, garde enfants ou bébés à son domicile, du lundi au vendredi. Prix: $12.00 par semaine.
Signalez: 372-6169
(33096)

COWANSVILLE
TEL. 263-2988

23 Logements à louer

TROIS LOGIS neufs à louer de 4 pièces, avec installation de laveuse et sécheuse, chambre de bain en céramique, libres immédiatement. Situés à 301 rue Bell, Cowansville. S'adresser : Armand Martel, Ste-Brigitte, tél. 293-4827 ou Raymond Desnoyers, Cowansville, tél. 263-3588. (33241)

LOGIS 5 pièces, dans un haut, chauffé, installation laveuse et sécheuse, situé rue Ontario. Signalez: 263-1300 ou s'adresser à 178 Principale. (33503)

LOGIS neuf, 4½ pièces, système de chauffage, situé à 303 rue Bell. Signalez 263-1806, Cowansville. (33565)

37 Articles de ménage

A VENDRE laveuse et sécheuse Westinghouse, en très bonne condition. Signalez: 263-1848, Cowansville. (33470)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW à louer, 4 pièces, plus chambre de bain, située à 16 rue Bruck à Sweetsburg, libre immédiatement. Signalez: 263-1731. Cowansville. (33469)

FARNHAM
TEL. 293-5155

23 Logements à louer

LOGIS 5 pièces, moderne, 2e étage, situé à 24 Jacques-Cartier. Farnham. Tél. 293-4660 ou 293-5335. (33570)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

ECOLE DE COIFFURE PAULA enr.
P.G. BOULET, prop.
Inscrivez-vous dès maintenant pour le prochain cours. L'entrée se fait entre le 15 mars et le 1er avril.
2e cours : entre le 15 juin et le 1er juillet.
3e cours : entre le 15 septembre et le 1er octobre.
Tous les cours sont d'une durée de 6 mois. Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées de la P.Q. (Ministère Education)

211F, rue Principale
Granby Tél. 372-5471

AVIS LEGAL

AVIS D'UNE DEMANDE EN SEPARATION DE BIENS
C.P.C. 15-533

Dame Cosette Labrie, ménagère, domiciliée à 139, rue Nelson, Cowansville, a formé contre son mari Serge Paquette, homme d'affaires de Cowansville, P.Q. une demande en séparation de biens sous le numéro 15-533 des dossiers de la Cour Supérieure du district de Bedford.

COWANSVILLE, le 14 février 1966.

Bélanger & Tériault
Avocats de la demanderesse.
(33586)

Les prix du marché

MONTREAL (PC)— Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh $2.25 à $2.40 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie, $1.75 à $2.00, C $1 à $1.25, Wolf River, $1.50, Cortland $1.75 à $2.00, Russet $4 à $4.50, Délicieuses $4 à $4.50, Greening, $1.75 la boîte à verger.

Betteraves: $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes: no 1 $2.00 les 50 livres, $3.00 à $3.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux: $1.75 le sac de 50 livres, rouges $1.35 à $1.50, Savoie $2 à $2.50 le cageot.

Navets: no 1 $2, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, lavés $2.25 à $2.20 le minot.

Oignons: jaunes $1.35 à $1.50, gros $1.75 à $2.00 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais: $2.25 les 12 cellos de 24 onces, $3.00 le minot.

Patates: $1.40 à $1.50 les 50 livres.

SOYEZ PRUDENT

Lorsqu'on craint d'avoir pris froid, le meilleur traitement consiste à prendre du repos, et à boire beaucoup d'eau, de lait et de jus de fruits. Il est prudent de rester à la maison et d'éviter les courants d'air.

-000-

En cas d'urgence, chaque membre de la famille devrait connaître le numéro de téléphone de la police, du service d'incendie et du médecin de famille. La liste de ceux-ci devrait figurer à proximité du téléphone. Chacun, y compris les grands enfants, devrait également savoir comment fermer les conduites d'arrivée de l'eau et du gaz, ainsi que couper le courant électrique principal.

UN MOT AUX EPOUSES
Si vous désirez une voiture, maison ou ameublement, gagnez avec AVON de $2 à $5 de l'heure.
Ecrivez dès aujourd'hui à C.P. 112, Outremont 8, P.Q.
(33551)

DIFFICILE A CROIRE;
TOUTES CES AUBAINES DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

CARTES D'AFFAIRES

Garage GEMME & ALIX
VOLKSWAGEN — VENTE ET SERVICE
PEINTURE ET DEBOSSAGE
385 DUFFERIN — GRANBY — TEL.: 372-4763
ou WEST-BROME — TEL.: 263-1466
★ VENEZ CHOISIR VOTRE VOLKS ! . . .
● Grand choix d'usagés reconditionnés avec 100% de garantie
(32329)

Selon l'opposition

Le Canadien Pacifique serait l'enfant chéri du gouvernement

OTTAWA (PC) — L'opposition a décrit hier le Canadien Pacifique comme un enfant chéri du gouvernement, désireux de réaliser des profits, alors que les Communes consacraient une quatrième journée à l'étude des crédits du ministère des Transports.

Le ministre des Transports, M. J.. W. Pickersgill a admis pour sa part qu'il y avait eu des délais dans l'expédition des céréales des Prairies vers les ports de mer, mais il a ajouté aussitôt que la situation devrait s'améliorer très prochainement.

M. David Orlikow (NPD — Winnipeg Nord) a averti le ministre que les employés du Canadien Pacifique pourraient bien déclencher une grève à moins que l'on n'améliore la situation à la compagnie. Le député estime que le moral des employés est à son plus bas à cause des modifications apportées au régime de retraite de la compagnie. Il a causé aussi de l'abandon du Dominion, un des deux convois qui assuraient le service de Montréal à Vancouver.

Selon M. Orlikow, le Canadien Pacifique a un appétit insatiable pour les profits et ni le gouvernement, ni la commission

(suite à la page 15)

MOCO

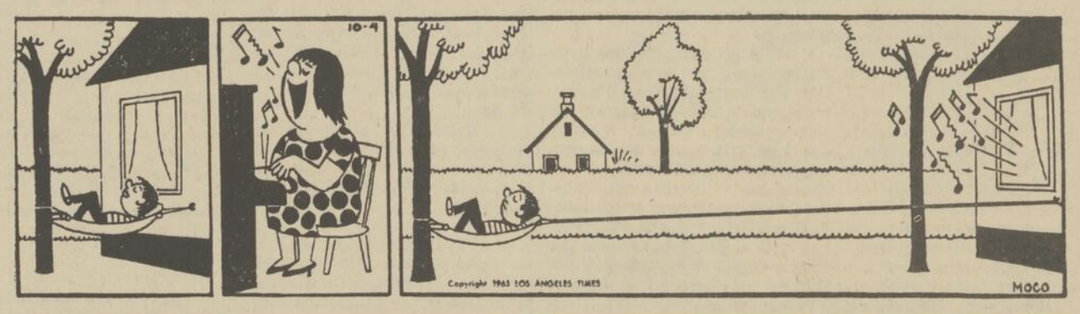

FERDINAND

PHILOMENE

MOCO

FERDINAND

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

CARRIERES ET PROFESSIONS

HOMME DEMANDE

Assistant du gérant des achats pour entreprise progressive siutée à St-Jean. Doit être bilingue, expérience nécessaire. **Ecrire à casier postal 306, Saint-Jean, P.Q.**

(33471)

IMPORTANTE COMPAGNIE D'HUILE

Recherche les services d'un gérant de station

Salaire très intéressant

Devra: 1.—Etre de St-Jean ou Iberville
2.—Marié
3.—Honnête
4.—Travaillant
5.—Faire preuve d'initiative

Envoyez vos demandes à :

Case postale 46, Station St-Laurent, Montréal

(33530)

MOTS CROISES

— No 2367 —

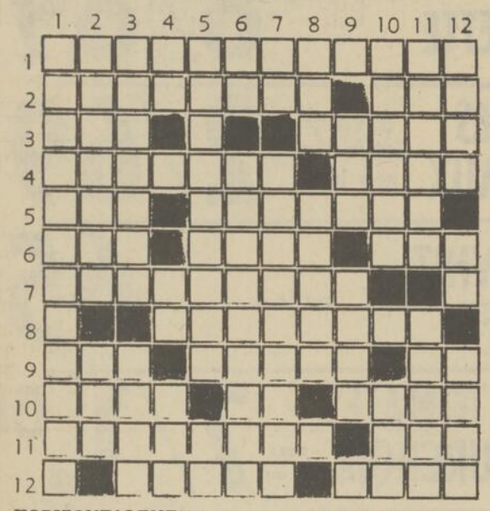

HORIZONTALEMENT

1—Représentation de la face d'un édifice.
2—Devenir moins dense, moins fréquent. — Bras (autrement).
3—Cri des charretiers. — Femelle animale.
4—Très désagréable. — Qui a de gros os.
5—Clair et précis. — Injure.
6—Qui n'est pas vêtu. — Voie publique entre l'eau et les maisons. — Au Sahara, grande région couverte de dunes.
7—Voyou et débauché.
8—Combattre un mal.
9—Posséda. — Manoeuvrer un aviron. — Dans le corps.
10—Eus recours à. — Venu en vie. — Troublée.
11—Serre dans un coin. — Enleva.
12—Amenât vers lui. — Colin.

VERTICALEMENT

1—Qui ordonnent, disposent.
2—Etat de ce qui est difficile à plier. — Affaibli.
3—Conventions écrites entre deux gouvernements — Un si grand nombre.
4—Sert à appeler. — Monnaie internationale. — En ce lieu-ci.
5—Choquer, déplaire. — Métal.
6—En gris. — Petit oiseau passerau d'Afrique.
7—De la gamme. — Action d'exposer pour la vente.
8—Adresse. — Accent espagnol.
9—Chef d'Etat. — Irlande.
10—Augmentation de valeur. — Egoïsme.
11—Donner les couleurs de l'arc-en-ciel. — Chemin.
12—Oiseau d'Australie. — Libremement. — Récipient cylindrique de bois.

SOLUTION DU PROBLEME No 2366

■ **Horizontalement:** 1. Emménagement; 2. Moulure — Orée; 3. Ni — Slang; 4. Omission — Ope; 5. Tains — Etés; 6. Quiné — Otent; 7. Otrante; 8. Eon — Ru — Entas; 9. Ma — Sacerdoce; 10. Este — Usai — Lu; 11. Nièrent — Etel; 12. TséTsé — Ez — Se.

■ **Verticalement:** 1. Embouquement; 2. Mo — Oasis; 3. Munition — Tee; 4. Elisant — Sert; 5. Nu — Sierra — Es; 6. Arsin — Aucune; 7. Gélos — Est; 8. An — Otera; 9. Mon — Etendiez; 10. Ergoté — To; 11. Né — Pentacles; 12. Té — Est — Seule.

RADIO MENU

CHEF 1450 au cadran

MERCREDI

7.00 Ouverture du poste
7.02 Radio Sacré-Coeur
7.07 Nouv. nat. & sportives
7.15 Bonjour cultivateurs
7.30 Nouv. prov. & nat.
7.35 Le bout entrain du matin
8.00 Radio Journal
Prévisions de la météo
.10 Le bout entrain du matin
8.25 Nouvelles sportives
8.30 Le bout entrain du matin
8.55 Nouv. prov. & nat.
9.00 L'Heureux matin
9.33 Opinions
9.55 Nouv. prov. & nat.
10.00 Emission: Del Monte
10.05 Pause café
10.15 Emission carnavalade
10.30 Nos marchands vs appellent.
10.55 Nouv. prov. & nat.
10.59 Montréal Paris
11.20 Succès jet
11.25 Montréal Paris
11.33 Montréal Paris
11.40 Entrevue parisienne
11.45 Montréal Paris
12.00 Radio Journal
12.10 En dinant
12.30 Bruits de ma ville
12.30 Nouvelles sportives
12.36 Manchettes d'actualités
12.45 Bruits de ma ville
Entrevue:
Avis divers:
Editorial:
1.00 Détente
1.33 Les regards féminins
1.55 Nouv. prov. & nat.
2.00 Les regards féminins
2.33 Discothèque
Promo: Montréal Paris
2.55 Nouv. prov. & nat.
3.00 Discothèque
3.33 Discothèque
3.55 Nouv. prov. & nat.
4.00 Autour du monde
4.33 Autour du monde
4.55 Nouv. prov. & nat.
5.00 Autour du monde
5.25 On offre, on demande
5.30 Météo
5.31 Autour du monde
6.00 Radio Journal
6.10 Pour vous
6.25 Nouvelles sportives
6.30 Actualitées:
Entrevue:
Avis divers:
Editorial:
6.55 Nouv. prov. & nat.
7.00 Club 1450
7.33 Club 1450
7.55 Nouv. prov. & nat.
8.00 Club 1450
8.33 Club 1450
8.55 Nouv. prov. & nat.
9.00 Le jazz & ses adeptes
9.15 Rythme & danse
9.33 Rythme & danse
9.55 Nouv. Prov. & nat.
10.00 Fascination
10.15 Fascination
10.45 Radio Journal
10.58 Pensée du soir
11.00 Fermeture du poste

SUITE DE NOUVEAUX SOMMETS

res années, comparativement à $10,000,000 de 1951 à 1961. 2. La capacité de concentration de minerai a doublé au cours des cinq dernières années et on prévoit qu'elle doublera encore d'ici 1970. 3. Les dépenses en immobilisations pour de nouvelles mines au cours des quelques prochaines années friseront les $200,000,000. 4. La C.-B., qui ne produisait pas de molybdenum il y a trois ans à peine, est sensée produire d'ici 1968 13 p.c. de la demande mondiale. 5. Cinq nouvelles mines de cuivre sont entrées en production depuis 1960 et on s'attend à ce que huit autres se lancent en production d'ici cinq ans.

"Les mines ont un effet étonnant sur notre économie", a reconnu le ministre des Mines. "Avec le temps, l'industrie minière pourrait parvenir à déclasser l'industrie forestière comme la plus importante de la province", a dit M. Brothers.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MERCREDI
10.00 Musique
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Thierry la Fronde
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Le Bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris
10.15 Cartes sur table
10.45 Les Affaires de l'Etat
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Les Incorruptibles

JEUDI
9.00 Mire
10.00 Musique
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Roquet, belles oreilles
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport et conditions du ski
7.00 Aujourd'hui
8.00 Tous pour un
8.30 Rocambole
9.00 Sextant
9.30 Défis nouveaux
10.00 L'Heure du concert
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma

VENDREDI
10.30 Musique
11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Les Cadets de la forêt
5.30 Nos frères, les hommes
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8 00 Du côté de Québec
8.30 Cinéma international
10.15 Les Couche-tard
10.45 Micheline
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément regional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma

CFTM CANAL 10

MERCREDI
8.00 Mire musique
8.15 Bien L'Bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé Bonbon
9.30 Toast et cafe
10.30 Ciné Matin
12.00 Première édition
12.15 Ciné Midi
2.00 Super Bingo
2.30 L'Eternel Amour
3.00 Bon après midi madame
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine bonhomme
5.30 Colonel March
6.00 Télé Métro
6.50 Sport Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné Roman
7.30 Escouade criminelle
8.30 Hockey
10.00 Devinez juste
10.30 Variétés Richelieu
10.45 En première page, météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma
"Sans Lendemain"
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

JEUDI
8.00 Mire musique
8.15 Bien L'Bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé Bonbon
9.30 Toast et cafe
10.30 Ciné Matin
12.00 Première édition
12.15 Ciné Midi
2.00 Super Bingo
2.30 L'Eternel Amour
3.00 Bon après midi madame
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine bonhomme
5.30 L'Epée de Florence
6.00 Télé Métro
6.45 Y'a du ski
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné Roman
7.30 Qui dit vrai
8.00 A la catalogne
8.30 Cinéma Kraft
10.00 Adam ou Eve
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma
"La femme que j'ai le plus aimée"
12.40 Dernière édition

VENDREDI
8.00 Mire musique
8.15 Bien L'Bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé Bonbon
9.30 Toast et cafe
10.30 Ciné Matin
12.00 Première édition
12.15 Ciné midi
2.00 Super Bingo
2.30 L'Eternel amour
3.00 Bon après midi madame
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine bonhomme
5.30 Au nom de la loi
6.00 Télé Métro
6.50 Sport Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné Roman
7.30 En première
"Bombardiers B-52"
9.30 Monsieur Banco
10.00 La famille Stone
10.30 Toute la ville en parle
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma
"Division Brandebourg"
12.40 Dernière édition

CHLT CANAL 7

MERCREDI
8.30 Pipe de platre
9.00 Cinéma du matin
10.30 Télévision scolaire
11.00 Au café des artistes
11.30 Kiki
12.00 Tentez votre chance
12.30 Première édition
12.40 Météo
12.45 Midi sport
1.00 Trait d'union
2.00 Premier appel
2.30 Coeur circuit
2.45 Propos féminins
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Le comte de monte Cristo
5.30 Capitaine Bonhomme
6.00 Avec Roger Miron
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Nouvelles sportives
7.00 Album de chansons
7.30 Qui dit vrai
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris
10.00 Cartes sur tables
10.45 Les affaires de l'Etat
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Cinéma 7

JEUDI
8.30 Pipe de platre
9.00 Cinéma du matin
10.30 Télévision scolaire
11.00 Au café des artistes
11.30 Kiki
12.00 Grand prix musical
12.30 Première édition
12.45 Météo
12.50 Midi sport
1.00 Trait d'union
2.00 Premier appel
2.30 Coeur circuit
2.45 Propos féminins
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprise
5.00 Sir Lancelot
5.30 Les Boucaniers
6.00 Ca claque
6.30 Télébulletin
7.00 Après ski
7.30 Radio vedette
8.00 Tous pour un
8.30 Destination danger
9.30 Défis nouveaux
10.00 Heure du concert
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Cinéma 7

VENDREDI
8.30 Pipe de platre
9.30 Au café des artistes
10.00 Kiki
10.30 Cinéma Kraft
12.00 Devinez juste
12.30 Première édition
12.40 Météo
12.45 Midi sport
1.00 Trait d'union
2.00 Premier appel
2.30 Coeur circuit
2.45 Propos féminins
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Furie
5.30 Remous
6.00 La grange à Treflé
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Nouvelles sportives
7.00 Bonsoir copins
7.30 Perry Mason
8.00 Cinéma international
10.15 Couche tard
10.45 Micheline
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Cinéma 7

CFCF CANAL 12

MERCREDI
8.00 Sound of 12 Meditation
8.15 Coffee Break
8.30 The James Beard show
9.00 The Liberal Arts
9.30 Romper Room
10.00 Burns and Allen
10.30 Father Knows Best
11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr and Mrs
12.00 Lunchtime little theatre
12.30 Kids is people
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 theatre
2.27 News Headlines
2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 It's your move
4.00 Surprise party
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 The Munsters
7.30 The Andy Williams show
8.30 Hockey night in Canada
10.15 Why?
10.30 Sports hot seat
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse
"Barricade"

JEUDI
8.00 Sound of 12 Meditation
8.15 Coffee Break
8.30 The James Beard Show
9.00 The Liberal Arts
9.30 Romper Room
10.00 Burns and Allen
10.30 Father Know Best
11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr and Mrs
12.00 Lunchtime little theatre
12.30 Kids is people
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 theatre
2.27 News Headlines
2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases
4.00 Surprise Party
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse
7.00 Voyage to the Bottom of the Sea
8.00 The Lucy Show
8.30 It's your move
9.00 Branded
9.30 Let's Sing out
10.00 I Spy
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse
"The Secret Place"

VENDREDI
8.00 Sound of 12 Meditation
8.15 Coffee Break
8.30 The James beard show
9.00 The Liberal Aris
9.30 Romper Room
10.00 Burns and Allen
10.30 Father Knows Best
11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr and Mrs
12.00 Lunchtime Little theatre
12.30 Kids is people
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 theatre
2.27 News Headlines
2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 It's your move
4.00 Surprise party
4.30 Family theatre
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse
7.00 My Favorite Martian
7.30 Smothers Brothers
8.00 Patty Duke Show
8.30 A Go Go '66
9.00 Peyton Place
10.00 Combat
11.00 The National News
11.15 Pulse
11 40 Pajama Playhouse
"Mardi Gras"

CBMT CANAL 6

MERCREDI
9.24 Today on CBMT
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Quebec School Telecast
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC TV News
12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Doyle's Diary
3.00 To Tell the Truth
3.25 Happenings
3.30 Take Thirty
4.00 International Zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Gilligan's Island
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Nation's Business
7.45 The Peggy Neville Show
8.00 Blue Light
8.30 Bob Hope Theatre
9.30 Festival
10.30 Festival
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.37 The Long Hot Summer

JEUDI
9.54 Today on CBMT
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC TV News
12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Girl Talk
3.00 To Tell the Truth
3.25 Happenings
3.30 Take Thirty
4.00 International Zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Reach for the Top
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Ski Cast
7.30 Hogan's Heroes
8.00 Seaway
9.00 I Dream of Jeannie
9.30 Telescope
10.00 A Man Called Shenandoah
10.30 The Serial
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.37 Thursday Showcase
1.00 Final Edition

VENDREDI
9.00 Test Pattern and Music
9.24 Today on CBMT
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC TV News
12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow
12,45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Girl Talk
3.00 To Tell the Truth
3.25 Happenings
3.30 Take Thirty
4.00 International Zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Flipper
5.30 Music Hop
6.00 Teen '66
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Fine and Dandy
8.00 Get Smart
8.30 Tommy Hunter Show
9.00 Friday Night Movies
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.40 The Man from U.N.C.L.E
12.40 Final Edition.

SUITE DE LE CANADIEN

des transports ne songent à y mettre un frein.

M. Clifford Smallwood (PC—Battle River-Camrose) a déclaré de son côté que l'on avait accordé une fortune à la compagnie, en terrains et autrement, en 1881, afin qu'elle puisse construire une voie ferrée et donner un service adéquat par tout le pays.

"On a donné au Canadien Pacifique la poule qui pond des oeufs d'or, dit M. Smallwood, mais à présent qu'elle a obtenu les oeufs, la compagnie veut remettre la poule au gouvernement".

Efficacité . . . profit

M. Orlikow a souligné qu'il ne pouvait se rappeler que la commission des transports ait une seule fois pris une décision allant à l'encontre de la volonté de la compagnie.

Il a ajouté que la compagnie a pourtant reçu $106,000,000 et 44,000,000 d'acres de terre des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour donner un service efficace à travers le Canada.

M. Orlikow croit que dans l'idée du Canadien Pacifique, le mot efficacité signifie profit.

Le député dit encore que la commission des transports partage cet avis en autorisant le CP à abandonner son Dominion.

"Le gouvernement devrait abolir la commission ou alors lui permettre de loger ses bureaux à la gare Windsor, à Montréal, siège social du Canadien Pacifique. Les commissaires pourraient du même coup recevoir leurs salaires du Canadien Pacifique, eux qui ne sont devenus que des serviteurs de cette compagnie."

M. Smallwood a accusé la compagnie de hâter l'expédition de la potasse dans les Prairies, de préférence au blé, parce que l'on paie $6 de plus la tonne pour l'expédition de la potasse.

"Il faut toutefois que l'on expédie ce blé et le port de Vancouver est disposé à en manoeuvrer davantage, mais les chemins de fer ne le livrent pas et c'est le Canadien Pacifique qu'il faut blâmer pour ces délais coûteux".

SUITE DE LA GAZETTE

jourd'hui, j'ai eu une révélation assez juste de l'attitude des politiciens à l'égard du travail du gouvernement. M. Mulock a examiné tous mes articles et tout ce qui, d'une façon ou d'une autre, pouvait favoriser les conservateurs, il l'a rayé...il veut que le premier numéro soit véritablement un feuillet de propagande libérale en prévision de la campagne électorale en perspective."

Le premier numéro a été publié 18 jours avant les élections générales de cette année-là, et sa parution a coincidé avec la réunion annuelle de l'ancien Congrès du travail.

MOCO

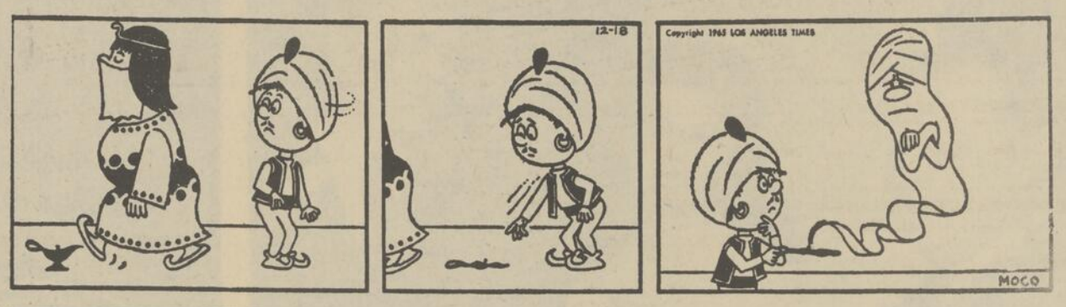

FERDINAND

PHILOMENE

LE FANTOME

LE CHEVALIER MASQUE

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

La brasserie Labatt Ltée a reçu en sa Salle Maisonneuve à Montréal les 13 anciens présidents de la Chambre du Commerce de LaSalle et épouses. Le dîner était sous la présidence d'honneur de Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministredes Transports et Communications dans le cabinet Lesage. On remarque de gauche à droite: M. Maurice Legault, vice-président de la mise en marché de la brasserie Labatt; Mme Kirkland-Casgrain et Me A.C. Roberts, de la compagnie Monsanto et ancien président de la Chambre de commerce de Lasalle.

La Gazette du travail a changé son format

OTTAWA (PC) — L'ancien directeur, M. Mackenzie King ne l'aurait probablement pas autorisé, mais la Gazette du Travail vient de se donner un nouveau visage, changeant son format pour la première fois en 65 ans d'existence.

L'édition de janvier de l'organe officiel du gouvernement en matière d'embauche et le plus ancien des magazines canadiens en ce domaine comportait un format agrandi contenant trois colonnes au lieu de seulement deux. En outre, les armoiries canadiennes ont été éliminées de la page frontispice.

Des députés conservateurs ont protesté aux Communes l'année dernière lorsque les armoiries canadiennes ont été remplacées sur la carte d'assurance sociale pour être remplacée par la feuille d'érable. Ils soutenaient qu'il s'agissait-là d'un geste accompli dans le cadre d'une sournoise campagne menée par le gouvernement libéral pour éliminer toute trace de liens britanniques.

Cependant, les armoiries ne seront pas remplacées sur la Gazette et l'éditeur de la Gazette, M. W.S. Drinkwater, a expliqué au cours d'une interview que la disparition des armoiries n'a comme unique but d'améliorer l'apparence de la page frontispice. D'après le statut de 1900 qui a donné n'aissance à cette publication gouvernementale, cette dernière est techniquement sous le contrôle exclusif de son éditeur et M. Drinkwater a dit avoir pris cette décision sans avoir consulté le gouvernement.

"Le protocole stipule qu'on ne peut imprimer quoique ce soit au-dessus de la couronne, ce qui complique le montage de la page couverture", a expliqué l'éditeur.

Le changement de format ne passera certes pas inaperçu puisque depuis 1900 la Gazette du Travail mesurait 6 1-2 pouces de large par 9 3-4 pouces de hauteur. Le nouveau format mesurera 8 1-2 par 11.

Le magazine, qui publie en détail tous les développements dans le domaine de l'embauche, a probablement eu l'histoire la plus étrange de toutes les publications gouvernementales. La Gazette du Travail a formé le noyau de ce qui est maintenant le ministère fédéral du Travail et qui plus est, a amené sur la scène politique d'Ottawa un individu qui allait éventuellement devenir premier ministre du Canada et conserver ce poste plus longtemps que n'importe quel autre premier ministre canadien. On aura sans doute reconnu qu'il s'agit de William Lyon Mackenzie King a qui sir William Mulock, alors ministre des Postes, avait fait appel pour lui confier la direction de cette revue et ce avant même que le projet de loi instituant la Gazette du Travail soit approuvé par les Communes.

Organe libéral

Durant le débat, l'opposition conservatrice avait fait part en Chambre de ses soupçons que le magazine projeté devienne un organe du gouvernement libéral. Sir William avait rassuré l'opposition en lui garantissant que le magazine s'en tiendrait aux faits.

Un mois plus tard, l'éditeur de la nouvelle Gazette du Travail, Mackenzie King, notait dans son journal intime: "Au-

(suite à la page 15)

MANUFACTURES LTEE. LaSalle FACTORIES LTD.

SOLDE FINAL DE ROBES

Automne-Hiver, pour dames

OCCASION FORMIDABLE

Votre choix, seulement

Val. de $12.95 à $24.95 — $5. — Val. de $12.95 à $24.95

LES TISSUS: - Brocarts de rayonne lustrée, riches crêpes rayonne acetate, lainages à trames originales.
LES SILHOUETTES: - Fourreaux élégants, modèles de coupe circulaire, attrayants blousons, gais bouffants, robes deux pièces, manches longues, courtes ou sans manches.
LES COULEURS: - Tons unis aux vives couleurs, nuances foncées et blancs ensoleillés.
TAILLES: - Petite 5 à 15, Jr. 7 à 17, Demoiselles 10 à 20, demi-tailles 16½ à 22½.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

CENTRE D'ACHATS
"FRONTENAC"
320, Boul. LECLERC, GRANBY

Tous les jours: 9h. 00 a.m. à 6h. 00 p.m.
Vendredi: 9h. 00 a.m. à 10h. 00 p.m.

EPARGNEZ TEMPS & ARGENT

MAGASIN ROUGE ET BLANC

Prix en vigueur du 16 au 19 février 1966

AUBAINES DE FIN DE SEMAINE

PAPIER DE TOILETTE White Swan roul. 8/89¢
MELANGES A GATEAUX assortis Robin Hood pqts 18 on. 2/69¢
CHEEZ WHIZ DE KRAFT pot 16 on. 65¢
JUS DE TOMATES HEINZ SURCHOIX btes 20 on. 7/1.00
SOUPES HABITANT pois ou légumes btes 28 on. 3/59¢
CAFE INSTANTANE Chase & Sanborn pot 6 on. 99¢
MELASSE GRANDMA qualité surchoix cart. 40 oz. 33¢
PAPIERS MOUCHOIRS FACELLE ROYALE pqts 333s blanc ou rose 3/79¢

T.V. SNACKS ASSORTIS Red & White bte 12s 49¢
TARTES AUX POMMES ou au sucre – Red & White 3/$1.00

MARCHE ROUGE & BLANC
MASSE
ANGLE CARTIER ET ST-ANDRE, GRANBY, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC
SABOURIN
496 BLVD. BOIVIN, GRANBY, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC
RENAUD
852 RUE FOSTER, WATERLOO, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC
PAQUETTE
ROXTON POND, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC
DECELLES
WEST SHEFFORD, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC
SAVAGE
SOUTH STUKELY, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC
FORTIN
118 RUE DE L'EGLISE, COWANSVILLE, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC
LAFLAMME
963 RUE SUD, COWANSVILLE, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC
SANSOUCY
9 RUE LAFONTAINE ST-PIE

MARCHE ROUGE ET BLANC
OUIMETTE
VALCOURT

MARCHE ROUGE & BLANC
MARC ENR'G
415 OUEST RUE DENISON, GRANBY, QUE.

Bifteck de ronde

boeuf ... rouge ou bleu
tranche entière, désossé

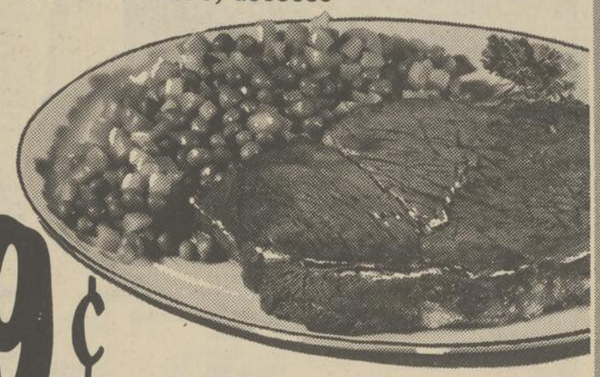

livre 89¢

LAITUE ICEBERG

fraiche - croustillante importée de Californie
grosseur no 24 - grosse pomme

chacune 25¢